

Rapport d'activité

2016

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations diverses qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en oeuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.

CRÉATION GRAPHIQUE | Expansion Partners SA, Namur

MISE EN PAGE | IPM Printing SA, Bruxelles

ÉDITEUR RESPONSABLE | Sébastien BRUNET

DÉPÔT LÉGAL | D/2017/10158/3

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

iWEPS

Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Route de Louvain-la-Neuve 2 - 5001 BELGRADE (NAMUR)

Tél. 32 (0)81 46 84 11 | Fax 32 (0)81 46 84 12

<http://www.iweeps.be>

info@iweeps.be

Table des matières

PRÉFACE	6
1. L'INSTITUTION	7
1.1. Missions.....	8
1.2. Le plan opérationnel 2015-2019.....	9
1.3. Organigramme et rapport social au 31 décembre 2016.....	9
1.4. Rapport financier 2016	11
1.4.1. Les recettes	12
1.4.2. Les dépenses.....	12
1.5. Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique	13
1.6. Partenariats et collaborations	14
2. FAITS MARQUANTS DE 2016	15
2.1. La réforme des chiffres-clés de la Wallonie.....	16
2.2. Le Baromètre social de la Wallonie.....	17
2.3. Les indicateurs complémentaires au PIB	18
2.4. La Huitième Conférence méthodologique	19
2.5. Les Bourses IPRA.....	20
2.6. Le Rapport sur l'économie wallonne : Un nouvel outil d'analyse de l'économie wallonne.....	23
3. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES PAR DOMAINE	25
3.1. Population.....	26
3.1.1. Monitoring de la population.....	26
3.1.2. Bases de données démographiques issues du Registre national.....	26
3.1.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal.....	26
3.1.4. Enjeux et gestion du vieillissement en Wallonie	27
3.2. Migration.....	27
3.2.1. Migration et discrimination	27
3.2.2. Evaluation du parcours d'intégration.....	28
3.3. Enseignement et Formation.....	29
3.3.1. Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi.....	29
3.3.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs	29
3.3.3. Alphabétisation	30
3.3.4. Indicateurs sur l'éducation et la formation	30

3.4. Emploi et Travail.....	30
3.4.1. Observatoire wallon de l'emploi	30
3.4.2. Comptes de l'emploi.....	31
3.4.3. Le cadre européen des politiques de l'emploi.....	32
3.4.4. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail.....	32
3.5. Santé.....	33
3.6. Logement.....	33
3.6.1. Les Relais sociaux de Wallonie.....	33
3.6.2. Suivi de recherches extérieures.....	34
3.7. Pauvreté, Précarité et Cohésion sociale.....	34
3.7.1. Evaluation du Plan de lutte contre la pauvreté (PLCP)	34
3.7.2. Prospective pauvreté.....	34
3.7.3. Indicateurs de pauvreté	35
3.7.4. Situation sociale des indépendants.....	36
3.7.5. Recherche « Jeunes-Acteurs »	36
3.7.6. Le plan de cohésion sociale (PCS)	37
3.7.7. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie.....	37
3.8. Mobilité et Transports	37
3.9. Énergie.....	39
3.10. Développement territorial	40
3.10.1. Travaux de l'ODT	40
3.10.2. Développement et diffusion de WalStat	41
3.11. Indicateurs complémentaires au PIB	41
3.12. Économie	43
3.12.1. Analyse de la compétitivité de l'économie wallonne	43
3.12.2. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG	43
3.12.3. Évaluation des politiques régionales : le modèle PREVIEW	44
3.12.4. Analyses conjoncturelles	45
3.12.5. Comptabilité régionale.....	45
3.12.6. Evaluation des pôles de compétitivité	45
3.12.7. Prospective : transmission d'entreprises.....	46
3.12.8. FEDER	47
3.13. Finances et Budget	47
3.14. Fonction publique.....	48
3.14.1. L'emploi dans la fonction publique.....	48
3.14.2. Prospective de la fonction publique	48
3.15. Enquête ISSP	49
3.16. Évaluation de la mise en place du CMP dans le cadre de la réforme des mandats en Région wallonne et en Communauté française	50
3.17. Interfédéralisation de la statistique	51

4. SYNERGIES ET PARTENARIATS	52
4.1. Synergies statistiques Fédération Wallonie-Bruxelles	53
4.1.1. Enseignement	53
4.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles	53
4.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes.....	53
4.1.4. Cohésion sociale	53
4.2. Statistiques transfrontalières	54
4.3. Participation au Certificat interuniversitaire en analyse prospective	55
4.4. Collaboration avec l'Office de statistique du canton de Vaud.....	56
5. PUBLICATIONS, ACTIVITÉS ÉDITORIALES, COLLOQUES ET GROUPES DE TRAVAIL.....	57
5.1. Publications	58
5.1.1. Ouvrages	58
5.1.2. Chapitres d'ouvrages.....	58
5.1.3. Articles scientifiques dans des revues internationales	58
5.1.4. Articles scientifiques dans des revues nationales	58
5.1.5. Working Papers de l'IWEPS.....	58
5.1.6. Publications récurrentes de l'IWEPS	59
5.1.7. Rapports de recherche	60
5.1.8. Notes de travail.....	60
5.2. Activités éditoriales (comités scientifiques de revues, direction de collections scientifiques, conseil éditorial.....)	61
5.3. Colloques.....	62
5.3.1. Organisation de conférences, colloques et séminaires	62
5.3.2. Midis de l'IWEPS	63
5.3.4. Futurama.....	66
5.3.5. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation	68
5.4. Demandes directes adressées à l'IWEPS.....	70
5.5. Participation à des réseaux et groupes de travail.....	71
5.5.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques	71
5.5.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile).....	72
6. ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUE	75
7. GESTION ADMINISTRATIVE	78
7.1. Gestion des ressources humaines.....	79
7.2. Marchés publics	80
7.3. Bibliothèque.....	80
7.4. Informatique.....	80
7.5. Communication	81
7.5.1. Les publications.....	81
7.5.2. Les événements.....	81
7.5.3. Le site internet	82
7.5.4. La presse	83

Préface

Comme les années précédentes, 2016 a été ponctuée de nombreux changements et projets qui ont renforcé les missions et l'ancrage de l'institution dans le paysage institutionnel et scientifique de la Wallonie.

Tout d'abord, consécutivement à la 6^e réforme de l'État, l'IWEPS est devenu officiellement partie intégrante de l'Institut Interfédéral de Statistique (IIS). Cette transformation du paysage statistique belge augure le renforcement des collaborations avec nos partenaires de la Direction générale Statistique (SPF économie), du Bureau fédéral du Plan, de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse et du Departement Kanselarij en Bestuur de la Région flamande.

Ensuite, au cours de l'année 2016, un nouveau plan opérationnel a été élaboré pour accompagner les travaux de l'Institut jusqu'à la fin de la législature. Ce plan articule cinq objectifs stratégiques et sept objectifs opérationnels autour d'un seul axe stratégique qui porte sur la « Production et mise à disposition de statistiques et d'études scientifiques en soutien à la prise de décision en Wallonie ». En outre, le plan identifie, direction par direction, les objectifs ainsi que les axes de travail.

Enfin, des projets comme les Chiffres-clefs, le Baromètre social de la Wallonie, les indicateurs complémentaires au PIB, le portail WalStat ou encore le Rapport sur l'économie wallonne ont été autant d'occasions de faire fructifier les riches et fructueuses collaborations que l'Institut entretient avec ses partenaires. L'établissement de synergies, de rapports collaboratifs et non concurrentiels entre institutions est une condition essentielle pour la construction de futurs possibles au cœur desquels le progrès sociétal est érigé en objectif commun.

Confrontés à un monde de plus en plus complexe, éclairer la décision dans cette perspective est un véritable défi qui ne peut être relevé qu'en exigeant rigueur et passion dans la réalisation des études, des diagnostics, des évaluations de politiques publiques, des indicateurs ou encore des études de prospective que nous réalisons soit à la demande des autorités, soit d'initiative.

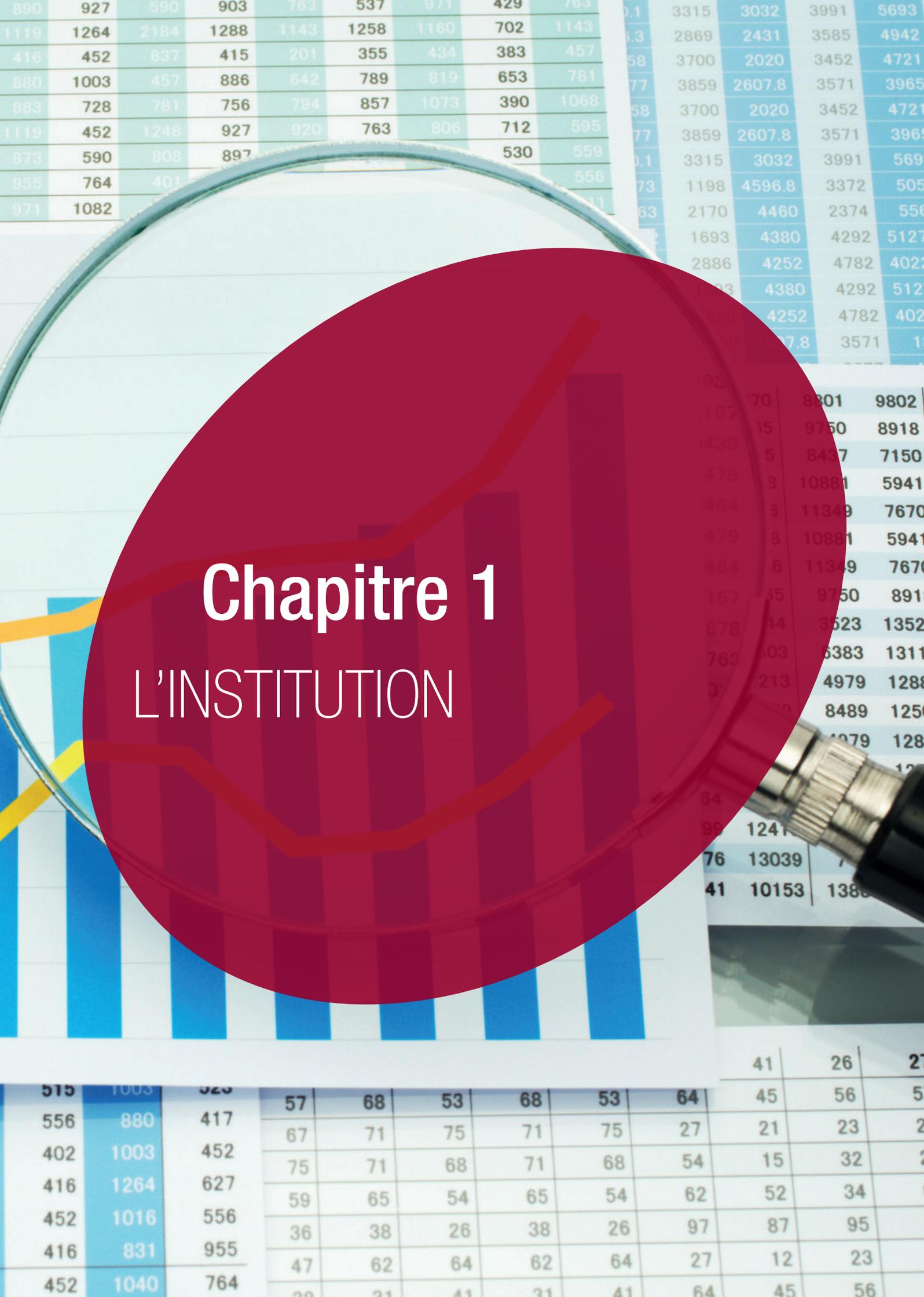
Ce rapport d'activité 2016 a pour objectif de présenter l'ensemble des travaux dont se sont saisies les équipes de l'institution. Travaux qui, loin d'être déconnectés des questions fondamentales qui traversent nos sociétés, ont pour vocation de servir l'intérêt général en fournissant aux décideurs une connaissance utile et scientifiquement fondée.

Belgrade, le 1^{er} avril 2017,

SÉBASTIEN BRUNET

Administrateur général





The background of the slide is a composite image. It features a magnifying glass with a silver handle and a black grip, positioned over a blue and white bar chart. The chart has several bars of varying heights. In the background, there are also several data tables with columns of numbers. The overall color scheme is dominated by blue, white, and a large red circular graphic that frames the text.

Chapitre 1

L'INSTITUTION

1.1. MISSIONS

L'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 (MB du 31-12-2003, p. 62412) a fixé au 1^{er} janvier 2004 la date d'entrée en vigueur du décret du 4 décembre 2003 créant l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS). L'IWEPS est un organisme d'intérêt public de catégorie A dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 du décret fondateur.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement.

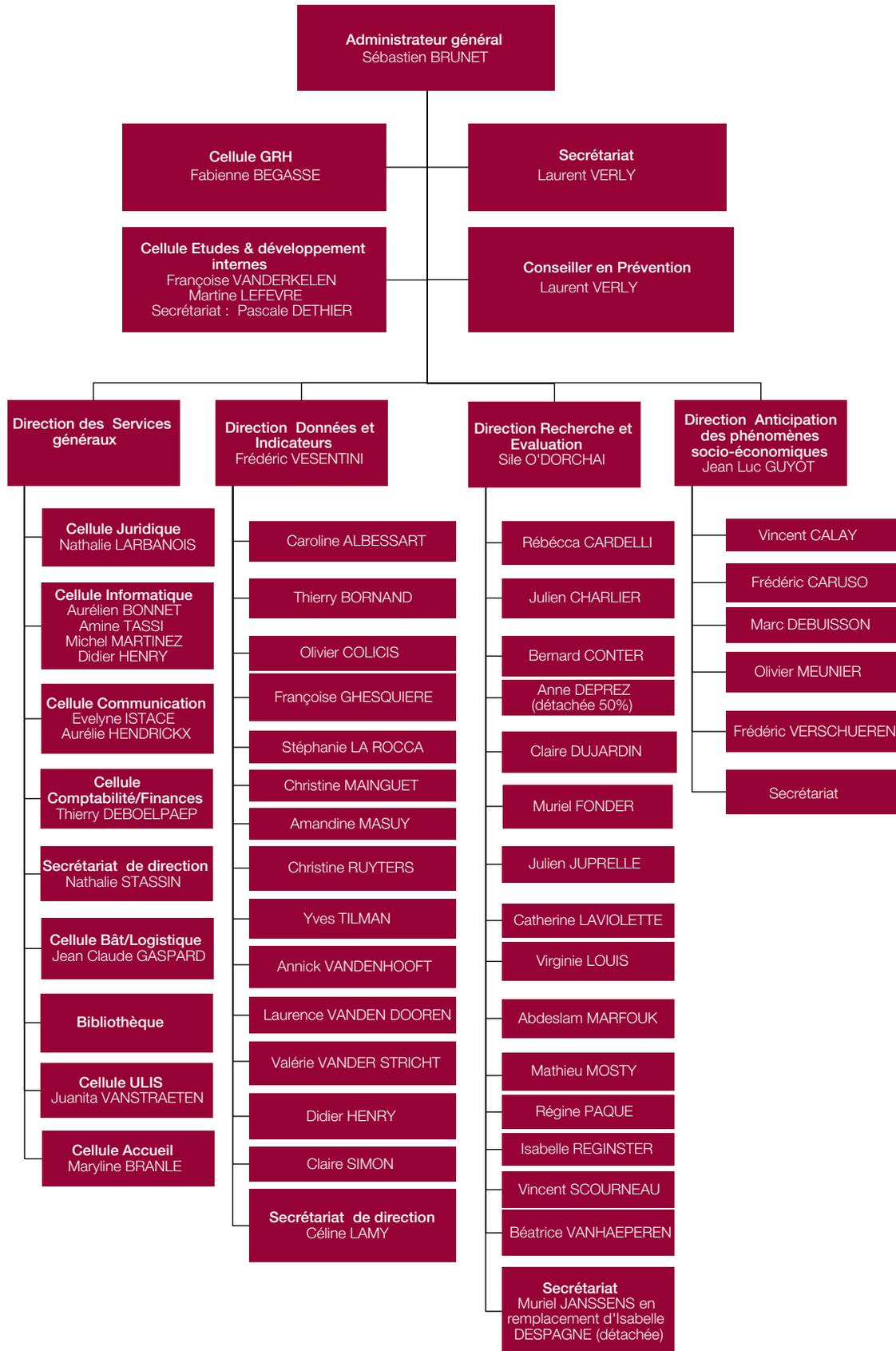
L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement

de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services.

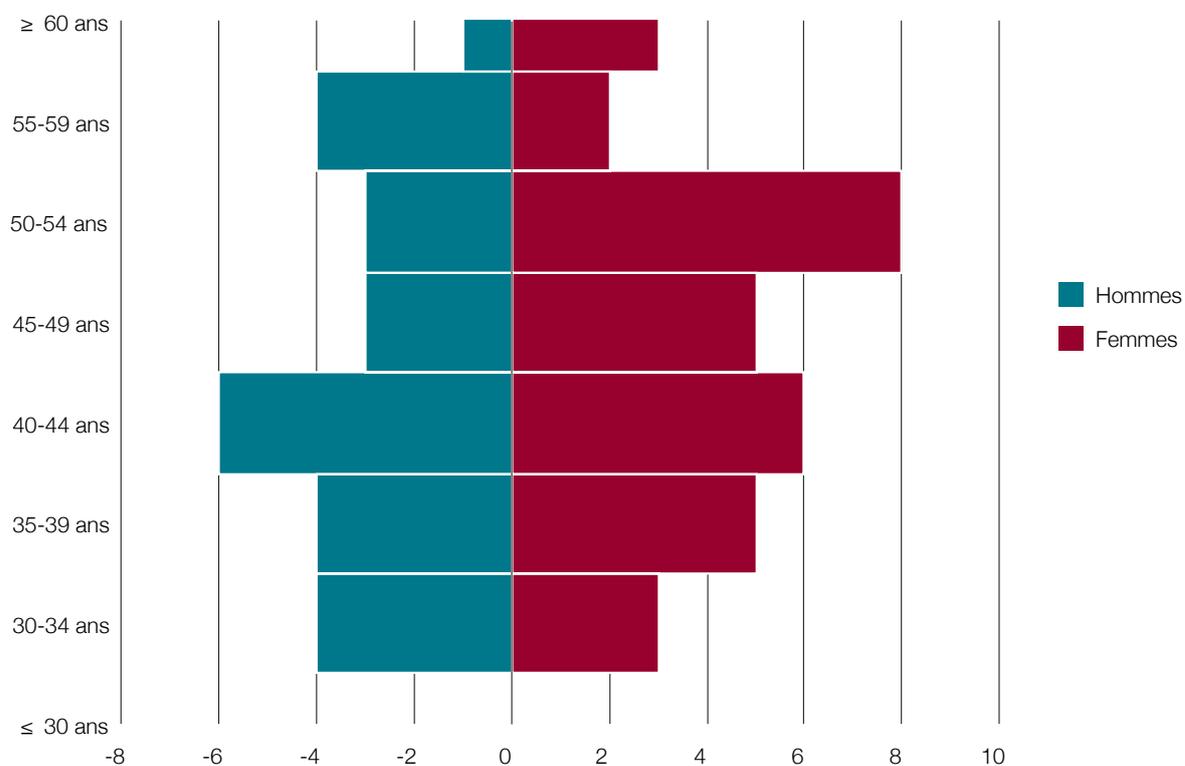
L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes.

La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

En d'autres termes, l'IWEPS est un institut scientifique public d'aide à la prise de décision à destination des pouvoirs publics. Par sa mission scientifique transversale, il met à la disposition des décideurs wallons, des partenaires de la Wallonie et des citoyens des informations pertinentes qui vont de la présentation de statistiques et d'indicateurs à la réalisation d'études et d'analyses approfondies dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. Par sa mission de conseil stratégique, il participe activement à la promotion et la mise en œuvre d'une culture de l'évaluation et de la prospective en Wallonie.



Répartition du personnel par classe d'âge, en chiffres absolus, au 31 décembre 2016



1.4. RAPPORT FINANCIER 2016

Ressources	Réalisé : recettes 2016 (en euros)
Total des dotations, subsides et recettes	7 067 000
Utilisations	Réalisé : dépenses 2016 (en euros)
Dépenses de fonctionnement	
Personnel	4 927 000
Services et biens divers non repris à l'inventaire	622 000
Biens repris à l'inventaire	98 000
Total des dépenses de fonctionnement	5 647 000
Dépenses pour les missions décrétales	724 000
Total des dépenses pour les missions décrétales	724 000
Total general des dépenses	6 371 000

PRÉSENTATION DES COMPTES

1.4.1. Les recettes

La dotation de fonctionnement de 5 721 milliers d'euros couvre essentiellement les frais de personnel à concurrence de 86%.

L'Agence Fonds social européen rembourse, à concurrence de 52 milliers d'euros, les dépenses salariales liées à l'assistance technique et méthodologie fournie par l'IWEPS dans le cadre de la programmation du Fonds social européen.

La Communauté française rembourse les salaires de deux chercheurs à concurrence de 141 milliers d'euros, dans le cadre de l'accord de coopération « Synergies statistiques ».

Un remboursement de salaire pour une secrétaire détachée auprès d'un cabinet ministériel se monte à 77 milliers d'euros.

Une exonération de précompte professionnel de 498 milliers d'euros est rétrocédée par l'État et affectée à la recherche scientifique conformément à la Loi. Elle représente 80% des montants de précompte professionnel du personnel affecté à la recherche scientifique de l'Institut.

D'autres subventions spécifiques liées à des missions et négociées au niveau d'entités ministérielles régionales sont allouées pour un montant de 561 milliers d'euros.

Les recettes diverses représentent la participation aux chèques repas pour 14 milliers d'euros et des divers pour 3 milliers d'euros.

L'ensemble des recettes allouées pour un montant de 7 067 milliers d'euros permettent à l'IWEPS de mener l'ensemble de ses missions décrétales.

On notera que par rapport à 2015, soit 7 319 milliers d'euros, les recettes ont été réduites de 252 milliers d'euros en 2016.

1.4.2. Les dépenses

Le personnel représente un coût direct de 4 802 milliers d'euros. En y ajoutant les formations, séminaires et colloques, nous atteignons une dépense globale de 4 927 milliers d'euros.

Les dépenses de fonctionnement en biens et services divers portent sur un montant globalisé de 622 milliers d'euros.

Les investissements concernent uniquement le renouvellement d'installation, de matériel et mobilier tombé en désuétude et mis au rebut à hauteur de 98 milliers d'euros contre 178 milliers d'euros en 2015.

Les dépenses décrétales se portent à un coût de 724 milliers d'euros contre 678 milliers d'euros en 2015, soit en augmentation de 7%. Les cycles de recherche et enquêtes menés depuis cinq ans ont atteint leurs objectifs fin 2016. Un nouvel ensemble d'objectifs et projets pour un montant global de 942 milliers d'euros sont engagés d'ici 2019 dont 651 milliers d'euros sont liquidables en 2017.

En 2016, l'ensemble des dépenses se porte à 6 371 milliers d'euros contre 6 268 milliers d'euros l'année précédente, soit en légère augmentation de 1,5%.

1.5. CONSEIL WALLON DE L'ÉVALUATION, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA STATISTIQUE

Le décret du 14 décembre 2003 portant création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique a également instauré le Conseil wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, dont les missions sont les suivantes :

Art. 4. *Le Conseil rend au Gouvernement un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut et sur le rapport annuel d'activité de celui-ci.*

Le Conseil fait au Gouvernement, d'initiative ou sur demande, toute recommandation en matière de statistique, d'évaluation, de conseil stratégique ou de prospective.

Le Conseil assure un rôle d'avis et d'assistance scientifique vis-à-vis de l'Institut.

Le Conseil est composé des recteurs des universités francophones, de quatre membres proposés par le Conseil économique et social de Wallonie, d'un membre proposé par le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable et de cinq membres maximum émanant des corps scientifique, académique ou assimilé des institutions d'enseignement universitaire ou supérieur.

La composition du Conseil, arrêtée en décembre 2016, est la suivante :

Président

- HEUCHENNE Cédric, Professeur, ULg

Vice-président

- INFANTI Gianni, FGTB

Secrétaire

- VERLY Laurent, IWEPS

Membres effectifs

- CONTI Calogero, Recteur, UMONS
- BLONDEL Vincent, Recteur, UCL
- JADOUL Pierre, Recteur, Université Saint-Louis-Bruxelles
- LOULTCHEFF Tania, EWCM
- MERCY Jean-Louis, Eurostat, corps scientifique ou académique
- MERENNE Bernadette, Professeure émérite, corps scientifique ou académique
- PAQUOT Didier, UWE
- POULLET Yves, Recteur, UNAMUR
- CORHAY Albert, Recteur, ULg
- ROUXHET Frédéric, CWEDD
- RUOL Muriel, CSC
- VIVIERS Didier, Recteur, ULB

Membres suppléants

- DEHALU Jean-Christophe, UWE
- DEHON Catherine, Professeure, ULB
- FOURNY Michèle, CWEDD
- GILSON Natacha, Professeure, UCL
- MAHY Benoît, Professeur, UMONS
- MIGNOLET Michel, Professeur, Administrateur général, UNAMUR
- RAMAKERS Clarisse, EWCM
- ROBERT Anne-Marie, FGTB
- TCHINDA Charlie, EWCM
- VERDONCK Magali, Professeure, Université Saint-Louis-Bruxelles

Membre consultatif

- BRUNET Sébastien, Administrateur général, IWEPS

Lors de la réunion du 17 juin 2016, suite à la présentation du rapport d'activité 2015 par l'Administrateur général et aux explications apportées, le Conseil formule l'avis suivant :

« Le CWEPS souligne une fois encore la grande qualité des projets menés par l'IWEPS au cours de l'année 2015.

En particulier, les développements en matière économique comme la matrice input-output ont permis l'aboutissement de travaux comme le Rapport sur l'Économie wallonne en collaboration avec la DGO6 et la SOGEPA.

De même, de nombreuses recherches de prospective ont été conduites en 2015 et couvrent un large éventail de thématiques comme l'énergie, le vieillissement, le repreneuriat, la pauvreté, la fonction publique ou encore la politique scientifique. Si l'on rajoute la mise en oeuvre et la poursuite du Certificat interuniversitaire en analyse prospective (UCL, ULG, IWEPS), l'Institut participe pleinement au développement d'une culture de la prospective en Wallonie.

Il est recommandé à l'IWEPS de poursuivre sa pleine inté-

gration à la nouvelle structure fédérale (Institut Interfédéral de la Statistique – IIS) afin de participer à l'harmonisation des définitions des concepts et de la collecte des données au niveau belge.

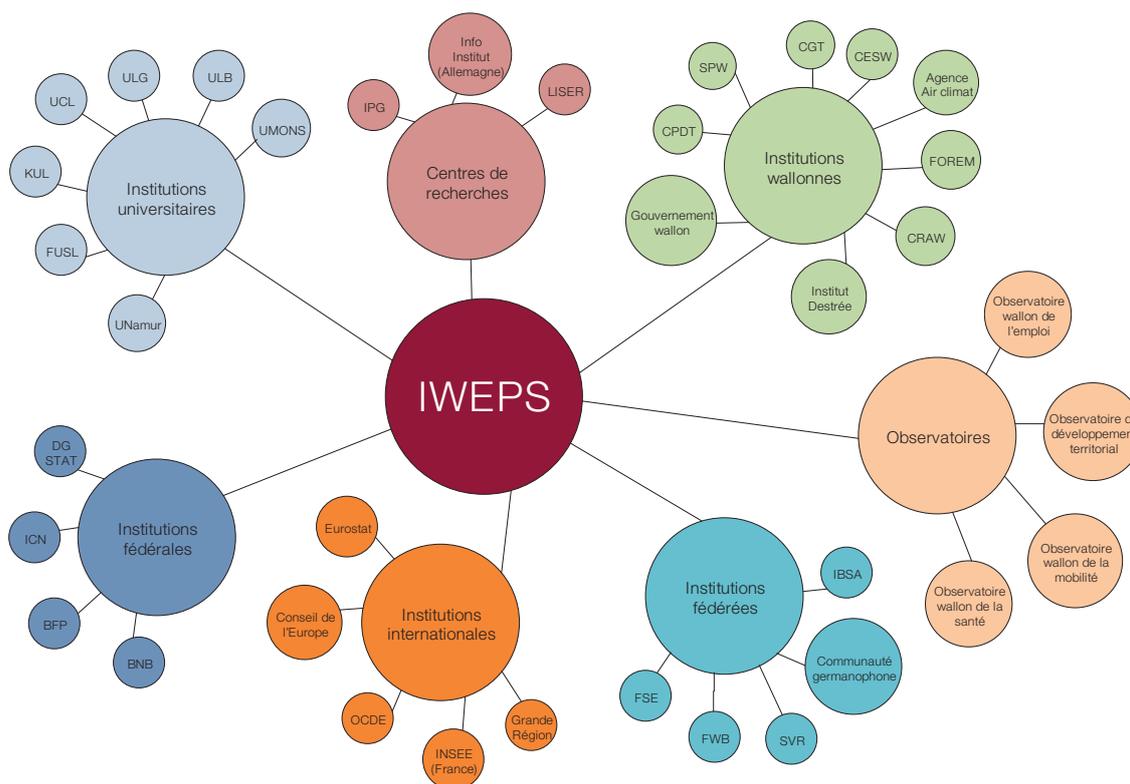
La mise en oeuvre par l'IWEPS de sa première conférence « citoyens » doit être saluée. Ce type d'initiative permet en effet à l'Institut d'enrichir la palette de ses méthodes. Le CWEPS encourage dès lors l'IWEPS à poursuivre ces projets basés sur un dispositif participatif.

Fort de ces constats, le CWEPS remet donc un avis très favorable sur le Rapport d'activité 2015 et marque sa grande satisfaction quant à la teneur et la qualité des travaux réalisés par l'IWEPS. »

1.6. PARTENARIATS ET COLLABORATIONS

Pour la réalisation de ses objectifs et missions, l'IWEPS continue de tisser des partenariats et collaborations solides. Partage d'expérience et complémentarité sont sans doute les mots-clés qui caractérisent les institutions et organisations qui envisagent leur développement selon un

mode non concurrentiel et collaboratif. C'est dans cette philosophie que s'inscrit l'IWEPS et c'est la raison pour laquelle un des objectifs principaux définis dans le plan opérationnel est celui du développement de partenariats tant scientifiques qu'administratifs.

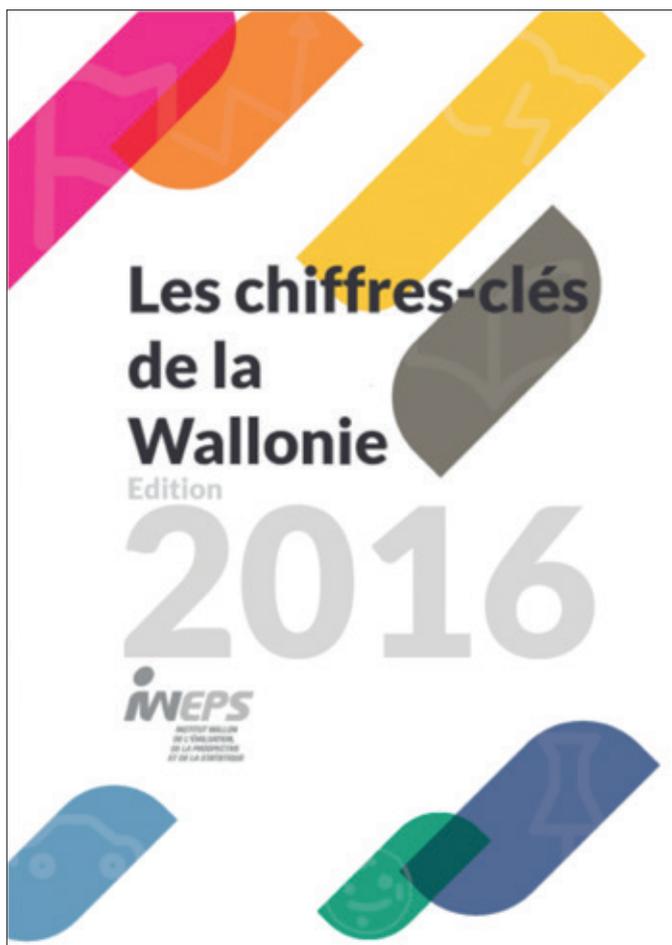




Chapitre 2

FAITS MARQUANTS DE 2016

2.1. LA RÉFORME DES CHIFFRES-CLÉS DE LA WALLONIE



Cela fait maintenant 15 ans que l'IWEPS propose annuellement les Chiffres-clés de la Wallonie. Pour les chercheurs qui y participent, l'exercice relève, dans une certaine mesure, d'un délicat numéro d'équilibriste. La publication ambitionne en effet de donner une vision la plus large et complète possible de l'état de la situation sociale, économique et environnementale de notre région, tout en veillant à garantir une grande lisibilité aux informations rassemblées.

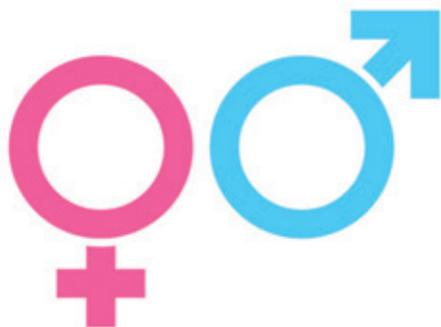
Cette année, l'IWEPS a porté une attention particulière à ses lecteurs en procédant à une analyse de leurs besoins.

De nouveaux principes sous-tendent désormais la publication. Afin de faciliter l'accès à l'information recherchée, chaque indicateur-clé dispose dorénavant d'une fiche autonome. Cette autonomie des fiches représente une avancée majeure car elle permet une utilisation qui peut aller de l'extraction de l'une ou l'autre fiche au reclassement complet de l'ensemble, en fonction des préoccupations de chacun. Parallèlement, chaque fiche est structurée de manière identique. Les mêmes informations reposent donc systématiquement aux mêmes endroits. Les rubriques ont quant à elles été conçues pour permettre une lecture à plusieurs niveaux, avec comme point d'entrée un chiffre et une information systématiquement mis en avant pour chaque indicateur.

Un second défi de taille pour les Chiffres-clés consiste à gérer la tension entre la temporalité inhérente à l'édition papier et la volonté de livrer des données « à jour ». Les données que nous présentons dans notre publication du 1^{er} septembre sont les plus récentes à notre disposition au 1^{er} juin. Mais chaque année, au moment de boucler le texte, de nouvelles données sont déjà annoncées sans qu'il soit matériellement possible de les intégrer. À cet égard, le système des fiches détachables offre un avantage supplémentaire : celui de permettre des mises à jour au fil de l'eau. Pratiquement, toutes les fiches présentes dans ces Chiffres-clés sont mises à jour de manière trimestrielle et diffusées sur le site internet de l'IWEPS. Ces mises à jour permettent aux lecteurs de disposer en continu des données les plus récentes, jusqu'à la livraison de l'année suivante.

Malgré cette nouvelle logique de diffusion et les changements induits dans l'organisation du travail, la sélection des contenus a quant à elle visé un maximum de continuité. La table des thématiques abordées reste ainsi quasi inchangée.

2.2. LE BAROMÈTRE SOCIAL DE LA WALLONIE



Le Baromètre social de la Wallonie est une enquête de grande envergure réalisée depuis plusieurs années par l'IWEPS auprès des citoyens en Wallo-

nie. Cet instrument de mesure, développé en collaboration avec des équipes universitaires (ULg et UCL), permet de disposer de données quantitatives précises et détaillées sur le sentiment d'appartenance, les identités, l'engagement associatif, les valeurs, la participation politique ou encore les perceptions des habitants wallons par rapport à certains événements. Son intérêt réside également dans son caractère récurrent, qui permet d'observer les évolutions et changements qui s'opèrent au sein de la Wallonie à partir de comparaisons dans le temps.

Cinq enquêtes ont déjà été réalisées par l'IWEPS, une première en 2003, une seconde en 2007, une troisième en 2012, une quatrième à l'automne 2013 et, enfin, une cinquième en mars 2016. Le questionnaire de l'enquête, élaboré dès l'origine par l'IWEPS en collaboration avec des chercheurs d'horizons différents, notamment sociologues, politologues et économistes, s'est vu, au cours des différentes vagues, enrichi et modifié, à partir d'une analyse critique de la pertinence de certaines questions et des nouvelles priorités et préoccupations au sein de la région. L'IWEPS entend poursuivre la récolte de données sur ces thématiques récurrentes (la prochaine enquête BSW est prévue en 2018), mais aussi développer, comme cela a été le cas en 2016, des modules spécifiques en lien avec les missions de l'Institut (déclaration de politique régionale du Gouvernement wallon, décret visant à lutter contre certaines formes de discrimination), ses principales thématiques de travail, mais aussi avec les préoccupations des citoyens et les grandes questions d'actualité.

En 2016, la thématique qui a donc été privilégiée était celle des discriminations. Le module spécial de l'enquête BSW, réalisée de mars à juin 2016, a été dédié au phénomène des discriminations qui touchent différentes composantes de la population wallonne.

Cette enquête sur les discriminations est tout à fait inédite en Wallonie tant au niveau des thématiques abordées (questions de recherche posées pour la première fois dans une enquête wallonne, que ce soit au niveau des discriminations liées au genre ou encore des discriminations liées à l'origine ethnique) que de l'importance de la taille de l'échantillon.

Cette enquête porte sur les représentations et perceptions des citoyens à l'égard de certains groupes faisant l'objet de discriminations, mais elle contient également des données précieuses sur les expériences en matière de discrimination. Deux grandes formes de discrimination ont été envisagées : la discrimination raciale et la discrimination liée au sexe.

Cette nouvelle enquête constitue un véritable outil de travail pour les chercheurs de disciplines différentes, pour les institutions qui travaillent sur ces mêmes problématiques, mais également un outil d'aide à la décision pour la Wallonie.

En 2016, sur le plan méthodologique, comme pour les deux précédentes vagues, l'IWEPS a décidé de privilégier une enquête en face à face dans un souci de qualité des données récoltées et de comparabilité avec les données des vagues antérieures. L'enquête BSW 2016 « spécial discriminations » a été réalisée au printemps (mars-juin), par des enquêteurs expérimentés, au domicile du répondant, auprès d'un échantillon de 1 410 individus, représentatif de la population en Wallonie.

L'IWEPS a confié la passation de l'enquête de terrain à un prestataire externe sélectionné au terme d'un appel d'offres général soumis à la publicité européenne. L'IWEPS

s'est attaché à suivre rigoureusement toute la phase de préparation du terrain. Une équipe de chercheurs en interne s'est chargée de réaliser la formation des enquêteurs, d'assurer le suivi du terrain ainsi que l'évaluation des enquêteurs. La sélection des enquêteurs s'est également faite par l'IWEPS, en collaboration avec l'institut de sondage mandaté pour réaliser l'enquête (TNS Dimarso). Tous les enquêteurs travaillant sur le Baromètre social de la Wallonie ont bénéficié de séances de formation données conjointement par l'IWEPS et TNS Dimarso, au cours desquelles leur ont été exposés et expliqués les objectifs de l'enquête ainsi que le contenu du questionnaire.

Outre ces garanties dans le suivi du travail de terrain, l'IWEPS a souhaité valider la qualité des données récoltées dans le cadre d'une convention avec une équipe universitaire (UCL), spécialisée dans la réalisation d'enquêtes d'opinion. Cette convention a permis de tester la qualité des nouveaux modules présentés dans le Baromètre social de 2016. Les résultats de cette étape de validation méthodologique de l'enquête ont permis de confirmer la grande qualité des travaux de l'Institut et de disposer de données fiables, pertinentes, documentées et représentatives de la population en Wallonie.

L'IWEPS s'inscrit, depuis plusieurs années, dans une démarche d'ouverture qui est apparue essentielle dans le cadre de la réalisation d'une enquête d'opinion comme le Baromètre social de la Wallonie. En effet, dès le départ, des chercheurs d'universités différentes ont été invités à participer aux différentes étapes de la construction de l'outil, de la réalisation de certains modules du questionnaire, à la validation des données... et à faire part de leur expertise, de leur intérêt par rapport aux thématiques envisagées, de sorte que cet instrument de mesure puisse être, à terme, un instrument utile à la communauté des chercheurs, à différentes institutions pour une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société.

C'est également dans cet esprit que, durant l'année 2016, deux conventions de recherche ont été réalisées avec des équipes universitaires de disciplines différentes afin de tester la validité interne du questionnaire et d'exploiter certains nouveaux modules, notamment le module « discriminations et genre ». Les résultats de ces différentes collaborations seront présentés lors d'une prochaine conférence organisée par l'IWEPS et rassemblés sous la forme d'un ouvrage à paraître prochainement.

2.3. COMMUNICATION SUR LES INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES AU PIB

La communication autour du développement des indicateurs complémentaires au PIB est un point essentiel pour assurer une transparence et une vulgarisation des choix méthodologiques qui président à la construction de ces indicateurs, mais aussi pour favoriser leur appropriation par les utilisateurs, faciliter leur utilisation et alimenter le débat. En 2016, l'IWEPS a donc pris en charge la construction d'un site internet dédié à ces indicateurs <http://icpib.iweeps.be/indicateurs-complémentaires-pib.php>.

Le développement a été réalisé en interne à l'IWEPS, ce qui permet une mise à jour et des améliorations de manière rapide et facile, mais également d'établir des liens avec

d'autres pages selon les besoins (WalStat par exemple). Le site a été mis en ligne fin juin 2016. Il comprend une partie de présentation de chacun des indicateurs wallons développés jusqu'à présent:

- l'indice de situation sociale,
- l'indice des conditions de bien-être,
- l'empreinte écologique et la biocapacité
- ainsi que l'indice de gouvernance.

Le site offre des visualisations de chacun des indicateurs composant les indices composites, des métadonnées sur chacun de ceux-ci, et bien sûr, les résultats sous forme d'indice avec des clés de lecture. Il permet donc aux utili-

sateurs de s'approprier chacune des étapes de construction, les résultats intermédiaires, puis de synthèse.

Des informations sur les besoins de construire des indicateurs complémentaires au PIB, l'histoire du projet en Wallonie et les décisions du Gouvernement wallon à ce sujet sont également présentées. Des liens sont établis

vers les différents rapports de recherche et publications de l'IWEPS sur le sujet. De manière à favoriser le contact avec les utilisateurs, le site propose l'envoi de remarques et/ou questions directement en ligne.

Le site sera complété à l'avenir en fonction des différents développements du projet.

2.4. LA HUITIÈME CONFÉRENCE MÉTHODOLOGIQUE



La Huitième Conférence méthodologique de l'IWEPS avait pour thème « Mesurer l'économie de demain. Prospective des outils de mesure et d'analyse des économies circulaires et collaboratives ». Elle s'est tenue le 9 décembre aux Moulins de Beez à Namur et a rassemblé près de 150 personnes.

Les croissances importantes de l'économie circulaire et de la consommation collaborative enregistrées au cours des dix dernières années portent à interroger la manière dont on analyse l'état de l'économie réelle, en particulier la qualité des données disponibles, les indicateurs qui en sont tirés et, également, les sources d'informations exploitées pour construire ces données.

L'économie circulaire et la consommation collaborative se sont développées dans un environnement économique marqué par une croissance de la productivité des matières premières, davantage recyclées et exploitées de façon plus optimale, et par de nouvelles formes de consommation inscrites dans des logiques collaboratives. Ces logiques supposent un nouveau rapport à la valeur, d'une part, car

le consommateur d'un bien peut devenir producteur de services à partir de ce bien et, d'autre part, parce que les consommateurs peuvent inscrire leur consommation dans une logique responsable et solidaire.

La Conférence méthodologique de l'IWEPS a questionné l'impact de ces évolutions sur la mesure de l'économie réelle en réfléchissant aux enjeux méthodologiques posés qu'elles soulèvent. À cette fin, nous avons organisé la Conférence en deux parties. Dans la première, nous avons rassemblé un groupe d'experts académiques et issus du monde du conseil pour traiter des questions méthodologiques qui se posent pour mesurer les économies circulaires et collaboratives. Ensuite, dans une seconde partie, nous avons organisé des ateliers rassemblant les experts et le public de la Conférence pour co-construire une réflexion autour de quatre thématiques clés portant sur l'évaluation, l'approche macroéconomique, les méthodes quanti-qualitatives et la mise en place de dispositifs participatifs dans le développement de la mesure de telles économies.

La journée fut introduite par une vidéo réalisée par l'IWEPS (<https://www.iweps.be/evenement/huitieme-conference-methodologique-mesurer-leconomie-de-demain/>). Construite sur la base d'interviews avec des acteurs et experts de ces économies, elle était destinée à poser une série de définitions, constats et enjeux clés de ces économies afin de permettre au public de rentrer rapidement dans le vif du sujet.

La matinée était dédiée à une première session intitulée : « Les méthodes d'analyse des économies circulaires et collaboratives ».

Elle a vu l'intervention de :

- Bernard Perret (ministère de l'Écologie et du Développement durable, France) sur le thème : *L'hybridation de l'économie de marché : cadrage conceptuel et propositions méthodologiques.*
- Wouter Achten (ULB) sur le thème : *Une économie circulaire durable – quelle circularité ? Évaluer la circularité*
- Vanessa Zeller (ULB) sur le thème : *Analyse des impacts environnementaux de la production et de la consommation en Wallonie par le biais de l'analyse de cycle de vie entrée-sortie ;*
- Stephan Kampelmann (ULB) sur le thème : *La gestion des matières organiques dans la ville - quelles perspectives pour l'économie circulaire?*
- Fanny Frécon (Nomadéis, France) sur le thème : *Enjeux méthodologiques de l'analyse de la consommation collaborative. Le cas de la France.*
- Tom Dedeurwaerdere (UCL) sur le thème : *Construire des scénarios du futur autour de villes et territoires collaboratifs : un outil d'anticipation et de transformation des préférences des acteurs.*

L'après-midi était consacrée à une seconde session de travail organisée sous forme participative avec le public de la conférence, sous l'intitulé : « Quelles méthodes pour demain ? ». Elle s'est agencée autour de quatre ateliers thématiques parallèles animés par des chercheurs de l'IWEPS :

- Atelier 1 : Économies circulaires et collaboratives, quels enjeux pour l'évaluation des politiques publiques ?
- Atelier 2 : Comment valablement rendre compte au niveau macroéconomique des dynamiques économiques générées par les économies circulaires et collaboratives ?
- Atelier 3 : Comment introduire des logiques collaboratives dans le travail d'analyse des phénomènes socio-économiques ?
- Atelier 4 : Comment les approches quali-quantitatives peuvent-elles contribuer à l'analyse des économies de demain ?

2.5. LES BOURSES IPRA

En 2012, a été lancé un appel à projets visant à financer trois bourses de doctorat à destination de jeunes diplômés ou chercheurs. L'initiative poursuivait deux objectifs distincts, mais complémentaires. D'une part, assurer par un travail de recherche fondamentale l'alimentation de l'IWEPS en connaissance scientifique originale et de première main. D'autre part, resserrer les liens entre l'IWEPS et le monde universitaire afin de favoriser l'ancrage de l'institution au sein de la communauté scientifique en Communauté française de Belgique tout en participant à son rayonnement international.

Trois lauréats du concours « Bourses IPRA 2012 » ont été sélectionnés et ont défendu leur thèse entre mai et septembre 2016.

Zoé Lejeune, sur le thème : « La question urbaine revisitée. Analyse sociopolitique comparée de la régulation publique des inégalités environnementales », thèse dirigée par le Professeur Q. Michel (ULG).

La thèse de doctorat propose une analyse audacieuse et innovante d'un phénomène politique, social et collectif largement sous-estimé en Belgique : les inégalités à caractère environnemental. La mise en lumière de ces inégalités constitue au sens de l'auteure une étape fondamentale vers la création collective d'une société plus durable et plus juste, tout particulièrement en milieu urbain.

Les inégalités environnementales forment un champ de recherche attentif aux formes cumulées de la précarité socio-économique et environnementale : des populations plus précaires subissent plus de nuisances environnementales et vivent dans un environnement plus dégradé (logement

de mauvaise qualité, accès moins aisé aux aménités vertes telles que les espaces verts, etc.) et n'ont pas les moyens (humains, financiers, expertise) pour y répondre individuellement et collectivement.

La thèse propose une démarche innovante et originale en deux étapes : tout d'abord, une analyse quantitative de données d'enquête (Baromètre social de la Wallonie 2012, IWEPS) ; ensuite, la manière dont ces inégalités environnementales sont concrètement appréhendées et mises en cause, dans deux villes, en Angleterre et en Wallonie.

Tout d'abord est étudiée la question des inégalités environnementales dans une triple perspective qui permet de mettre en lumière trois dimensions des inégalités environnementales : l'inégale distribution des problèmes environnementaux (1), l'inégal accès au processus décisionnel et l'inégal engagement dans des processus collectifs en matière environnementale et urbaine (2) ainsi que les inégalités spatiales qui caractérisent l'état de l'environnement de vie des populations (3). La thèse de doctorat démontre ainsi les formes cumulées de la précarité environnementale et la présence d'un cercle vicieux : les populations urbaines, plus précarisées en Wallonie, vivent globalement dans des environnements plus dégradés (à l'échelle micro et méso-environnementale : qualité de l'air, propreté du quartier, etc.) et se mobilisent moins pour défendre leur quartier et leur environnement de vie ; ces populations sont par ailleurs captives de leur environnement de vie et de leur quartier de résidence, au vu de leur faible mobilité résidentielle et de leur faible maîtrise de la qualité environnementale lors de leurs choix résidentiels.

Ensuite est abordée la manière dont les inégalités environnementales sont concrètement régulées dans deux contextes urbains, à Sheffield (Lower Don Valley, Grande-Bretagne) et à Liège (Herstal et Seraing, Belgique), au travers d'une analyse fouillée de terrain : entretiens semi-directifs, observation sur site, documentation. Est ainsi dépassée la littérature existante qui s'intéresse soit à démontrer les formes du cumul de la précarité socio-environnementale (enquêtes, analyses statistiques) soit à étudier les mouvements de justice environnementale qui ont émergé aux États-Unis principalement. La thèse propose dès

lors un modèle de lecture systémique en trois volets (définition d'un problème collectif, opportunités politiques locales et politiques publiques) et six dimensions (la construction d'un problème public « inégalités environnementales » par des acteurs non institutionnels ; la mobilisation de la science dans la justification du problème ; l'organisation politique locale et son impact sur la gestion collective des inégalités environnementales ; la transformation de l'action administrative et bureaucratique ; l'adaptation des politiques publiques menées et finalement, la dimension territoriale de l'action collective), qui permet d'expliquer la manière dont les inégalités environnementales se hissent sur l'agenda public et politique local. Cette analyse met en exergue la pertinence d'une approche basée sur la régulation des inégalités environnementales en action telles qu'elles sont définies et combattues par les acteurs de terrain.

De manière plus large, la thèse propose une investigation de la manière dont un enjeu « en émergence » est régulé et politisé et offre une perspective originale de réflexion sur la manière dont de nouvelles thématiques ou de nouveaux défis peuvent concrètement être mis sur l'agenda politique, local, régional, national, voire européen.

Le jury était composé de :

- Prof. Guillaume Faburel (Université Lumière Lyon 2) ;
- Prof. Quentin Michel (Université de Liège, promoteur) ;
- Prof. Gilles Pinson (Sciences Po Bordeaux) ;
- Doct. Isabelle Reginster (IWEPS, présidente du jury) ;
- Prof. Jacques Teller (Université de Liège).

Maxime Petit Jean, sur le thème : « L'institutionnalisation de la prospective dans l'action publique : analyse comparée des systèmes politico-administratifs britannique, néerlandais et wallon », thèse codirigée par les Professeurs C. De Visscher (UCL) et C. Fallon (ULG).

Dès le début des années 1970, l'étude du futur a nourri un intérêt croissant auprès des décideurs publics, au travers de méthodes diverses d'anticipation et de prévision. Cette thèse se concentre sur un de ses instruments : la prospective. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision s'intéressant de manière systématique et interdisciplinaire au futur à long terme, dans l'objectif d'identifier une pluralité de futurs,

qu'ils soient possibles ou souhaitables. Néanmoins, seul un nombre limité de travaux ont abordé les manières dont de telles pratiques prospectives s'intègrent au sein d'un système politico-administratif.

En ce sens, cette thèse étudie l'institutionnalisation de la prospective au sein de l'action publique. Elle compare une série de processus d'institutionnalisation dans les secteurs de l'énergie et de la santé de trois systèmes politico-administratifs : le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Région wallonne. L'objectif est ainsi d'identifier des facteurs d'institutionnalisation de la prospective afin de mieux comprendre pourquoi cette dernière est plus présente dans certains systèmes que dans d'autres.

La thèse montre dès lors qu'il peut exister une multitude d'approches prospectives au sein d'un système politico-administratif. Elle indique également que les approches britanniques et néerlandaises sont beaucoup plus institutionnalisées que les approches wallonnes. Sur cette base, elle identifie six facteurs d'institutionnalisation, liés à la nature du système politico-administratif, à la nature de la prospective et au rôle des acteurs politico-administratifs.

Le jury était composé de :

- Prof. Christian de Visscher (Université catholique de Louvain, promoteur) ;
- Prof. Catherine Fallon (Université de Liège, promotrice) ;
- Prof. Marleen Brans (Katholieke Universiteit Leuven) ;
- M. Philippe Destatte (Institut Destrée) ;
- Doct. Jean-Luc Guyot (IWEPS) ;
- Doct. Rafael Popper (University of Manchester) ;
- Prof. Nathalie Schiffino (Université catholique de Louvain, présidente du jury).

Guillaume Vermeylen, sur le thème : « *The Impact of Educational Mismatch on Firm Productivity, Wages and Productivity-Wage Gaps in Different Working Environments* », thèse codirigée par les Professeurs F. Rycx (ULB) et B. Mahy (UMONS).

Au vu du réel développement du phénomène de mismatch éducatif au sein de nos économies avancées, il a semblé intéressant d'étudier les effets d'un tel phénomène sur le

marché du travail. En utilisant les bases de données à notre disposition, cette thèse se situe au sein de la recherche sur les nouvelles organisations du travail et leurs effets sur la performance de l'entreprise au sens large, en utilisant une double approche.

Du point de vue de l'entreprise, elle analyse la manière dont le mismatch éducatif influence la productivité de l'entreprise (Chapitre 2) et ses profits (Chapitre 3), en fonction de différents environnements de travail. Le Chapitre 2 fournit les premières mises en évidence d'une relation directe entre mismatch éducatif et productivité, qui varie en fonction des environnements de travail, matérialisés comme socialement responsable d'une part, et challengeant d'autre part. Les résultats montrent que la responsabilité sociale crée un environnement de travail qui renforce les effets positifs de la suréducation sur la productivité, suggérant que les entreprises socialement responsables sont plus à même que les autres de tirer avantage du surplus de connaissance de leurs travailleurs suréduqués. Lorsque nous nous focalisons sur l'environnement challengeant, nos résultats montrent que les travailleurs suréduqués sont plus productifs dans les entreprises qui (i) requièrent de hautes compétences, (ii) se basent sur des processus de production hautement technologiques et (iii) évoluent dans un environnement plus incertain, ces trois environnements pouvant représenter une situation de changement et de challenge. Le Chapitre 3 démontre un profil de profit en forme de L avec, au niveau de l'entreprise, une sous-éducation associée à un impact négatif sur les profits, tandis que les niveaux d'éducation respectant les normes et la suréducation sont associés à des rentes positives pour les entreprises. Ce Chapitre 3 met également en garde le cas d'un recours à la théorie du capital humain puisqu'une augmentation des normes d'éducation conduit à des gains de productivité qui surpassent les gains salariaux, avec pour le cas de la Belgique une capture de ces rentes par les entreprises sous la forme de profits supérieurs. Finalement, les résultats montrent également que, dans le contexte particulier des entreprises hautement technologiques, se focaliser sur la suréducation pourrait être une stratégie profitable pour l'entreprise puisqu'engager au-delà des normes d'éducation conduirait à des plus hauts niveaux de profits.

Du point de vue du travailleur, cette thèse analyse les impacts salariaux du mismatch éducatif, en intensifiant et développant ce phénomène de mismatch éducatif au phénomène de mismatch de compétences. Le Chapitre 4 étudie donc l'impact des mismatches éducatif et de compétences sur les salaires des travailleurs en se basant sur trois variables de mismatch : (i) le matching apparent, apparaissant lorsqu'un travailleur est adéquatement éduqué, mais surcompétent ; (ii) l'apparente suréducation, apparaissant lorsqu'un travailleur est suréduqué, mais adéquatement compétent ; et (iii) la véritable suréducation, apparaissant lorsqu'un travailleur est à la fois suréduqué et surcompétent. Au-delà de ces considérations, ce chapitre analyse également comment l'origine du travailleur peut influencer la réponse salariale aux mismatches éducatifs et de compétences. Les résultats montrent que toutes les spécifications de suréducation et de surcompétences conduisent à un impact négatif sur les salaires, avec la plus haute pénalité provenant de la véritable suréducation.

En se focalisant sur les différences potentielles entre travailleurs autochtones et immigrés, les résultats suggèrent que les travailleurs immigrés font face à une (faiblement) plus grande pénalité salariale que les travailleurs autochtones. Les travailleurs européens immigrants et natifs ne semblent donc pas impactés si différemment par les mismatches éducatifs et de compétences.

Le jury était composé de

- Prof. Benoît Mahy (UMons, promoteur)
- Prof. François Rycx (Université Libre de Bruxelles, promoteur)
- Prof. Seamus McGuinness (Economic and Social Research Institute, Ireland)
- Prof. Síle O'Dorchai (Université Libre de Bruxelles - IWEPS)
- Prof. Giuseppe Pagano (UMons, président du jury)
- Prof. Ilan Tojerow (Université Libre de Bruxelles)
- Prof. Mélanie Volral (UMons).

2.6. LE RAPPORT SUR L'ÉCONOMIE WALLONNE : UN NOUVEL OUTIL D'ANALYSE DE L'ÉCONOMIE WALLONNE

Fruit d'une nouvelle collaboration entre le Département de la Compétitivité et de l'Innovation (DGO6-SPW), la Cellule d'Analyse économique et stratégique (SOGEPA) et l'IWEPS, le Rapport sur l'économie wallonne propose aux forces vives de la Wallonie une analyse critique de la situation économique de la région. Il se veut également un appui aux décisions publiques à l'heure où les transferts de compétences se renforcent. Il repose sur des développements méthodologiques et statistiques entrepris ces dernières années en étroite collaboration avec la Banque Nationale de Belgique, le Bureau fédéral du Plan et les instituts statistiques régionaux. Ces avancées nous permettent aujourd'hui d'avoir une vue complète et objective de l'économie wallonne, de mieux saisir les ordres de grandeur macroéconomiques,

de comprendre les tendances longues et de mesurer les défis auxquels nous sommes confrontés.

Les analyses menées dans ce rapport ont cherché à décomposer de nombreux indicateurs économiques : le PIB par habitant, la productivité, le chômage, le solde commercial, les performances à l'exportation, les revenus et les dé-

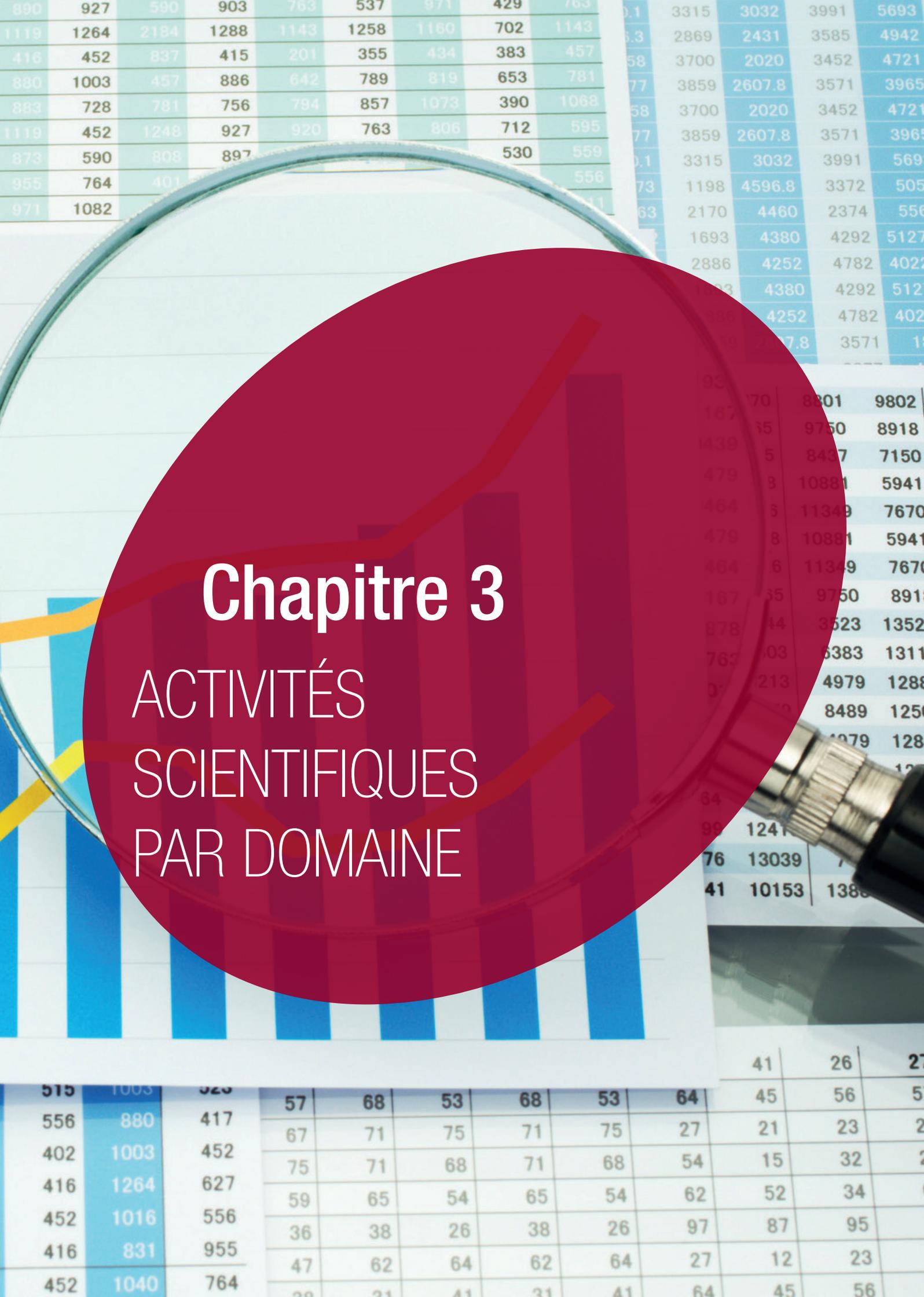


penses des agents économiques. Elles ont tiré le fil des relations industrielles et interrégionales de secteurs d'activités importants, faisant apparaître les chaînes de valeur et les effets d'entraînement potentiels. Elles ont aussi décortiqué les comptes des entreprises de certains secteurs phares comme la sidérurgie, l'industrie pharmaceutique ou le secteur numérique. Ce rapport propose ainsi un premier éclairage détaillé de la situation économique de la Wallonie. Il sera enrichi, dans les prochaines éditions, de nouveaux développements grâce aux synergies et collaborations scientifiques renforcées entre les institutions partenaires.

Ce premier rapport se décline en plusieurs chapitres et se compose de deux parties essentielles. La première partie est consacrée à l'analyse macroéconomique de la Wallonie. Elle dresse un portrait de l'économie wallonne principalement au travers des agrégats de la comptabilité régionale. Le premier chapitre replace l'évolution du PIB par habitant de la Wallonie dans une perspective internationale. Les tendances passées et les perspectives de la croissance économique, de la productivité et de l'emploi font l'objet d'une analyse dans le chapitre 2, qui apporte un éclairage sectoriel. Le chapitre 3 met l'accent sur les relations commerciales interrégionales et examine les flux de biens et services entre régions. L'ampleur de ces flux détermine en partie les valeurs des multiplicateurs sectoriels qui peuvent être calculés à l'échelle régionale à des fins de mesure d'impact ou d'identification de filières productives porteuses. Le chapitre 4 est consacré au commerce international de la Wallonie. Les performances régionales sont décomposées et replacées dans une perspective belge et européenne pour apporter un éclairage sur la compétitivité extérieure wallonne. Le chapitre 5 retrace les évolutions historiques du chômage wallon en le mettant

en relation avec la croissance économique intérieure et les effets des politiques d'emploi. Il tente également de donner un éclairage sur la divergence entre les évolutions réelles du chômage et les effets purement statistiques. Enfin, le chapitre 6 examine la situation financière des principaux agents économiques en Wallonie. Les revenus, les dépenses et l'épargne des ménages sont examinés, avec une attention particulière aux transferts. La deuxième partie du rapport apporte une approche plus microéconomique de l'économie wallonne en analysant les activités des entreprises en Wallonie sous l'angle de trois secteurs d'activités bien différents. Le chapitre 8 se focalise sur un secteur historiquement important au sein de l'économie wallonne en évaluant le poids économique du secteur sidérurgique en Wallonie dans un contexte international. Le chapitre 9 concerne un secteur au cœur de l'activité économique actuelle de la région : l'industrie pharmaceutique. Cette deuxième analyse sectorielle est complétée par une analyse de la chaîne de valeur du secteur. Pour terminer, le chapitre 10 se tourne vers l'avenir en étudiant le secteur du numérique.

Le REW 2016 conclut à un défi majeur pour la Wallonie : renforcer son développement économique intérieur, notamment en soutenant des gains de productivité dans une perspective de long terme, en visant la complémentarité des activités économiques avec les régions voisines et en renforçant le développement des services marchands. Il souligne en outre trois points particuliers d'attention : (1) le besoin de poursuivre un redéploiement économique inclusif, capable de garantir un emploi au plus grand nombre de personnes d'âge actif, (2) la nécessité d'accroître les marges de manœuvre des acteurs économiques et (3) l'incircouvable diversification des activités.



Chapitre 3

ACTIVITÉS
SCIENTIFIQUES
PAR DOMAINE

3.1. POPULATION

3.1.1. Monitoring de la population

L'objectif global de ce projet est d'instaurer une veille sur la démographie de la Wallonie, afin de faire face aux principales demandes en la matière (émanant de l'administration, du Gouvernement ou des citoyens), de représenter l'IWEPS dans la sphère scientifique de la démographie belge et d'entretenir une compétence en matière de démographie au sein de l'IWEPS.

L'année 2016 a été notamment consacrée à l'alimentation du volet statistique du site de l'IWEPS, WalStat et les indicateurs statistiques. Un rapport sur l'état de la démographie wallonne est également élaboré comme chaque année. Il a pris la forme en 2016 de fiches qui reprennent les différentes facettes de la démographie. Elles sont reprises également dans les Chiffres-clés de la Wallonie qui ont été publiés en 2016.

Un membre de l'IWEPS a assuré la vice-présidence de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB). La Société réunit tous les universitaires et experts des services publics qui s'occupent de démographie en Belgique francophone. Dans ce cadre, un séminaire a été organisé à l'IWEPS le 20 octobre 2016 sur le thème de « Perspectives de population communale : méthodes et résultats ». De plus, le prix Verhulst 2015 récompensant un mémoire belge de haute qualité dans le domaine de l'étude scientifique des populations a été remis le 17 mars 2016 par la SDFB à la Fondation universitaire à Bruxelles pour la quatrième fois en huit ans en collaboration avec la Vereniging voor Demografie (VVD). À cette occasion a été organisé un séminaire consacré aux « Données d'archives et l'archivage des données ».

L'IWEPS a participé en 2016 aux réunions fédérales de la DG Statistique pour harmoniser les définitions en matière de ménages et, plus globalement, des données démographiques issues du Registre national.

3.1.2. Bases de données démographiques issues du Registre national

Suite au contrat-cadre de confidentialité entre l'IWEPS et la DG Statistique, une copie anonymisée des données individuelles, issues du Registre national, a été transmise à l'IWEPS en 2016.

Cette base de données s'est enrichie de tous les « états annuels » du 1^{er} janvier 1991 au 1^{er} janvier 2016, ainsi que des différents mouvements migratoires enregistrés depuis 1991.

En interne à l'IWEPS, et en collaboration avec le Centre de recherche en démographie de l'UCL, le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique, il a été procédé à une série de tests de cohérence et de conformité des données aux statistiques publiées par ailleurs.

Cette base de données représente un *input* pour un ensemble de projets développés à l'IWEPS : perspectives de population des individus et des ménages par commune, base de données WalStat, projet « Bassins » et plus particulièrement les bassins résidentiels, les séries statistiques chronologiques de l'IWEPS, les Chiffres-clés, etc.

3.1.3. Perspectives de population et des ménages au niveau communal

L'objectif général de ce projet est de produire simultanément des projections de population et des ménages au niveau des communes. Une convention a été passée en 2015 avec le Centre de recherche en démographie de l'UCL pour établir de nouvelles perspectives de population et des ménages. Il s'agit d'une démarche scientifique inédite qui prend en considération non seulement les spécificités locales des phénomènes de fécondité, de mortalité et de migration, mais aussi la transformation des ménages.

Les résultats complets de ces perspectives ont été délivrés en 2016. Ils sont constitués des chiffres de population pour chaque commune par classe d'âge quinquennale, par sexe, et des chiffres de ménages, par nombre et type de ménage en 2020, 2025, 2030 et 2035.

3.1.4. Enjeux et gestion du vieillissement en Wallonie

Intitulé « Enjeux et gestion du vieillissement en Wallonie », un projet de recherche prospective s'est poursuivi en 2016 sous la forme d'un ouvrage à paraître aux Presses universitaires de Namur sous le titre « Bien vieillir en Wallonie en 2040 : enjeux et prospective ». Cet ouvrage a pour objet l'analyse, au niveau régional et dans une optique prospective :

- des modalités de « gestion » sociale et politique du vieillissement de la population wallonne, notamment suivant l'axe public-privé ;

- de l'évolution possible des secteurs de la santé, d'une part, et de l'accueil et de l'accompagnement des personnes âgées, d'autre part, et ce, à l'horizon 2040.

Une attention particulière est portée sur l'articulation entre les modalités d'accueil et d'accompagnement, d'une part, et le lien social entre les générations, d'autre part. Dans ce cadre, l'attention est également dirigée sur des dispositifs moins répandus et certaines expériences pilotes, potentiellement porteuses de nouveaux modèles de gestion du vieillissement.

Cet ouvrage associe des chercheurs de l'IWEPS, de l'UCL et de l'UNamur et combine le point de vue de démographes, d'économistes et de sociologues. Sa parution est planifiée pour le premier semestre 2017.

3.2. MIGRATION

3.2.1. Migration et discrimination

Dans le processus de globalisation de l'économie mondiale, le phénomène des migrations internationales suscite l'intérêt croissant des décideurs publics, des médias et des chercheurs. Selon les données statistiques des Nations-Unies, le nombre de migrants internationaux est passé de 153 millions en 1990 à environ 244 millions en 2015, soit une augmentation de 59%. La même source de données indique qu'un peu plus d'un migrant international sur cinq (22%) réside au sein de l'Union européenne.

Dans la mesure où la mobilité internationale des travailleurs est conditionnée, dans une large mesure, par les politiques d'immigration des pays de destination, il est difficile de prédire ces évolutions futures. Cependant, de nombreux observateurs considèrent qu'elles ne seront pas un simple prolongement des tendances actuelles, mais qu'elles s'intensifieront davantage au cours des prochaines années.

Comme acteurs majeurs au niveau des migrations internationales, les pays européens et la Belgique en particulier doivent se préparer à relever l'ensemble des défis liés aux migrations internationales. Dans ce contexte, il est essentiel de mener des analyses qui permettent d'améliorer notre connaissance de différents aspects des migrations internationales et ainsi mieux informer les décideurs publics, les médias et l'ensemble de la population belge et wallonne. Plusieurs questions relatives aux migrations internationales sont au centre des travaux de recherche menés au sein de l'IWEPS. Dans ce cadre, on peut citer :

- la situation des immigrés sur le marché du travail. De nombreux indicateurs convergent pour mettre en évidence que les travailleurs immigrés sont davantage exposés au chômage que les non-immigrés. Certains groupes de migrants se trouvent dans une situation beaucoup plus désavantageuse sur le marché du travail en Belgique et en Wallonie. Dans ce cadre, l'IWEPS mène des analyses sur l'insertion des populations immigrées sur le marché de l'emploi et les obstacles qui se posent, notamment le phénomène de discrimination.

- l'analyse de l'opinion publique wallonne à l'égard des immigrés et de l'immigration (BSW, 2016). De nombreux indicateurs mettent en évidence que l'immigration et les immigrés constituent des sources d'inquiétude pour de nombreux Wallons.

Des résultats de ces études, il ressort que de nombreux Wallons sont mal informés au sujet de l'immigration, notamment ses effets économiques et non économiques sur le pays. Dans ce contexte, il nous semble que mieux informer les Wallons sur tous les aspects de l'immigration peut contribuer à atténuer les craintes des Wallons par rapport à l'immigration. Ceci plaide en faveur de campagnes de sensibilisation basées sur des faits. Ce qui nécessite davantage d'études sur la population immigrée et sur ses supposés impacts sur la criminalité, le marché du travail, les finances publiques et sur l'économie en général. À cet égard, il est important de souligner qu'en comparaison à d'autres pays, la Belgique souffre d'un réel déficit dans ce domaine. Or, tout effort entrepris pour combler cette lacune serait d'une grande utilité pour tous les acteurs pré-occupés par la montée du racisme et de la xénophobie en Belgique. C'est l'objectif du volet des travaux de l'IWEPS sur l'immigration internationale

3.2.2. Évaluation du parcours d'intégration

Par ailleurs, l'IWEPS participe au comité de coordination du parcours d'intégration instauré par le décret du 28 avril 2016. Il assure notamment un rôle de soutien au comité dans l'élaboration des travaux d'évaluation.

Deux éléments fondamentaux ont guidé l'entame des travaux : (1) une attention portée sur le processus d'évalua-

tion lui-même afin de favoriser l'utilisation des résultats de l'évaluation ; (2) une attention sur la prise en compte dans l'évaluation des résultats du parcours d'intégration.

Le premier point d'attention a induit, d'une part, une large consultation des parties prenantes quant à leurs attentes pour l'évaluation, et ce dès l'entame du processus et, d'autre part, une volonté de la part de l'IWEPS de ne pas formuler par lui-même, de l'extérieur, un projet d'évaluation, mais de jouer davantage un rôle d'animateur du processus. Le deuxième point d'attention vient d'un constat généralisé d'un déficit d'attention porté par la majorité des évaluations aux résultats des politiques publiques.

Dans l'attente de la désignation de l'évaluateur, l'IWEPS a déjà mis en œuvre une première étape du processus d'évaluation, celle de la reconstruction de la logique d'intervention du parcours d'intégration. Il est en effet important que les acteurs du dispositif partagent le plus largement possible ce qui est attendu du parcours d'intégration, ses objectifs, ainsi que les mécanismes par lesquels le dispositif va engendrer les effets attendus. Les travaux ont mobilisé différents matériaux : des textes légaux et des travaux parlementaires; des travaux scientifiques; de la littérature grise; une série d'entretiens individuels auprès des autorités politico-administratives et d'experts dans le domaine de l'intégration; deux entretiens collectifs, l'un avec les directeurs des CRI et le DISCRI, l'autre avec le comité de coordination.

L'objectif était de prendre en compte le point de vue de l'ensemble des parties prenantes. Le résultat du travail prend la forme d'un schéma synthétique en une page qui a été présenté à l'ensemble des parties prenantes lors d'une Journée d'étude le 18 novembre 2016 (voir 7.5.2.).

3.3. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Plusieurs des projets qui portent sur l'éducation ou la formation s'intègrent aux travaux menés dans le cadre de l'accord de coopération sur les synergies statistiques avec le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC (voir 4.1.).

3.3.1. Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi

L'accord de coopération de 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, instituant les dix Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi (BEFE), confie à l'IWEPS une fonction de soutien méthodologique.

En 2016, l'IWEPS a continué, en collaboration avec l'IB-SA, à travailler avec les opérateurs de l'enseignement et de la formation wallons et bruxellois, les services publics de l'emploi des deux régions (Forem, Actiris), les partenaires sociaux wallons et bruxellois (CESW et CESRBC) et les cabinets ministériels des quatre entités concernées à l'amélioration des bases d'informations qui sont utilisées pour produire les diagnostics, recommandations et avis demandés aux Instances Bassins EFE. Ce travail implique notamment le relevé et l'analyse des sources existantes, la commande de données et la mise en correspondances des nomenclatures métiers. Dans ce cadre, l'IWEPS participe également à la mise en place de nouveaux systèmes d'information, en particulier, en 2016, le pilotage des contrats d'alternance et le cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 3.3.2.).

L'IWEPS a contribué à la synthèse des premiers rapports analytiques et prospectifs publiée en 2016 par l'assemblée des Instances Bassins EFE. Ces rapports suivaient le canevas établi par le groupe de travail piloté par l'IWEPS, et approuvé par les gouvernements en février 2015. L'objectif est de rendre compte, par bassin, de la situation démographique, de la fréquentation des différentes filières d'enseignement et de formation, des tendances du chômage et de l'emploi, des données sur les embauches et les métiers

en tension ou en pénurie, les métiers émergents, et des demandes en matière d'offre de formation professionnelle et d'enseignement qualifiant. L'approche statistique est complétée par l'organisation de concertations avec les acteurs locaux (tables rondes sectorielles notamment). Chaque instance a produit fin 2016 un diagnostic actualisé et des recommandations en vue d'adapter l'offre d'enseignement et de formation aux besoins de son territoire.

L'IWEPS participe, avec voix consultative, aux réunions des neuf Instances Bassins EFE wallonnes et est invité à participer comme expert à l'Assemblée des Instances Bassins EFE.

Plusieurs indicateurs ventilés par bassin EFE ont été introduits dans le dispositif Walstat (voir 3.10.2.).

3.3.2. Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs

L'IWEPS est partie prenante du projet « cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs », piloté par le secrétariat général du MFWB. Un accord de coopération a été signé en mars 2014. L'objectif est la mise en place d'une base de données pérenne mettant en relation des données de l'enseignement obligatoire, de l'enseignement supérieur et du *datawarehouse* de la BCSS. L'enseignement et la formation financés par la Communauté germanophone, l'enseignement de promotion sociale et les dispositifs de formation professionnelle wallons et bruxellois seront progressivement intégrés au dispositif. Un tel système d'informations doit permettre une analyse approfondie des trajectoires à l'intérieur du système éducatif puis dans l'emploi et la formation professionnelle continue sur la base d'un suivi de cohortes successives. Les travaux menés dans ce cadre en 2016 ont porté sur la préparation de documents méthodologiques relatifs à la description des bases de données et des variables qui constitueront le cadastre ainsi que sur l'élaboration d'un schéma de flux de données, en lien avec les questions relatives à la protection de la vie privée et la désignation du tiers de confiance.

3.3.3. Alphabétisation

L'IWEPS participe activement aux travaux du Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes (<http://www.alpha-fle.be/>) institué par un accord de coopération qui date de 2005.

L'IWEPS a contribué au 7^e État des lieux de l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles (données 2011-2012-2013), publié en 2016, notamment en analysant, avec l'asbl Lire et Ecrire, les données sur l'offre de cours et de formations en alphabétisation et en français langue étrangère, recueillies par enquête en 2013 auprès des opérateurs du secteur non formel et les bases de données administratives de l'enseignement de promotion sociale.

En 2016, le Comité de pilotage a poursuivi, en collaboration avec l'ETNIC, la mise en place d'une nouvelle collecte de données (formulaire électronique) auprès des opérateurs d'alphabétisation du secteur non formel qui portera sur l'année 2015. L'IWEPS contribuera à l'analyse des résultats de cette collecte de données en préparant une contribution pour le 8^e État des lieux de l'alphabétisation des adultes, à paraître en 2017. Ces données seront

articulées à celles provenant d'autres sources : cours organisés par l'enseignement de promotion sociale, formations en français langue étrangère..., en lien notamment avec les analyses menées au niveau des bassins EFE (voir 3.3.1.)

L'IWEPS contribue également à la construction d'un canevas d'analyse des dispositifs d'alphabétisation (préparation du cahier des charges, projet piloté par l'OPC).

3.3.4. Indicateurs sur l'éducation et la formation

L'IWEPS calcule différents indicateurs sur l'éducation et la formation à partir des données de l'Enquête sur les forces de travail (EFT, SPF-Economie, Direction générale Statistique), et des données sur les élèves inscrits dans l'enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles et en Communauté germanophone. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'IWEPS (notamment sur le portail Walstat et sous forme de fiches dans la rubrique Indicateurs statistiques). L'IWEPS répond à diverses demandes d'indicateurs relatifs à la thématique « éducation et formation ».

3.4. EMPLOI ET TRAVAIL

3.4.1. Observatoire wallon de l'emploi

L'Observatoire wallon de l'emploi a été créé par arrêté du Gouvernement wallon en 1998 et réunit différentes institutions partageant une mission d'analyse du marché du travail.

En 2015, l'Observatoire wallon de l'Emploi (OWE) a été réformé afin de fonctionner comme une plateforme de collaboration partenariale. La volonté de dynamiser l'OWE est partagée tant par les autorités que par la DGO6, le FOREM et l'IWEPS. Il apparaît en effet utile – et particulièrement dans le cadre du transfert aux régions des compétences en matière d'emploi, du pacte pour l'emploi et des projets du plan Marshall 4.0 – de fédérer certains efforts d'ana-

lyse et certaines ressources pour éclairer les décisions politiques en matière d'emploi, complémentaires aux analyses du marché de l'emploi réalisées par le FOREM, aux évaluations, aux études et statistiques produites par l'IWEPS et aux responsabilités confiées au SPW DGO6.

Les principes qui président au fonctionnement de l'Observatoire wallon de l'Emploi sont :

- l'amélioration des connaissances du marché du travail ;
- les conseils aux décideurs et acteurs socioéconomiques ;
- la fédération des ressources des partenaires ;
- la mise à disposition rapide de données nécessaires pour la réalisation des études commandées ;

- la mutualisation des connaissances, méthodes de travail et données sur le marché du travail ;
- la transparence ;
- l'indépendance de l'OWE en ce qui concerne les modalités de recherche, les hypothèses, les méthodes utilisées et la formulation des conclusions.

La ministre wallonne de l'Emploi, souhaitant disposer d'éléments d'analyse de la réforme des allocations d'insertion (allocations de chômage sur la base des études) qui a pris cours le 1^{er} janvier 2012 et qui limite la durée d'octroi, auparavant illimitée, à une période de trois ans, a chargé l'IWEPS de réaliser une étude qualitative visant à comprendre le(s) processus qui sous-tend(ent) les trajectoires des personnes concernées par ce changement réglementaire. Cette étude comprend deux volets complémentaires.

Le premier volet de cette étude consiste en une analyse de l'évolution de la politique en matière d'allocations d'insertion, réalisée à partir de documents officiels et d'entretiens auprès des organismes liés de manière directe ou indirecte à cette politique. Le deuxième volet envisage le changement réglementaire du point de vue des personnes. L'objectif est de comprendre l'incidence de ce changement sur le vécu des personnes : on pressent une grande diversité de situations, de comportements et de trajectoires, résultant de combinaisons de caractéristiques individuelles, d'opportunités, d'obstacles, de stratégies, etc. Entrer en contact avec des personnes « exclues » constitue une difficulté majeure de ce type d'étude. En effet, où rencontrer ces personnes ? C'est pourquoi, nous avons commencé par établir des contacts avec des organismes susceptibles de pouvoir nous aider – le Forem, les syndicats, la CAPAC, les Missions régionales, les CPAS et diverses associations engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion : notamment LST (Luttes-solidarité-travail), AFICo (Animation, Formation, Information, Coordination) et le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. La constitution de notre échantillon ayant pris plus de temps que prévu, l'étude n'a pu être terminée pour la fin du mois de décembre. La publication du rapport final est prévue en juillet 2017.

Parallèlement à cette étude qualitative, une étude quantitative sera lancée à l'IWEPS en 2017 sur les personnes en fin de droit d'allocations d'insertion.

Dans le cadre de l'OWE, en 2016, l'IWEPS a participé à la collecte de données « Politiques du marché du Travail » (PMT) en fournissant à la DGO6 les éléments de réponse pour le dispositif Primes à l'alternance.

3.4.2. Comptes de l'emploi

À l'instar des comptes nationaux et régionaux au niveau économique, les comptes de l'emploi constituent un système de statistiques intégrées et cohérentes dans le domaine du marché du travail. Les données de base sont saisies à un niveau territorial fin, à savoir le niveau communal. La méthodologie d'estimation détaillée a fait l'objet du *Working Paper* de l'IWEPS n°13. Les comptes de l'emploi comprennent deux volets : un volet offre de travail (des travailleurs) et un volet demande de travail (des entreprises). Ils sont estimés en moyenne annuelle.

Ce travail se fonde sur les données de l'ONSS, de l'INASTI, de l'ORPSS, du Datawarehouse de la BCSS, de la DG Statistique, de l'ONEM, de l'INAMI et de l'IGSS.

La plupart des données nécessaires à l'actualisation des séries constitutives des comptes de l'emploi ont été récoltées, traitées et contrôlées, pour la période 2011-2015. Une demande de données particulièrement détaillées destinées à estimer le nombre de doubles comptages de personnes connues de plusieurs organismes (ONSS, ORPSS, INASTI, ONEm) adressée à la Banque Carrefour de la Sécurité sociale en 2015, en partenariat avec le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, le Steunpunt Werk en Sociale Economie, l'Observatoire bruxellois du marché du travail et l'Institut des comptes nationaux a été réceptionnée et traitée. Une demande supplémentaire est en cours et sera adressée à la Banque Carrefour de la Sécurité sociale afin de disposer de données permettant d'estimer le nombre de frontaliers sortants par commune de résidence.

3.4.3. Le cadre européen des politiques de l'emploi

En 2016, l'IWEPS a poursuivi sa collaboration avec l'Agence Fonds social européen. Son assistance technique et méthodologique a porté sur plusieurs points. L'IWEPS informe l'agence et ses partenaires sur le contexte socio-économique et la situation du marché du travail en Wallonie. Il fournit une analyse de la contribution des politiques régionales aux objectifs de la stratégie Europe 2020 et apporte une assistance méthodologique pour le calcul des indicateurs de réalisation et de résultat du FSE. Enfin, il accompagne les différents travaux d'évaluation des programmes FSE, notamment l'Initiative Emploi Jeunes.

3.4.4. Statistiques régionales relatives aux dynamiques sur le marché du travail

Les statistiques, établies dans le cadre du projet DynaM par l'Office national de sécurité sociale (ONSS) et l'HIVA-KU Leuven, relatives aux mouvements sur le marché de l'emploi (créations et cessations d'entreprises, créations et destructions d'emplois, entrées et sorties de travailleurs salariés) ne faisaient jusqu'à présent pas usage des informations concernant les implantations. Une distinction était réalisée entre les entreprises unirégionales et multirégionales, mais cela ne permettait pas d'appréhender l'impact de la (ré)allocation des emplois sur les marchés de l'emploi (sub)régionaux.

La régionalisation de la politique des groupes cibles dans le cadre de la sixième réforme de l'État implique que le lieu de travail, l'unité d'établissement, gagne en importance

non seulement au niveau statistique, mais également au niveau de la gestion politique étant donné que les régions ont reçu des compétences concernant le marché local de l'emploi sur la base des implantations des entreprises. Les adaptations que l'ONSS a réalisées pour mieux intégrer la notion d'unité d'établissement dans les déclarations de l'emploi permettent également d'élargir la méthodologie DynaM de manière à présenter une image plus correcte de la dynamique de l'emploi et des travailleurs au niveau (sub) régional. Sur cette base, les données et indicateurs DynaM peuvent être complétés.

Les trois régions du pays se sont donc associées pour établir une convention avec l'ONSS pour la fourniture de ces données régionales et subrégionales concernant les dynamiques sur le marché du travail (projet DynaMreg). De cette manière, les coûts de développement et d'exécution ont été partagés entre les pouvoirs publics concernés et les régions disposent de données cohérentes et comparables, établies sur une base scientifique solide.

En 2016, la nouvelle méthodologie a été développée par l'ONSS et l'HIVA et a fait l'objet d'un rapport méthodologique. De nouvelles données, permettant de répartir les mouvements de l'emploi par région, sont disponibles. Ces données ont été analysées par l'HIVA (voir <http://www.dynam-belgium.org/site/index.php/fr/publications-fr>), mais aussi en interne dans le cadre de nos travaux (notamment dans le Rapport sur l'économie wallonne 2017).

Les résultats de ces travaux ont fait l'objet d'un communiqué de presse disponible sur notre site (http://iweps.be/wp-content/uploads/2017/02/dynam_cp_8.pdf).

3.5. SANTÉ

En collaboration avec l'AViQ, dans le cadre de l'Observatoire wallon de la Santé, l'IWEPS a continué la centralisation des bases de données qui lui permettent l'élaboration scientifiquement fondée d'indicateurs pertinents pour couvrir différents axes de la santé. De nombreux indicateurs de mortalité, de périnatalité et de consommation de médicaments ont pu être calculés grâce à ces bases de données ainsi que les analyses y afférentes.

En plus de ce travail sur les indicateurs, l'IWEPS a continué à mettre à disposition des données de santé aux autres membres de l'OWS et des observatoires provinciaux de la santé sous forme de bases de données agrégées, de tableaux et de graphiques.

Une valorisation des travaux de la Conférence méthodologique sur la collecte d'informations sur l'entraide liée au vieillissement qui avait été organisée en décembre 2015 a débuté par la rédaction d'articles par les différents orateurs. La sortie du livre de valorisation est prévue en automne 2017.

La préparation du Tableau de bord de la santé a continué : la première partie sur la démographie a été mise en ligne par l'AViQ à l'automne 2016. Les chapitres suivants du Tableau de bord de la santé suivront successivement en 2017.

3.6. LOGEMENT

3.6.1. Les Relais sociaux de Wallonie

En partenariat avec la DGO5 et les Relais sociaux urbains (RSU), une collecte de données harmonisées au niveau wallon a été initiée en 2012 afin d'avoir une vue d'ensemble tant de l'offre et de l'utilisation des services coordonnés par les Relais sociaux que des profils des utilisateurs de ces services. L'analyse apporte un éclairage sur la grande précarité en milieu urbain ainsi que sur l'application des mesures de lutte contre la précarité et le développement des partenariats publics/privés au sein des grandes villes wallonnes. Le projet contribue non seulement à harmoniser les variables reprises dans les rapports d'activité produits par chacun des Relais sociaux, mais aussi à développer la mission d'observatoire de la précarité dévolue par décret aux Relais sociaux.

Depuis lors, la collecte de données a été réalisée chaque année par les services partenaires des RSU. L'année 2016 a été marquée par la consolidation du processus de collecte.

Le contenu du questionnaire est maintenant stabilisé après avoir subi quelques modifications en 2013 (variables relatives au « profil des utilisateurs ») et puis en 2014 (variables relatives à « l'utilisation des services »).

Un nouveau glossaire des variables du questionnaire a été réalisé, en collaboration avec les RSU, et présenté sous la forme de quatre cahiers, un par axe, hébergement d'urgence (HU), dispositif d'urgence sociale (DUS), travail de rue (TR) et accueil de jour (AJ). Il constitue un outil indispensable à l'harmonisation de la collecte des données, mais aussi à une bonne compréhension et à une bonne interprétation des données récoltées.

Sur la base des fichiers transmis par les RSU, l'IWEPS réalise l'assemblage des données sous la forme de bases de données exploitables au niveau de la Wallonie.

Les données les plus récentes (2015) ont été traitées au cours de cette année pour trois des quatre axes, HU, DUS et TR. Celui de l'AJ et de ses cinq sous-pôles (aide alimen-

taire, bas seuil, accompagnement logement, prostitution et santé) est prévu dans la foulée.

Une production statistique reprenant les principaux résultats pour la Wallonie par axe et par RSU est prévue pour septembre 2017.

3.7. PAUVRETÉ, PRÉCARITÉ ET COHÉSION SOCIALE

3.7.1. Évaluation du Plan de lutte contre la pauvreté (PLCP)

Dans le cadre du mandat de l'IWEPS d'évaluation du plan de lutte contre la pauvreté, un programme d'encadrement et d'évaluation a été approuvé par le GW le 02/06/2016. Outre des travaux relatifs aux indicateurs, des recherches analytiques et des études prospectives (cf. ci-dessous), quatre évaluations de dispositifs du PLCP sont prévues : (1) la sécurisation du paiement des loyers ; (2) la réforme des primes énergie ; (3) les invendus alimentaires ; (4) le développement de maisons médicales.

Un comité transversal d'encadrement (CTE), institué au début du processus, accompagnera ces travaux. Ce comité est composé de représentants du secteur associatif, de représentants du monde académique, d'un représentant de la Fédération des CPAS, d'un représentant de la DICS, d'un représentant de la DGO5 et du référent pauvreté attaché au Secrétariat général, ainsi que de représentants de l'IWEPS et de la CST.

Les quatre évaluations thématiques feront l'objet d'une étude de faisabilité. Les projets qui en découleront seront présentés au CTE en 2017. Après la réalisation des travaux, les quatre rapports d'évaluation seront présentés au CTE dans un premier temps, avant remise au Gouvernement dès leur finalisation et au plus tard fin janvier 2019.

3.6.2. Suivi de recherches extérieures

L'IWEPS a assuré le suivi des travaux du Centre d'études en habitat durable (CEHD) via sa participation au comité d'accompagnement de la vacance immobilière résidentielle (partenariat CEHD et Relais social de Charleroi).

3.7.2. Prospective pauvreté

Sur le plan de l'analyse prospective, l'année 2016 a vu le lancement d'un nouveau projet de recherche intitulé « Pauvreté, précarité et exclusion socioéconomique en Wallonie : quels futurs possibles ? » Il a pour objet l'analyse prospective de l'évolution de la pauvreté en Wallonie à l'horizon 2030-2040. Sa réalisation a fait l'objet d'un marché public et a débuté en février de cette année 2016 et sera clôturée en janvier 2018.

Cette analyse prospective intégrera les spécificités de la Wallonie et devra prendre en compte les dynamiques de nature :

- démographique, telles que, par exemple, le vieillissement de la population et les phénomènes migratoires ;
- sociologique, comme, notamment, l'évolution des institutions familiales et éducatives et du rapport effectif et culturel des Wallons à celles-ci, du système de valeurs dominantes, de la mobilité sociale intra et intergénérationnelle (intégrant également la notion de cohorte), de la perception de la pauvreté et de la stratification sociale ;
- géographique, issues de l'histoire locale et se traduisant par des particularismes infrarégionaux ;
- économique, telle que, entre autres, les modes de régulation ; l'exacerbation de la mise en concurrence, d'une part, des individus sur un marché du travail en contraction, et, d'autre part, des régions et des pays dans le cadre de la mondialisation du système de production ; les processus de surendettement ; l'accès à la

consommation de biens et services et la disparité des revenus et des patrimoines ;

- technologique et énergétique, comme, par exemple, celles mises en évidence par les travaux de l'WEPS en matière de prospective de la transition énergétique et d'accès à l'énergie ;
- juridique, portant sur l'accès effectif aux droits fondamentaux : en effet, la pauvreté n'est pas seulement un problème économique, c'est un phénomène multidimensionnel qui englobe à la fois l'absence de revenus et l'inexistence des capacités de base nécessaires pour vivre dans la dignité. La pauvreté est à la fois une des causes et une des conséquences de violations des droits de l'Homme et crée une situation favorable à d'autres violations. Les personnes vivant dans la pauvreté doivent faire face à d'énormes difficultés sur les plans économique, culturel et social lorsqu'elles essaient d'accéder à leurs droits. Par conséquent, elles subissent de nombreux préjudices qui sont étroitement liés et produisent des effets synergiques, notamment : conditions de travail dangereuses, logement insalubre, manque d'aliments nutritifs, accès inégal à la justice, absence de pouvoir politique et accès limité aux soins de santé – effets qui les empêchent de réaliser leurs droits et perpétuent leur pauvreté ;
- politique, comme, par exemple, la reconfiguration des paradigmes de l'action publique, l'évolution des moyens d'action de celle-ci, la recomposition de ses référentiels idéologiques, et l'évolution du paysage institutionnel et des droits en vigueur. La prise en compte de la dynamique politique dans le projet suppose l'intégration dans l'analyse prospective des modalités concrètes de mise en œuvre, d'opérationnalisation et d'organisation des orientations politiques adoptées ;
- ainsi que les conséquences de ces différentes dynamiques.

La recherche visera ainsi l'élaboration de scénarios détaillés d'évolutions possibles de la pauvreté en Wallonie.

Cette élaboration comportera :

- la présentation des cheminements y aboutissant ;
- la description qualitative des scénarios ;
- l'examen des opportunités et des risques présentés par chaque scénario.

Ces trois composantes devront s'articuler autour des trois mouvements suivants :

1. l'intégration des apports des acteurs de terrain, tels que, par exemple, le Réseau wallon de Lutte contre la Pauvreté, les Plans de cohésion sociale, les CPAS et les Relais sociaux, des experts et des opérateurs en matière de pauvreté en Wallonie. Cette intégration supposera la participation de ces parties prenantes au processus de recherche ;
2. l'appréhension systémique de l'appauvrissement et de la pauvreté sous la forme d'une modélisation qualitative du système à l'origine de son évolution, sous ses différentes formes ;
3. une fertilisation croisée par échanges itératifs et réciproques entre ces deux premiers mouvements.

La recherche devra permettre de mettre en évidence des pistes d'action et expliciter des recommandations opérationnelles.

3.7.3. Indicateurs de pauvreté

L'objectif du projet est double. D'une part, il s'agit de recalculer et de republier des indicateurs d'inégalité et de pauvreté pour la Wallonie. En raison de difficultés techniques, les indicateurs classiques sur la base des Statistics on Income and Living Conditions (SILC) n'étaient plus publiés depuis 2012 pour la Wallonie, alors qu'ils l'étaient pour les deux autres régions du pays. Tous les indicateurs sont accompagnés d'intervalles de confiance adéquats, pour éviter une mauvaise ou surinterprétation des chiffres publiés. D'autre part, il s'agit de proposer des analyses de la question de la pauvreté et des inégalités en Wallonie. Dans cette optique, la question du niveau de mesure de la pauvreté (ménage ou individu) est un objet d'investigation.

En 2016, ce projet a vu la publication d'une dizaine de fiches présentant chacun un indicateur relatif à la pauvreté en Wallonie. Cela a permis la réalisation d'un premier tableau de bord de la pauvreté en Wallonie reprenant, contextualisant et analysant ces indicateurs, ainsi qu'un article permettant de discuter de l'évolution de la pauvreté en Wallonie en croisant les indicateurs d'inégalités monétaires de SILC et des indicateurs sur l'endettement, prove-

nant de données administratives. Les résultats sont assez surprenants. Alors qu'on n'observe pas d'augmentation statistiquement significative des inégalités de revenus ou de la pauvreté monétaire en Wallonie ces dernières années, on assiste à une augmentation très importante des problèmes d'endettement.

3.7.4. Situation sociale des indépendants

Étudier spécifiquement la précarité des indépendants permet de mettre en évidence la réalité d'une population, qui en raison de ses spécificités, est mal appréhendée par les enquêtes plus classiques, alors qu'elle comprend une part importante de travailleurs pauvres. Sur la base des données de l'INASTI et de la BCSS, nous avons pu étudier la situation des indépendants sous l'angle des revenus, en intégrant pleinement la dimension du genre. Les résultats de ces analyses ont été publiés dans un article scientifique (de la revue *Reflets et Perspectives*) et dans le Rapport sur l'Économie Wallonne 2017. Il apparaît que la distribution des revenus des indépendants est très inégalitaire : à côté d'indépendants à très hauts revenus, de nombreux indépendants (y compris à titre principal) ont des revenus très faibles, voire nuls. On constate également une très forte inégalité entre femmes et hommes, tant dans l'accès au statut d'indépendant que dans les revenus tirés de l'activité, et cette inégalité ne s'explique pas par des effets sectoriels. Pour la suite de ce projet, en 2017, nous étudierons les données de la BCSS qui permettent de suivre année après année la situation des indépendants et d'explorer les effets liés au ménage (présence d'enfants, revenus et situation professionnelle du conjoint, etc.)

3.7.5. Recherche « Jeunes-Acteurs »

En 2014, l'IWEPS a amorcé une enquête qualitative auprès de groupes de jeunes précarisés et désaffiliés (18-29 ans) afin de mieux comprendre comment ils perçoivent leur place en tant qu'acteurs dans la société.

En 2015, la première vague de cette recherche « jeunes-acteurs » a permis la réalisation de sept groupes de paroles

avec un total de 47 jeunes dans cinq communes wallonnes (Braine-L'Alleud, Court-Saint-Etienne, Herstal, Marchin et Mons). Les recueils collectifs dans les groupes et les analyses ont porté sur les parcours, trajectoires de vie, situations familiales et socioéconomiques souvent chaotiques, ainsi que sur les logiques d'action développées par les jeunes par rapport au vécu de la grande précarité et de la désaffiliation.

En 2016, la deuxième vague de cette recherche, rebaptisée « jeunes précaires dans l'impasse ? » a permis la réalisation de huit nouveaux groupes de paroles avec un total de 43 jeunes dans cinq autres communes wallonnes (Charleroi, Marche-en-Famenne, Marchienne-au-Pont, Nivelles, Saint-Hubert).

Quatre thèmes ont été extraits et analysés en 2016 : la famille, la scolarité, l'image de soi et la gestion de l'argent. Les résultats de cette analyse ont été publiés dans un premier rapport de recherche en mai 2016.

Parallèlement au travail de recherche, des consultations auprès des cabinets de la RW et de la FWB ont été effectuées pour présenter les résultats. Les analyses ont ainsi été débattues avec les neuf cabinets en charge de la lutte contre la pauvreté, de l'action sociale et de l'égalité des chances, de l'emploi et de la formation, des pouvoirs locaux et des villes, de la jeunesse, du droit des femmes, de l'enseignement et de la promotion sociale, de l'aide à la jeunesse et des maisons de justice, de la qualité de la vie et de l'aide aux personnes, de l'enfance.

Suite à ces rencontres, l'IWEPS a décidé d'organiser, en partenariat avec le Délégué général aux Droits de l'Enfant, un séminaire réflexif sur la problématique des jeunes précaires désaffiliés en avril 2017.

Un deuxième rapport qui reposera sur la totalité des témoignages des 90 jeunes a également été amorcé fin 2016 ; il portera sur le regard que posent les jeunes sur les institutions, sur leur lieu de vie, leur perception quant à l'avenir et la montée des pensées extrémistes (l'extrême droite entre autres).

3.7.6. Le plan de cohésion sociale (PCS)

L'IWEPS entretient un partenariat privilégié avec la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale (DiCS) du Service public de Wallonie dans le cadre de sa mission de soutien méthodologique à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques publiques, en particulier le Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie (PCS). Ce dispositif, adopté fin 2008 par le Gouvernement wallon, vise à encourager les communes wallonnes à élaborer et mettre en œuvre un plan d'action orienté vers la promotion de l'accès de tous aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société.

3.7.7. Rapport sur la cohésion sociale en Wallonie

L'IWEPS participe au réseau des référents Cohésion sociale au sein des administrations wallonnes, piloté par la Di-

rection interdépartementale de la Cohésion sociale (DICs, Secrétariat général du SPW). La cohésion sociale est définie dans ce cadre comme « le processus qui contribue à assurer à tous l'égalité des chances et des conditions et l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social, culturel afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu ».

L'IWEPS est plus particulièrement en charge du volet statistique du prochain Rapport sur la Cohésion sociale en Wallonie (à publier fin 2017) qui s'articulera à la partie recueil d'informations sur les dispositifs et à l'analyse des politiques. Des exemples d'indicateurs statistiques déjà disponibles, notamment dans nos publications, ont été présentés par l'IWEPS lors de séminaires thématiques organisés par la DICs en 2016.

Ce projet est mené en collaboration avec le Service général du Pilotage et de la Coordination des politiques transversales, dans le cadre des synergies avec la FWB, car le champ analysé couvre les compétences gérées par la Fédération Wallonie Bruxelles.

3.8. MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Les travaux et études en matière de mobilité au sein de l'Institut trouvent leur origine dans l'intégration de l'Observatoire wallon de la mobilité (OWM) au sein de l'IWEPS au 1^{er} janvier 2004. Ils sont notamment déterminés par les missions spécifiques de l'OWM (arrêté GW du 6 décembre 2001) et s'inscrivent dans le cadre global des missions et recherches menées par l'IWEPS et plus particulièrement dans une approche transversale telle que prônée au sein de l'Institut.

En 2016, les travaux en matière de mobilité ont porté sur les éléments suivants :

- Amélioration des informations ayant trait aux comportements des individus en matière de mobilité, à savoir une réflexion sur les outils existants en la matière, de mobilité des personnes et la mise en place de deux en-

quêtes de mobilité récurrentes et de grande envergure (MOBWAL et GPSWAL). Le travail de terrain de ces deux enquêtes est réalisé en 2016-2017 et les premiers résultats seront disponibles fin 2017- début 2018.

L'objectif du projet MOBWAL est la réalisation d'une enquête récurrente sur les stratégies/comportements de mobilité des Wallons visant à obtenir des informations concernant les déterminants socioéconomiques des déplacements, les pratiques régulières et les stratégies de déplacement au sein du ménage, les motivations des choix d'utilisation de certains moyens de transport et les opinions en matière de mobilité. Il s'agit de constituer des variables permettant de mener une analyse socioéconomique des stratégies et des comportements des individus en matière de mobilité. En 2016, le questionnaire MOBWAL a été réalisé, testé auprès d'un

panel varié de volontaires, corrigé et informatisé. En vue de la réalisation du terrain, un échantillon représentatif de 2 600 individus de 18 ans et plus vivant en Wallonie a été tiré sur la base du Registre national.

L'objectif du projet GPSWAL est la réalisation d'un suivi des déplacements d'individus par GPS via l'usage de smartphones afin d'obtenir, de manière chronologique, arrêt par arrêt, les motifs, les modes de déplacements et d'autres éléments intéressants pour chaque enregistrement. En 2016, après avoir testé une version alpha (en interne) et une version beta (auprès de volontaires), l'application 'Connect IWEPS Edition', créée pour l'enquête, a été validée. Un échantillon représentatif de 10 000 individus de 18 ans et plus vivant en Wallonie a été tiré sur la base du Registre national. 7 000 d'entre eux ont été invités, par courrier postal, à participer à l'enquête. Le terrain a commencé en octobre 2016 et doit se terminer en mai 2017.

- Consolidation des données, des indicateurs et des recherches en lien avec les thématiques transports et mobilité à partir de différentes sources existantes, régionales, fédérales et internationales ; ce qui a permis :
 - la mise à jour des indicateurs et du diagnostic sur la mobilité sur le site de l'IWEPS ;
 - l'intégration d'un focus sur la mobilité dans les publications IWEPS (Chiffres-clés, *Working papers*...) ou dans des ouvrages collectifs (Tome 3 de l'Atlas transfrontalier paru en 2016) ;

- les réponses à différentes demandes et diffusion des indicateurs et données sur le site Walstat et communiqué de presse dans le cadre de la semaine de la mobilité.
- la valorisation à travers des réseaux d'échanges et autres comités ainsi qu'en réponse à des demandes extérieures.

- Développement d'un outil de mesure de l'accessibilité des lieux, afin de répondre à la mission de prédiction de l'OWM et en synergie avec l'ODT, vu la forte interaction entre le système de mobilité et l'aménagement du territoire.

L'objectif du projet « AccessLieux » est de développer un outil cartographique dynamique permettant de mesurer l'accessibilité géographique de tout lieu du territoire wallon selon différents moyens de transport. Pour un temps (et/ou distance) d'accessibilité déterminé à un lieu, l'outil permettra la définition d'une zone d'accessibilité autour de ce lieu (isochrone). Cette zone d'accessibilité peut alors être caractérisée, notamment par la population qui l'habite. Ce projet offre de grandes potentialités pour l'analyse de la localisation des services et équipements, leur aire d'influence théorique et la comparaison entre l'offre et la demande territorialisées.

- Participation à des projets transversaux au sein de l'IWEPS, via la mise à disposition de compétences en mobilité et des aspects énergétiques et de pollution de l'air y afférents.

3.9. ÉNERGIE

L'année 2016 a vu le lancement d'un projet de recherche prospective intitulé « Quels réseaux énergétiques pour la Wallonie aux horizons 2030 et 2050 ? » Ce projet a été élaboré en partenariat avec le Département Énergie et Bâtiment durable de la Direction générale opérationnelle Aménagement du territoire, Logement, Patrimoine et Énergie du SPW. Il est mené à bien par une équipe pluridisciplinaire composée de membres de l'ICEDD, de CLIMACT, de l'ULg, du Bureau fédéral du Plan et de l'IDD.

Ce projet a pour objet l'analyse prospective des évolutions possibles des réseaux énergétiques en Wallonie aux horizons 2030 et 2050. Sa réalisation a fait l'objet d'un marché public. Elle a débuté en février 2016 et sera clôturée en janvier 2018.

L'élaboration des scénarios comportera :

- la présentation des cheminements y aboutissant ;
- la description qualitative des scénarios ;
- l'examen des opportunités et des risques présentés par chaque scénario.

Ces trois composantes s'articuleront autour des trois mouvements suivants :

1. l'intégration des apports de l'administration wallonne et des acteurs de terrain, des experts et des opérateurs en matière d'énergie en Wallonie. Cette intégration supposera la participation de ces parties prenantes au processus de recherche ;
2. l'appréhension systémique de la distribution d'énergie sous la forme d'une modélisation qualitative du système à l'origine de son évolution, sous ses différentes formes ;
3. une *cross fertilisation* par échanges itératifs et réciproques entre ces deux premiers mouvements.

In fine, la recherche mettra en évidence des pistes d'action et explicitera des recommandations opérationnelles.

Cette recherche s'inscrira dans une perspective systémique et intégrera un travail empirique répondant aux

critères de scientificité. Tout comme les références théoriques convoquées dans le cadre de la recherche, les méthodes de collecte et de traitement des informations seront clairement explicitées. Une obligation de pertinence pour l'action publique et d'aide à la décision devra impérativement être respectée.

Le travail prospectif mené dans le cadre de ce projet intégrera les composantes suivantes :

- la délimitation et la description du champ d'analyse pertinent en prenant en compte ses différentes composantes. Cette délimitation pourra s'inspirer des travaux scientifiques et des pratiques en vigueur, mais elle devra se baser sur les spécificités wallonnes ; elle tirera profit d'une analyse préliminaire de la littérature ;
- l'élaboration et la présentation détaillée d'un scénario tendanciel élaboré sur la base des tendances observées en Wallonie en considérant qu'aucune nouvelle mesure n'est prise. Il s'agit donc d'un scénario « au fil de l'eau ». Ce scénario revêt une double importance : il est le point de départ d'une analyse prospective ayant pour but de définir les objectifs et les orientations du schéma prospectif ultérieur et il sert de référence pour les scénarios alternatifs ;
- la construction du scénario tendanciel s'appuiera sur une base de données prospective ainsi que sur l'analyse du système d'articulations des « variables » pertinentes. Cette analyse peut recourir à toute méthode appropriée. Les « variables », tout comme les articulations, seront examinées du point de vue de leur intérêt stratégique. Chaque variable fera l'objet d'un examen précis et documenté, par exemple, sous la forme de fiches descriptives présentant l'état de la variable ainsi que son évolution passée ;
- l'élaboration et la présentation détaillée d'au moins trois scénarios intégrés alternatifs, en suivant les mêmes principes que ceux explicités pour le scénario tendanciel. Les scénarios proposés seront développés suivant divers ensembles de variables susceptibles d'affecter ceux-ci à l'avenir ;

- la mise en récit des différents scénarios et chemine-ments afférents ;
- l'examen critique des implications, des coûts, des op-portunités et des risques portés par les différents scénarios. Les scénarios seront également évalués en termes de faisabilité économique et de gestion ;
- après identification des options futures préférables, l'éla-boration d'un plan stratégique afin d'assurer la concrétisation de ces dernières en identifiant non seulement les obstacles et les difficultés stratégiques à surmonter (que ces éléments renvoient à des « variables » ou à des acteurs), mais également les points d'appui et leviers pour la mise en œuvre de ce plan. Ce plan stratégique sera élaboré et présenté sur la base des résultats rela-

tifs aux points précédents. Il devra permettre, dans le prolongement du présent marché, l'élaboration de dis-positifs originaux et de mesures concrètes permettant d'opérationnaliser ce plan stratégique ;

- la conception, en partenariat avec les parties prenantes au projet, d'un dispositif de communication et de valo-risation originale des analyses menées et de leurs résul-tats, notamment les scénarios élaborés dans le cadre de la recherche. Ce dispositif tirera parti des technolo-gies modernes de communication et visera une cible plus large que la seule communauté scientifique à savoir également les décideurs politiques et la société civile. Il devra se concevoir comme un vecteur de mobilisation et d'innovations sociopolitiques.

3.10. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

3.10.1. Travaux de l'ODT

Les travaux menés par l'Observatoire du développement territorial (ODT) sont réalisés dans le cadre des missions de l'IWEPS, et notamment en collaboration avec le SPW-DGO4 et la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).

En 2016, l'ODT a poursuivi la collecte de données rela-tives au développement territorial, ainsi que la mise à jour des indicateurs précédemment construits (disponibili-tés foncières, superficies urbanisées...). Le set d'indica-teurs a notamment été enrichi dans un souci de meilleure compréhension des dynamiques en cours sur le territoire (mouvements résidentiels entre communes). Certains de ces indicateurs permettront d'alimenter la réflexion liée à l'actualisation du Schéma de développement de l'espace régional (SDER), les indicateurs complémentaires au PIB et les indicateurs des objectifs de développement durable des Nations Unies. Des fiches synthétiques publiées sur le site de l'IWEPS et mises à jour annuellement font état de différentes facettes du développement territorial wallon en reprenant des résultats d'observations statistiques et spa-tiales concernant des états du territoire wallon (structure

spatiale, utilisation du sol), mais aussi des dynamiques ter-ritoriales (mouvements résidentiels...). À côté des chiffres, ces fiches présentent également des analyses alimentées à partir de différents travaux menés par l'ODT et l'IWEPS, mais aussi par d'autres acteurs du développement ter-ritorial wallon (administrations, universités..., <http://www.iweeps.be/le-developpement-territorial-wallon-en-fiches>).

L'ODT a également travaillé sur la grille de densité de po-pulation wallonne à partir d'une méthodologie de la DG Regio, adaptée par l'INSEE. Cette approche harmonisée permet de classer les entités administratives européennes en trois classes selon leur degré de densité de population. L'application à la Wallonie permet d'avoir une nouvelle vi-sion de sa structure spatiale et la production de tableaux chiffrés de répartition de la population en fonction de la densité. Cette approche morphologique sera mise en re-lation avec une approche plus fonctionnelle de la définition des territoires.

Plus particulièrement, en lien avec la thématique démo-graphique, l'ODT a piloté un projet sur les mouvements résidentiels à l'échelle des communes wallonnes à partir des données « Mouvements » du Registre national. L'étude

visait à mieux comprendre les évolutions démographiques communales de ces 20 dernières années en décomposant les différents soldes de population et en étudiant les mouvements entre les villes et leur périphérie. Ce travail a en outre eu pour objectif de construire des bassins résidentiels, zonages du territoire permettant de mettre en évidence les liens migratoires préférentiels entre les communes. Cette étude publiée dans le *Working Paper* n°21 de l'IWEPS en 2016 a eu plusieurs relais dans la presse. La réflexion sur les zonages du territoire s'est prolongée en 2016 avec une comparaison méthodologique de la méthode ANABEL avec la méthode de Louvain (CORE-UCL) et devrait aboutir à une publication scientifique en 2017.

L'ODT a participé aux travaux du *Working Party on Territorial Indicators (WPTI)* à l'OCDE et a répondu à plusieurs demandes, principalement statistiques, dans le cadre des travaux de ce groupe.

3.10.2. Développement et diffusion de WalStat

WalStat, le portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie créé en 2013 continue à se développer. 2016 est une année de développement et d'ouverture technologique pour le portail.

En juin 2016, la version 6 affiche un tout nouveau look et de nouvelles fonctionnalités :

- WalStat est désormais compatible avec les smartphones et les tablettes afin de permettre à l'utilisateur de disposer des statistiques les plus récentes où qu'il soit.
- Les données sont progressivement converties dans le format 'rdf' lisible par machine
- Des fenêtres de recherche par mot-clé, par thématique et par entité ont été ajoutées pour permettre une navigation plus facile et rapide.
- Les fonctions de représentation graphique et d'agrégation deviennent disponibles pour les indicateurs secondaires : jusqu'alors ils n'étaient visibles que dans les fichiers de données et par commune.
- La plupart des indicateurs sont également disponibles par bassins EFE.

En décembre 2016, la version 7 a été mise en ligne. Les nouveautés sont :

- Ajout d'un nouveau niveau d'agrégation : la zone de police.
- Ajout d'un catalogue des métadonnées.
- Possibilité de télécharger, pour une thématique donnée et une entité sélectionnée, tous les indicateurs (clés et secondaires) historicisés. Auparavant, cela n'était possible que pour les indicateurs clés.

3.11. INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES AU PIB

Sous la législature 2009-2014, le Gouvernement wallon a inscrit dans sa Déclaration de Politique régionale et dans son plan d'actions prioritaires, le Plan Marshall 2.Vert, une action spécifique relative au développement d'indicateurs complémentaires au PIB. Il a chargé l'IWEPS de calculer cinq indicateurs phares, afin de guider et d'évaluer l'action du Gouvernement en complément du PIB:

- Un indice de situation sociale (ISS) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état de la société (capital social et humain) et un indicateur d'état des déséquilibres et des inégalités socioéconomiques ;

- Un indice de bien-être (IBE) qui s'appuie sur le cadre méthodologique développé par l'IWEPS ;
- L'empreinte écologique et la biocapacité (EE), calculées suivant les standardisations reconnues au niveau international, mais utilisant des données nationales ou régionales plus précises ;
- Un indice de situation environnementale (ISE) qui s'appuie sur deux indicateurs : un indicateur d'état des composantes de l'environnement et un indicateur de l'impact sur la santé humaine de l'état des composantes de l'environnement ;
- Un indicateur sur le capital économique.

Par ailleurs, le Gouvernement invite l'IWEPS à mettre en œuvre un système intégré d'indicateurs synthétiques composés reprenant les cinq indicateurs phares mentionnés ci-devant, un indicateur relatif à la gouvernance et un indicateur relatif aux pressions sociales et économiques sur l'environnement.

Le nouvel exercice 2016, publié et présenté en juin, a été l'occasion, pour l'IWEPS, d'affiner la méthodologie et de mettre en lumière de nouveaux résultats pour l'ISS et de construire et calculer pour la première fois l'indice de gouvernance.

L'ISS permet, d'une part, l'évaluation de l'état de la situation sociale et des déséquilibres et inégalités socioéconomiques en Wallonie ; d'autre part, sa comparaison dans le temps, de 2004 à 2014. L'évolution annuelle de l'indice fournit un signal propre à attirer l'attention du grand public et des utilisateurs tandis que les évolutions de ses composantes permettent d'identifier les éléments qui expliquent la tendance générale.

Le premier exercice de l'Indice synthétique de Gouvernance en Wallonie (IGW) a été calculé courant 2016 et publié sur le site dédié aux indicateurs complémentaires au PIB en juin 2016. Cet indice évalue la capacité des institutions publiques à mener des politiques efficaces, à être impartiales, à ne pas être corrompues et à être démocratiques. Ces politiques peuvent faire intervenir différents niveaux de pouvoir : régional, communautaire, fédéral, local et même européen. Cet indice se base sur le concept de « Quality of Government » (Qualités des institutions) qui considère que ces quatre dimensions sont essentielles pour le développement social et économique d'un État ou

d'une région. Il se base sur la perception des citoyens et permet un suivi temporel de ce concept.

En plus du dossier de presse transmis aux médias lors de la sortie de l'indicateur, celui-ci a été présenté au Forum Belge Francophone des Sciences sociales (BFSS) qui a eu lieu le 15 décembre à Charleroi, dans le cadre des ateliers des chercheurs.

À côté des travaux de développement progressif des indicateurs, l'IWEPS a poursuivi le débat et la communication autour du projet en construisant un site internet consacré aux indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie (voir 2.3.), et en réunissant le « comité des utilisateurs », ou en intervenant lors de séminaires universitaires ou colloques.

Dans le cadre de ce projet, l'IWEPS a collaboré étroitement en 2016 avec le Département du Développement durable du SPW dans le cadre des indicateurs de suivi des Objectifs de développement durable des Nations Unies adoptés à New York en 2016 et pour lesquelles une déclinaison wallonne est proposée. L'IWEPS a sélectionné, développé ou transmis un ensemble de statistiques relatives à ces objectifs. Les résultats de ces travaux seront publiés début 2017. L'IWEPS a également participé et contribué au groupe de travail interfédéral sur les indicateurs de développement durable dans le cadre de l'IS.

Pendant les années 2016-2019, l'IWEPS continuera son travail sur les nouveaux indicateurs et les mises à jour et améliorations des indicateurs existants afin d'aboutir à un système intégré et cohérent d'indicateurs apte à dresser un état des lieux du progrès sociétal en Wallonie.

3.12. ÉCONOMIE

3.12.1. Analyse de la compétitivité de l'économie wallonne

Ce projet de recherche vise à analyser en profondeur les performances exportatrices de l'économie wallonne et de mieux en comprendre les mécanismes sous-jacents. En préambule au projet, une vaste revue de la littérature appliquée au niveau belge et international a permis d'identifier des axes de travail prometteurs dans le cas wallon. Un séminaire tenu en interne à l'IWEPS a permis de confronter ces orientations de recherche avec la réalité des sources statistiques disponibles au niveau régional.

La première phase du projet a porté sur une analyse de type *shift-share* appliquée à des données détaillées d'exportations par type de produits et par pays de destination sur la période 2002-2014 (données Comext régionalisées). Cette analyse a notamment permis de montrer que les exportations wallonnes souffrent d'un faible degré de diversification géographique : comparée aux économies de la Zone euro, la Wallonie n'exporte pas suffisamment de produits vers les marchés émergents en forte croissance. Par contre, la spécialisation par produit des exportations wallonnes apparaît globalement plus favorable sur la période étudiée, avec notamment un poids relativement élevé des produits pharmaceutiques dont la demande mondiale est en forte croissance.

Une deuxième phase du projet avait pour objectif de mieux comprendre les fondements des performances exportatrices de l'économie wallonne. Des indicateurs essentiels tels que les marchés potentiels (la demande internationale adressée à la Wallonie) et la compétitivité prix et coûts (taux de change effectif réel) ont au préalable été construits pour la Wallonie. Ensuite, sur la base d'un modèle économétrique à correction d'erreur, l'effet de ces facteurs explicatifs sur les exportations a été estimé sur la période 1995-2015. Il ressort de l'analyse que, sur le long terme, l'évolution des exportations wallonnes est intimement liée à la demande potentielle, alors qu'aucun effet significatif de la compétitivité prix (ou coûts) n'a été identifié. Certaines hypothèses plausibles peuvent être formulées pour ex-

pliquer ce constat. Il s'agit en particulier de l'importance relative du secteur pharmaceutique et des services dans les exportations internationales de la Wallonie, dont les performances à l'export sont sans doute davantage déterminées par des aspects de compétitivité « hors prix » (qualité, degré d'innovation, réputation...) que par les prix ou coûts relatifs. Des analyses supplémentaires sont toutefois nécessaires pour étayer ces hypothèses de travail, notamment à un niveau plus désagrégé (niveau sectoriel). À l'avenir, des synergies devraient être dégagées avec d'autres travaux de recherche menés au sein de l'Institut, en particulier dans le domaine de la modélisation macroéconomique régionale (modèles Hermreg et Preview). Dans ces modèles, la demande extérieure constitue en effet un facteur essentiel de croissance économique et un canal de transmission privilégié des variantes de politique régionale telles que la baisse des coûts du travail.

3.12.2. Modélisation de l'économie régionale : HERMREG

Dans le cadre d'une convention entre l'IWEPS, les autres Instituts de Statistique régionaux (SVR et IBSA) et le Bureau fédéral du Plan (BfP), l'Institut collabore au projet HERMREG. L'objectif de ce projet est le développement d'un modèle multisectoriel régional de l'économie belge, via une désagrégation régionale des perspectives économiques nationales à moyen terme réalisées par le Bureau fédéral du Plan, la mise à disposition d'une base de données des principaux agrégats économiques régionaux et une analyse de différentes variantes.

Pour l'exercice de 2016, l'IWEPS a contribué à la réalisation de la projection 2016-2021 publiée au mois de juillet. La base de données qui alimente ces projections apportant, en soi, un éclairage intéressant, a notamment été mise à profit dans l'édition de 2016 du Rapport sur l'économie wallonne (REW) et sera aussi utilisée dans l'édition 2017.

En parallèle, l'équipe de recherche a poursuivi les travaux de développement qui visent à rendre le modèle plus apte

à rendre compte de l'impact de chocs économiques régionaux. Avec une modélisation progressivement ascendante (*bottom-up*), les résultats du modèle ne constitueront plus une désagrégation des résultats nationaux, mais répondront à une dynamique régionale propre. La troisième phase de ces développements, achevée en 2012, consistait principalement à estimer des fonctions de production régionales sectorielles. Le modèle « hybride » qui a résulté de cette phase demeurerait toutefois incomplet tant que la demande adressée aux différents secteurs de chaque région n'était ni connue ni modélisée. Profitant des développements statistiques menés avec la Banque Nationale de Belgique (BNB) (voir 3.12.6.) et dans le cadre du tableau entrées-sorties interrégional (voir 3.12.2. du Rapport d'activités de 2015), une quatrième phase de développement s'est donc attelée à estimer cette demande (investissements, consommation des ménages, exportations et importations internationales et interrégionales). Elle s'est terminée au début de l'année 2016. Le bouclage ainsi réalisé entre l'offre et la demande a permis de tester des premières variantes de politique économique régionale. Les volets revenus méritent cependant d'être approfondis dans ce premier modèle *bottom-up* opérationnel, ainsi que certains aspects liés au marché du travail et aux finances publiques. L'ensemble du modèle doit également être entièrement réestimé dans un cadre comptable cohérent. Un nouveau programme de travail a dès lors été établi en 2016. Il s'inscrit dans une cinquième phase de développement pluriannuel.

3.12.3. Évaluation des politiques régionales : le modèle PREVIEW

Le projet PREVIEW, acronyme de *Programme régionalisé d'Évaluation de Variantes de politique et de leur Impact sur l'Économie wallonne*, vise à construire un modèle de macro-simulation capable d'évaluer les effets macroéconomiques de l'adoption de variantes dans la politique régionale belge. L'impact de chocs économiques exogènes, par exemple un choc de demande européenne, pourra également être évalué par l'outil.

Le projet a déjà connu deux phases de développement : une première phase associée à une étude de faisabilité,

une seconde phase portant sur la conceptualisation et la formalisation du modèle théorique. La phase III du projet, lancée début 2016, a pour fil conducteur l'opérationnalisation progressive de l'outil PREVIEW dans le but d'obtenir, à terme, un modèle de macro-simulation réaliste, capable à la fois de réaliser des analyses se rapportant à l'économie wallonne et de produire des simulations des effets à attendre de modifications dans le *policy mix* wallon, notamment celles liées aux transferts de compétences. L'idée est ainsi de pouvoir mieux appréhender les conséquences pour la Wallonie de la régionalisation accrue de l'économie belge.

Les travaux réalisés au cours de l'année 2016 ont permis d'aboutir à une première version opérationnelle de l'outil basée sur une structure géographique de type *bottom up* pour les trois régions belges. Cette version exploite les données les plus récentes en termes de statistique régionale et possède une ossature macroéconomique bien établie, qui repose sur la formalisation de deux types de marchés interconnectés au niveau régional :

- le marché régional des biens et services, supposé être en équilibre (l'offre égalise la demande). Les entreprises évoluent ainsi dans un contexte de minimisation des coûts de production en considérant les taux d'intérêt comme fixes. Les flux interrégionaux de biens et services sont modélisés en exploitant la structure du tableau *input/output* régional (RIO) ;
- le marché régional du travail, supposé être en déséquilibre (l'offre dépasse la demande, générant du chômage). L'offre de travail, définie comme la population active de la région, est considérée comme exogène alors que la demande de travail est déduite du comportement d'optimisation des entreprises régionales. Les déplacements entre le lieu de domicile et le lieu de travail constituent la dynamique interrégionale du marché du travail.

La variante de politique régionale principalement étudiée dans cette première partie de la phase III concernait une baisse simultanée du coût du travail dont l'ampleur serait spécifique à la région ; le modèle permet ainsi d'évaluer les implications de l'adoption de tels scénarios dans chacune des économies régionales.

Trois orientations ont été mises à l'agenda pour la suite du développement du modèle : (1) le découpage de la population des travailleurs de manière à isoler les groupes plus vulnérables, (2) la ventilation sectorielle des économies régionales et (3) l'adoption d'une structure plus fine pour le coût du travail qui distinguerait les réductions de cotisations patronales attribuées aux groupes cibles (compétence régionale) des réductions structurelles restantes décidées au niveau fédéral.

3.12.4. Analyses conjoncturelles

Depuis 1991, l'IWEPS effectue semestriellement des exercices de prévisions économiques à court terme de l'économie wallonne.

Deux numéros de « Tendances économiques » ont été publiés en 2016 : le numéro 50 en juin et le numéro 51 en octobre. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le service « conjoncture » de l'IRES (UCL). L'IWEPS publie, en outre, une note mensuelle de conjoncture, qui reprend une trentaine d'indicateurs sur la conjoncture belge et wallonne. Ces publications sont un outil de veille conjoncturelle qui permet de mettre en évidence tout changement dans les principales séries statistiques de l'économie wallonne.

3.12.5. Comptabilité régionale

Les travaux visant à étendre les statistiques économiques régionales établies dans un cadre comptable harmonisé ont été poursuivis en 2016. Alors qu'ils faisaient l'objet d'une convention entre la Banque Nationale de Belgique et les trois Régions jusqu'en 2015, ils s'inscrivent désormais dans le cadre de l'Institut des Comptes nationaux. Durant l'année 2016, l'IWEPS a ainsi à nouveau contribué au suivi de l'ensemble de ces travaux et a pris part plus spécifiquement à l'estimation régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif, ainsi qu'à l'épargne des ménages. La publication de juillet 2016 y relative a porté sur la période 1999-2013. Les développements se sont ensuite poursuivis au second semestre avec l'objectif d'intégrer une nouvelle actualisation de ces dépenses dans la publication habituelle des comptes régionaux de l'ICN au début de l'année 2017.

Au-delà de ces collaborations, la comptabilité nationale offre un cadre de référence à plusieurs projets de l'IWEPS, pour lesquels l'Institut a poursuivi ses propres estimations en 2016. Ainsi, une version simplifiée des composantes de l'optique dépenses du PIB selon une fréquence trimestrielle sert de base aux prévisions conjoncturelles publiées dans Tendances économiques (voir 3.12.4.). De même, pour les besoins du modèle HERMREG (voir 3.12.2.), des séries rétrospectives des agrégats de la comptabilité régionale de l'ICN sont établies pour une douzaine de secteurs d'activité. Enfin, plusieurs indicateurs issus de la comptabilité régionale sont présentés sur le site internet de l'Institut.

3.12.6. «Politique» des pôles de compétitivité

En 2016, l'IWEPS a poursuivi ses études en lien avec les pôles de compétitivité et leur évaluation.

Ces travaux portent, tout d'abord, sur la conception et la mise en place d'un système d'information relatif à la politique wallonne des pôles de compétitivité (en abrégé, SI-POLES); soit un ensemble organisé et intégré de ressources (données, documents, procédures, logiciels, ressources humaines, etc.) permettant d'acquérir, de stocker, de traiter et de communiquer de l'information dans une optique de pilotage stratégique de la politique wallonne des pôles de compétitivité (orientation stratégique, suivi et évaluation). Le SI-POLES constitue un outil nécessaire à l'IWEPS dans l'exécution de ses missions d'élaboration de statistiques et d'évaluation ; missions pour lesquelles l'IWEPS doit disposer et pouvoir mettre en relation des informations et des données en provenance notamment de diverses administrations fonctionnelles et des pôles de compétitivité eux-mêmes. Plus généralement, le SI-POLES peut s'avérer utile à tout acteur impliqué dans le pilotage stratégique de la politique des pôles de compétitivité. L'IWEPS interagit avec ces autres utilisateurs potentiels via un groupe de travail (en abrégé, GT SI-POLES), en vue de mettre au point un système qui réponde également, autant que possible, à leurs besoins propres.

Fin de l'année 2016, le projet SI-POLES s'est concrétisé par une première version d'un portail internet qui ras-

semble, à destination des parties prenantes de la politique, des indicateurs identifiés comme utiles au pilotage stratégique.

Par ailleurs, dans la foulée de l'évaluation du Plan Marshall 2.Vert, l'IWEPS a réalisé une analyse exploratoire visant à évaluer, sur la base d'une approche quantitative (méthodes des doubles et triples différences et techniques de *matching*, mobilisant des microdonnées d'entreprises issues de divers répertoires statistiques), l'effet de la politique des pôles de compétitivité sur les performances économiques des entreprises participantes. En 2016, l'IWEPS a poursuivi la valorisation scientifique de cette étude. En particulier, le travail a fait l'objet d'une présentation lors de la conférence internationale « *What's new in the economics of innovation? Theory, empirics and public policy* » organisée en décembre par le laboratoire d'économie appliquée de Grenoble. Cette année, les enseignements de cet exercice exploratoire ont également servi de base à l'élaboration du projet d'analyse évaluative des pôles de compétitivité dans le cadre du programme d'évaluation du Plan Marshall 4.0.

Cette analyse évaluative prévoit de parfaire la stratégie empirique mise en œuvre précédemment et d'élargir le questionnement aux performances en termes de recherche, développement et innovation. En lien avec les objectifs de la politique, il est également envisagé d'enrichir et de mettre en perspective l'analyse causale par une étude macroéconomique sur la question de la compétitivité de l'économie wallonne. Pour faciliter le travail de préparation et de mise en cohérence des données administratives à mobiliser, l'analyse évaluative s'appuiera sur la base de données relationnelle mise en place dans le cadre du projet SI-POLES.

Le projet d'évaluation a été présenté au Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0 en juin 2016. Une version synthétique de ce projet est disponible sur le site de l'IWEPS. Le rapport final d'évaluation sera remis au Gouvernement wallon à la mi-2018.

3.12.7. Prospective : transmission d'entreprises

Sur le plan de la prospective, 2016 a vu la finalisation d'un projet relatif à la transmission d'entreprises en Wallonie.

Partant du constat du vieillissement de la population des chefs d'entreprises, d'un risque de déficience de repreneurs et des conséquences possibles quant à la survie de nombreuses entreprises et à l'emploi qui dépend, directement ou indirectement, de l'activité de celles-ci, l'IWEPS a développé un programme de recherche sur l'évolution du repreneuriat en Wallonie et sur les effets de ces processus sur le système économique wallon.

Dans ce cadre, trois interrogations initiales ont été posées comme point de départ de ce programme :

- la transmission d'entreprise est-elle, ou va-t-elle, constituer un problème de nature macroéconomique en Wallonie ? ;
- le cas échéant, est-il possible d'identifier l'ampleur et les origines de ce problème ? ;
- quelles sont ou quelles seraient les conséquences de ce problème sur l'économie et la société wallonne ?

Ce sont ces questions qui ont conduit l'IWEPS à élaborer un projet de recherche prospective et à soumettre ce projet à un marché public.

Cette recherche a poursuivi les objectifs suivants :

- sur la base des données disponibles, une présentation synthétique des initiatives existantes en Wallonie et dans l'Union européenne en matière de repreneuriat, de leurs résultats et d'éléments d'évaluation éventuels ;
- une description synthétique de la situation relative à la transmission d'entreprises en Wallonie et de l'évolution des populations concernées par la problématique, principalement celle des chefs d'entreprise et celle des repreneurs, en tenant compte des variables structurelles telles que le secteur d'activités, la localisation et la taille des entreprises ;
- sur la base de la description mentionnée aux points (a et b), l'identification des évolutions possibles et plausibles, et ce en intégrant à cet exercice prospectif les divers phénomènes et dynamiques pertinents ;

- l'évaluation prospective des impacts de ces évolutions pour la Wallonie, et ce en identifiant et en caractérisant à la fois les pratiques et les « espaces » critiques (secteurs, formes juridiques, aires géographiques...) et les fenêtres d'opportunité exploitables ;
- des propositions de pistes d'action politique et la mise en évidence des différentes initiatives à promouvoir pour minimiser les risques et maximiser les opportunités identifiées ;
- l'explicitation détaillée des données et méthodes adoptées pour mener à bien la recherche ainsi que la description des dispositifs mis en œuvre pour associer l'administration régionale et la Sowaccess à la recherche.

Le marché a été attribué à la fin de l'année 2014, a commencé en 2015 pour se terminer en 2016. Le comité d'accompagnement de ce projet était composé d'un représen-

tant de la SOWACCESS, d'un représentant de la Direction générale opérationnelle de l'Économie, de l'Emploi et de la Recherche et de membres de l'IWEPS. La réalisation de la recherche a été assurée par l'Institut Destrée, aidé par la SONECOM.

3.12.8. FEDER

L'IWEPS collabore également avec le département du SPW chargé de la mise en œuvre des fonds structurels en Wallonie (DCFS). En particulier, l'Institut fournit annuellement une analyse du contexte socioéconomique national et régional, actualise le tableau de bord des indicateurs de contexte et de réalisation du FEDER et apporte un appui technique aux évaluations des programmes. Enfin, il apporte son expertise lors des comités de suivi des fonds structurels européens.

3.13. FINANCES ET BUDGET

Comme chaque année, l'IWEPS a rédigé le Rapport économique figurant dans l'Exposé général du budget initial de la Région wallonne. Celui-ci présentait les perspectives macroéconomiques de la Wallonie pour la période 2016-2017, ainsi qu'une analyse structurelle et conjoncturelle du marché du travail. Les perspectives macroéconomiques et l'analyse conjoncturelle du marché du travail sont extraites de Tendances économiques n°51.

Afin de faire face aux principales demandes en matière budgétaire, les décisions gouvernementales relatives au budget ont fait l'objet d'une veille et ont été analysées. L'autre objectif de cette veille est d'assurer le développement de cette compétence au sein de l'IWEPS.

3.14. FONCTION PUBLIQUE

3.14.1. L'emploi dans la fonction publique

Par décision du Gouvernement wallon du 12 décembre 2008, l'IWEPS s'est vu confier une mission de production d'informations sur l'emploi dans la fonction publique wallonne. En 2012, dans la perspective de disposer d'une vue intégrée de la fonction publique de la Région wallonne et de la Communauté française, le ministre de la Fonction publique a chargé l'IWEPS d'étendre la collecte annuelle de données à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2016, l'IWEPS a organisé une nouvelle collecte de données portant sur les années 2013 à 2015. En vertu de l'accord de coopération sur le renforcement des synergies en matière de statistiques entre la Communauté française et la Région wallonne, le périmètre de l'étude comprendra l'ensemble des organismes faisant partie du secteur XVI (Wallonie) et du secteur XVII (Communauté française). Aux variables des éditions précédentes, l'IWEPS a ajouté l'historique de l'emploi. Cette variable permettra de donner une vue de la mobilité des travailleurs du secteur public entre secteur privé et secteur public, d'une part, entre organismes du secteur public, d'autre part. La publication des résultats est prévue en 2017.

3.14.2. Prospective de la fonction publique

L'année 2016 a vu l'IWEPS poursuivre son travail prospectif sur les futurs possibles de la fonction publique régionale wallonne (Service public de Wallonie et Organismes d'intérêt public) à l'horizon 2030-2040.

La fonction publique sera confrontée, à plus ou moins brève échéance, à de multiples pressions. Tout d'abord, sur le plan démographique, il s'agira d'anticiper les effets du vieillissement de la pyramide des âges du personnel

employé dans l'administration. Les départs devront être compensés par l'engagement d'hommes et de femmes plus jeunes, dans un contexte de vieillissement de la population dans son ensemble. Ensuite, les nouveaux transferts de compétences prévus par la sixième réforme de l'État créent une nécessité de recomposer l'organisation de l'administration régionale pour lui permettre de mener au mieux ses nouvelles missions. En outre, la modification de la loi de financement des Communautés et des Régions a un impact significatif sur l'enveloppe budgétaire à la disposition de la Région, et par là même sur la gestion des ressources humaines au sein de la fonction publique wallonne.

Le projet d'initiative mené par l'IWEPS vise ainsi d'abord à identifier les tendances lourdes et les incertitudes qui pèseront sur la fonction publique régionale, envisagée comme un environnement en transformation. Sur la base des variables et composants de cette analyse prospective, l'objectif à moyen terme est d'élaborer, avec les parties prenantes, des scénarios contrastés d'évolution qui permettent aux acteurs de l'administratif de se questionner sur leur avenir et d'adopter une attitude proactive face à ces changements.

Le travail mené sur ce projet en 2016 a assuré le développement de trois aspects : premièrement, l'analyse des variables tendanciennes permettant d'anticiper une série de transformations de l'activité administrative à l'horizon 2030 ; deuxièmement, le développement d'une entrée par la question de la digitalisation et de l'innovation dans l'action administrative comme centre du système prospectif et vecteur de transformation majeur pour la décennie à venir ; troisièmement, un premier travail de réflexion autour de scénarios d'évolution de l'action administrative. Cette analyse a permis de construire une approche systémique des mutations de l'action administrative dont les résultats sont en cours de publication.

3.15. ENQUÊTE ISSP

ISSP, pour « International Social Survey Programme », signifie « Programme international d'enquêtes sociales ». Ce dispositif, créé en 1985, regroupe aujourd'hui une quarantaine de pays. Depuis 2006, l'IWEPS (pour la partie francophone), en partenariat avec le SVR – Studiedienst van de Vlaamse Regering (pour la partie néerlandophone), a pu intégrer le réseau pour y représenter la Belgique.

Objectifs :

- Réaliser, tous les deux ans, des enquêtes d'opinion sur des thèmes importants en sciences sociales afin de permettre des mises en perspective multiculturelles et multinationales des perceptions des citoyens belges et wallons sur ces thèmes. Les chercheurs du réseau ISSP concentrent leurs efforts sur la formulation de questions pertinentes et comprises de la même manière, quels que soient la culture, le contexte national et le langage.
- Comprendre et comparer l'évolution des attitudes et comportements des citoyens face à des mutations sociales ou des questions d'organisation de la société.
- Fournir des données statistiques au niveau international pour la Belgique.
- Produire des données pour comprendre les évolutions, comparer les données et informer les pouvoirs publics sur les attitudes et comportements des citoyens face à des mutations sociales ou des questions d'organisation de la société.

Méthode

Depuis 2015, les enquêtes se font en mode mixte : les 6 000 personnes sélectionnées aléatoirement dans le Registre national peuvent répondre soit par voie électronique, soit par envoi postal du questionnaire autocomplété. Les précédentes éditions des enquêtes ISSP étaient uniquement postales.

Résultats

Les données et les métadonnées de chaque module ISSP sont mises gratuitement à la disposition des chercheurs, aux formats Spss ou Stata, après identification sur le site du GESIS Data Archive Online Study Catalogue (ZACAT).

Les données récoltées par enquête en 2015-2016 sont celles relatives aux modules 2014 «Citoyenneté » et 2015 « Sens du travail ». Les données collectées, corrigées, formatées et documentées selon les normes exigées par le réseau ISSP ainsi que les métadatas associées à ces deux modules ont été déposées au GESIS en juin 2016 afin d'y être mises à disposition du public. La prochaine collecte de données est programmée en 2017-2018.

La documentation est disponible via la plateforme d'analyse en ligne ZACAT à l'adresse <http://zocat.gesis.org/webview/index.jsp?object=http://zocat.gesis.org/obj/fStudy/ZA5950>.

Une bibliographie complète des publications mentionnant les résultats des enquêtes ISSP pour au minimum deux pays est disponible sur le site ISSP : 2015 ISSP bibliography.

3.16. ÉVALUATION DU CERTIFICAT EN MANAGEMENT PUBLIC

À la demande de l'École d'Administration publique (EAP), l'IWEPS a réalisé une évaluation de la mise en place du Certificat en management public (CMP), processus développé dans le cadre de la réforme des mandats de 2012 décidée par les Gouvernements wallon et de la Communauté française. L'obtention de ce Certificat en management public permet aux lauréats détenteurs du titre d'intégrer le pool de candidats mandataires. Ce pool commun aux deux exécutifs est l'unique point d'entrée pour une désignation à un poste sous mandat dans la haute fonction publique wallonne et de la Communauté française.

Le dispositif étudié, le CMP, est donc une formation destinée aux candidats qui postulent aux emplois soumis au régime des mandats des Services des Gouvernements et des Organismes d'intérêt public de la Région wallonne et de la Communauté française. Sa mise en place, décidée dans un accord de coopération conclu en septembre 2012 entre le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Communauté française, constitue une des trois missions principales de l'École d'Administration publique. À ce jour, deux cycles de formation ont été organisés : le premier a été lancé à la mi-avril 2013, le second fin août 2013 ; en liaison avec l'engagement pris par les Gouvernements wallon et de la Communauté française de pouvoir synchroniser la désignation de mandataires avec la durée des législatures.

L'évaluation avait une double finalité : cognitive d'une part (fournir au commanditaire des explications sur le processus mis en œuvre pour le CMP) et instrumentale d'autre part (apporter au commanditaire de l'information dans son travail de réflexion, d'analyse et d'orientation de la politique et identifier des pistes d'amélioration).

Ces objectifs ont impliqué une analyse précise du processus, la description de la structure de l'intervention, l'identification de ses objectifs, la compréhension de ses étapes et les composantes de sa mise en œuvre, la vérification de

la manière dont il se déroulait et s'il atteignait les objectifs poursuivis, l'identification des facteurs de risques, l'étude des relations entre la mise en place du dispositif et son contexte, l'identification des éléments significatifs déterminant son évolution.

Le processus de mise en place du CMP a été analysé dans chacune de ses quatre étapes consécutives et constitutives, essentiellement sous l'angle de la cohérence interne de ces différentes étapes et de leur contribution à l'atteinte des objectifs (Étape 1 : appel à candidatures et sélection des candidats à l'Executive master ; Étape 2 : Executive master en management et épreuve finale du Certificat interuniversitaire conféré par les universités de la Communauté française – La formation ; Étape 3 : Certificat en Management public – Examen de fin de cycle par le Selor ; Étape 4 : Constitution du pool, appel aux candidats mandataires et désignation des mandataires).

Les questions évaluatives auxquelles l'analyse a cherché à répondre étaient les suivantes:

- Dans quelle mesure les différentes étapes du processus sont-elles cohérentes entre elles ?
- Dans quelle mesure le processus mis en place favorise-t-il l'atteinte des objectifs poursuivis ?
- Quels sont les facteurs clés favorables ou défavorables de la mise en place de la réforme ?

Pour y répondre, l'IWEPS a utilisé un vaste recueil de données issues des documents fondateurs, de documents administratifs (EAP, Selor, universités), de la littérature sur le sujet. Il a par ailleurs réalisé une série d'entretiens semi-directifs auprès des concepteurs, de mandataires et mené une enquête électronique auprès des participants au dispositif CMP. La méthode utilisée dans ce travail d'évaluation de processus se fonde sur une triangulation des analyses documentaires, statistiques, d'enquêtes et d'entretiens.

3.17. INTERFÉDÉRALISATION DE LA STATISTIQUE

Suite à l'accord institutionnel pour la sixième réforme de l'État et à l'accord de coopération signé en juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française, un processus d'interfédéralisation de la statistique s'est mis en place. Il a conduit, outre à la création d'un Institut interfédéral de Statistique (établissement public doté de la personnalité juridique), à la reconnaissance de l'IWEPS comme autorité statistique pour la Wallonie (Arrêté du Gouvernement wallon de novembre 2015).

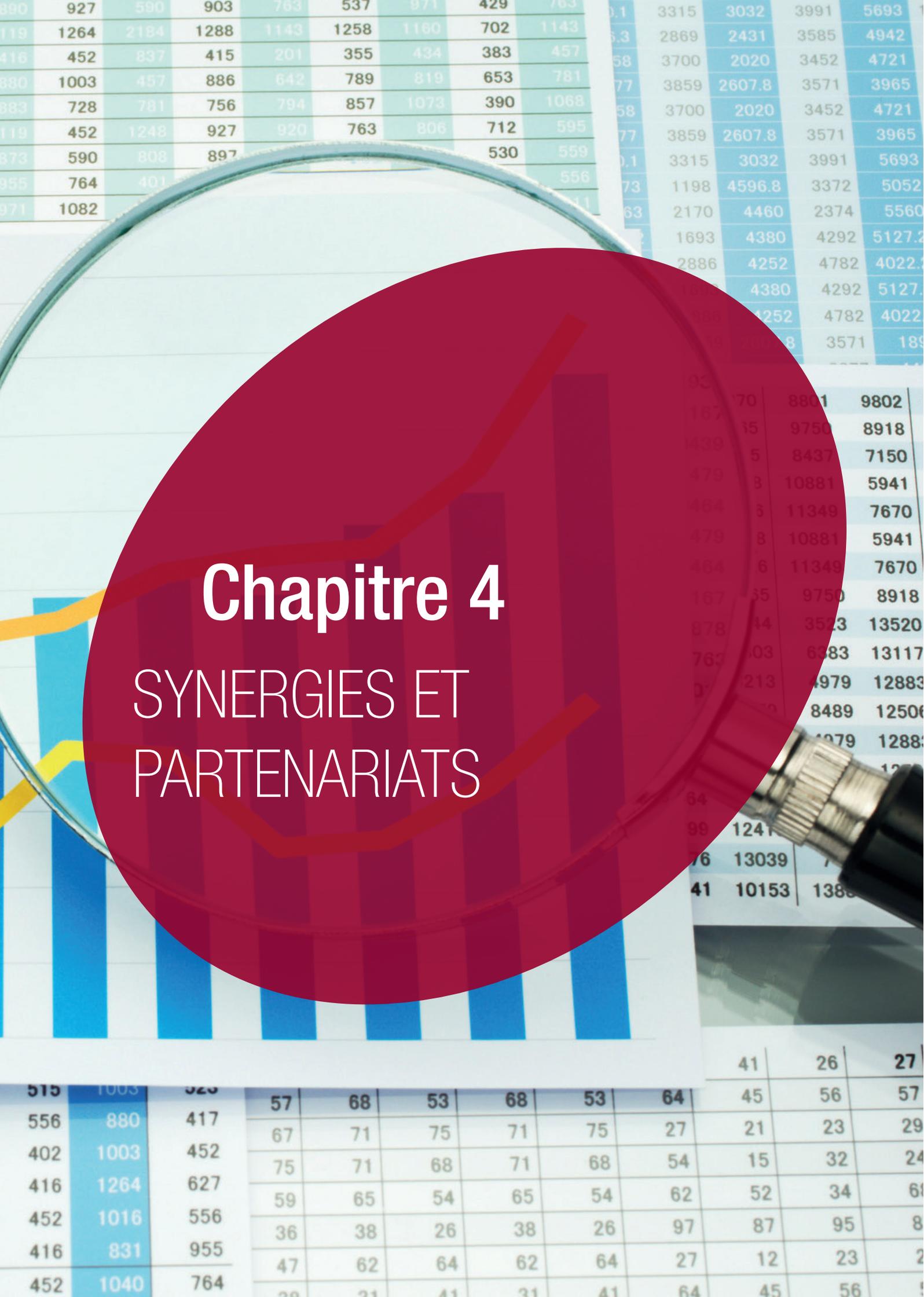
Cette reconnaissance implique, outre le suivi des travaux menés par l'Institut interfédéral de statistique, la préparation d'un environnement juridique et organisationnel assurant la production et la diffusion de statistiques publiques

officielles régionales, respectant le code de bonnes pratiques des statistiques européennes.

Ce projet à caractère transversal est pris en charge par la Cellule études et développements internes.

Les travaux IIS 2016 ont consisté en la mise en place du Conseil d'administration et de trois groupes de travail (Programme statistique – Sécurité et questions juridiques – Positionnement international).

Les réalisations principales en 2016 sont l'établissement d'un programme intégré pour 2017 de l'IIS comprenant des accords de collaboration entre les membres de l'IIS pour la concrétisation de huit statistiques intégrées à établir conjointement et du programme statistique wallon .



Chapitre 4

SYNERGIES ET PARTENARIATS

4.1. SYNERGIES STATISTIQUES FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Suite au décret du 26 novembre 2009, portant assentiment de l'accord de coopération conclu le 8 octobre 2009 entre la Région wallonne (devenue Wallonie) et la Communauté française (devenue Fédération Wallonie-Bruxelles) dans le cadre du renforcement des synergies dans les matières statistiques, l'IWEPS est chargé, en collaboration étroite avec les services du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (MFWB) et l'ETNIC, de produire des analyses, des études et des collectes de données dans les domaines relevant des compétences de la Fédération.

L'objectif est de contribuer au pilotage des politiques en articulant les systèmes d'information, en harmonisant les concepts, les indicateurs et en organisant des récoltes de données de manière transversale aux découpages des compétences et des territoires. La coopération vise ainsi à réaliser des économies d'échelle et à ouvrir de nouveaux chantiers.

Dans le cadre de ce décret, l'IWEPS mobilise l'équivalent de deux temps pleins pour travailler dans les domaines relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Plusieurs chercheurs de l'IWEPS contribuent à ce dispositif, soit de manière ponctuelle, soit de manière récurrente.

Depuis 2015, le programme des synergies statistiques a été organisé autour des thématiques liées aux compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce nouveau programme de travail a été validé par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles début 2016. Il comporte à la fois des projets pour lesquels l'IWEPS a engagé des ressources et des projets sur lesquels l'IWEPS est sollicité comme expert.

En 2016, les activités réalisées en lien avec les synergies concernaient les thématiques suivantes :

4.1.1. Enseignement

L'IWEPS intervient en tant que soutien méthodologique pour aider à la construction des systèmes d'informations utilisés au niveau des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi mis en place par les autorités régionales et communautaires au début 2015 (voir 3.3.1.).

En 2016, l'IWEPS a poursuivi la préparation des éléments constitutifs du futur cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs (voir 3.3.2.).

4.1.2. Les chiffres-clés de la Fédération Wallonie-Bruxelles

L'IWEPS participe de manière récurrente à la publication « La Fédération Wallonie-Bruxelles en chiffres » par la réalisation de nombreux indicateurs pour la première partie de la publication relative aux indicateurs généraux de cadrage et par un travail de relecture méthodologique de l'ensemble de la publication.

4.1.3. Statistiques sur l'éducation et la formation des adultes

L'IWEPS est notamment impliqué dans les collectes de données et les analyses produites par le Comité de pilotage permanent sur l'alphabétisation des adultes. Tant dans ce cadre que dans la mise en place de systèmes d'informations nécessaires au fonctionnement des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi, l'IWEPS analyse les données de l'enseignement de promotion sociale (voir 3.3.3.).

4.1.4. Cohésion sociale

L'IWEPS contribue au volet statistique du prochain rapport sur la cohésion sociale en Wallonie qui couvre les compétences gérées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (voir 3.7.6.).

4.2. STATISTIQUES TRANSFRONTALIÈRES

L'IWEPS représente la Wallonie dans cinq groupes de travail produisant des statistiques transfrontalières :

- Premièrement, dans le groupe de travail en charge de la rédaction de l'atlas transfrontalier (rédigé en collaboration avec la Direction régionale de l'INSEE Nord-Pas-de-Calais et le STATEC). L'année 2016 a été consacrée à la finalisation du 3^e tome traitant des thématiques de l'environnement et du territoire, et à sa publication. Parallèlement, le groupe de travail a organisé un séminaire sur le thème « L'observation transfrontalière, quelle organisation pour quelle action ? », qui s'est tenu en avril 2016 à Tournai.
- Deuxièmement, dans le Groupe de travail des offices statistiques de la Grande Région. Celui-ci a continué le développement du portail statistique de la Grande Région qui est opérationnel depuis juillet 2016, à l'adresse www.grande-region.lu. Outre le travail technique, l'ensemble des données et métadonnées a été revu.
- Troisièmement, dans l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi de la Grande Région (OIE). En 2015 et 2016, c'est l'IWEPS qui a assuré la présidence de son Comité de pilotage. L'IWEPS participe également aux travaux du réseau des Instituts spécialisés, sur la thématique suggérée par la Présidence wallonne du Sommet de la Grande Région : l'impact sur l'emploi de la Grande Région de la numérisation de l'économie. Le 7 juin l'Observatoire interrégional du marché de l'Emploi (OIE) a fêté ses 15 ans avec un événement sur le thème « La Numérisation du monde de travail » dans la mine Wendel à Petite Rosselle en Lorraine. Fin 2016, l'Observatoire interrégional du marché de l'Emploi a publié son dixième rapport soumis au 15^e Sommet de la Grande Région. Il décrit et analyse la situation et l'évolution du marché de l'emploi dans la

Grande Région à partir des principaux indicateurs structurels. Ce dixième rapport se compose de cinq cahiers : Situation du marché de l'emploi ; Mobilité des frontaliers ; Evolution démographique (40 pages) ; Situation des jeunes (ce cahier sera publié en février 2017) ; Formes atypiques de travail et d'emploi. Chaque cahier est introduit par les principaux indicateurs sur le marché de l'emploi. Le dixième rapport inclut également le rapport consacré au thème spécifique de la numérisation du monde du travail.

- Quatrièmement, l'IWEPS est partenaire du projet européen Interreg 'Compétences sans frontières – Grenzeloos Competent'. Celui-ci vise à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande d'emplois dans la région transfrontalière. Les 21 partenaires flamands, français et wallons du projet concentrent leurs actions sur les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et des nouveaux matériaux et de l'écoconstruction. Ils développent ainsi des programmes de formations transfrontaliers, améliorent l'information sur les opportunités d'emploi de part et d'autre de la frontière et accompagnent les entreprises dans leurs démarches d'embauche. Un observatoire socioéconomique facilitera l'identification et l'analyse des évolutions de l'emploi transfrontalier.
- Cinquièmement, le projet GeDiDoT en collaboration avec d'autres partenaires issus de provinces wallonnes et de régions françaises déposé dans le cadre des projets européens Interreg V a obtenu un financement pour la constitution d'une base de données transfrontalière permettant une analyse de la santé le long de la frontière franco-belge. Le projet a pu être initié en juillet 2016 et une personne a été engagée afin d'en suivre la réalisation.

4.3. PARTICIPATION AU CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN ANALYSE PROSPECTIVE

Dans le cadre de sa mission de développement de la prospective en Wallonie, l'IWEPS a été à l'initiative, en 2014, de l'organisation de la première édition du certificat interuniversitaire en analyse prospective. Ce programme de 75 heures a été développé par l'UCL, l'ULg, l'IWEPS et le Conservatoire national des Arts et Métiers (depuis 2016 pour ce dernier). La deuxième édition de ce certificat a été mise au point lors de l'année 2015 et a débuté en février 2016. Une troisième édition a été préparée lors de l'année 2016 en vue d'être tenue dès février 2017.

Ce certificat s'adresse à toute personne titulaire d'un diplôme universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long se destinant à occuper des fonctions dans le cadre de la préparation, de la commande, de l'organisation, du suivi et de la réalisation d'une démarche prospective, tant dans le cadre d'une politique publique, que dans celui d'un secteur économique, d'un programme social et du non marchand. Il convient à des acteurs investis dans les domaines de la coopération, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche, l'économie, la gestion, l'environnement, la santé, le transport, l'énergie, la culture, l'aménagement de l'espace, etc. En l'absence du titre requis, une admission par Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE) est envisagée.

La sélection des candidats se fait sur la base d'un dossier d'admission qui est examiné, dans l'ordre d'arrivée, par les responsables du programme. Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre d'inscrits est limité.

Ce certificat présente plusieurs atouts : un partenariat interuniversitaire, une collaboration entre le monde universitaire, les pouvoirs publics, le secteur privé et le monde associatif, une participation d'experts nationaux et internationaux, des méthodes pédagogiques participatives et un séminaire intégratif mettant la prospective en action. S'articulant autour de trois modules de cours et se concluant

par un séminaire d'intégration des acquis, il conjugue apports théoriques et études de cas. L'équipe enseignante est composée d'académiques spécialistes de la prospective et d'experts de terrain chevronnés, ce qui permet de renforcer le lien entre la théorie et la pratique.

Le premier module du certificat, « Définitions et concepts de la prospective », vise les fondements conceptuels et épistémologiques de la démarche prospective, notamment en lien avec les théories de la décision et du changement. Le champ de la prospective étant particulier puisqu'il se situe entre démarche scientifique et prise de décision, ce module a pour objectif, à partir des représentations des participants, l'exploration des différentes approches qui fondent la prospective ainsi que les concepts proches ou apparentés. Le module permet également de positionner la démarche prospective en termes d'outil d'aide à la prise de décision en insistant sur ses dimensions systémique, participative et interdisciplinaire.

Le deuxième module vise, à partir d'exposés théoriques, de présentations d'exemples et d'exercices collectifs, l'initiation des participants aux approches et aux méthodes de la prospective stratégique. Plusieurs points sont traités : les spécificités des différentes approches et méthodes de la prospective, l'adéquation et la pertinence d'une démarche prospective par rapport à des situations concrètes et les différentes étapes d'une démarche de travail prospectif (évaluation des ressources et des objectifs, délimitation du sujet, identification de la posture prospective, mise en œuvre des méthodes et techniques les plus adaptées, conception des dispositifs opérationnels, utilisation des résultats).

À partir d'analyses détaillées d'exercices de prospective réalisés en Belgique et à l'étranger, en interaction avec des experts qui y auront été associés, le module 3 vise à développer une approche critique de la prospective stratégique.

Les participants sont amenés à évaluer les potentiels des exercices de prospective, à mettre en évidence les méthodes de valorisation des résultats, à identifier les forces et faiblesses de différentes démarches, à comprendre les limites pratiques de la mise en œuvre des principes présentés dans d'autres modules et à proposer une analyse critique d'exercices de prospective réels.

Enfin, un séminaire final intègre les connaissances théoriques développées dans les trois premiers modules de cours et la construction d'un projet pour le travail de fin de formation. L'obtention du certificat est subordonnée,

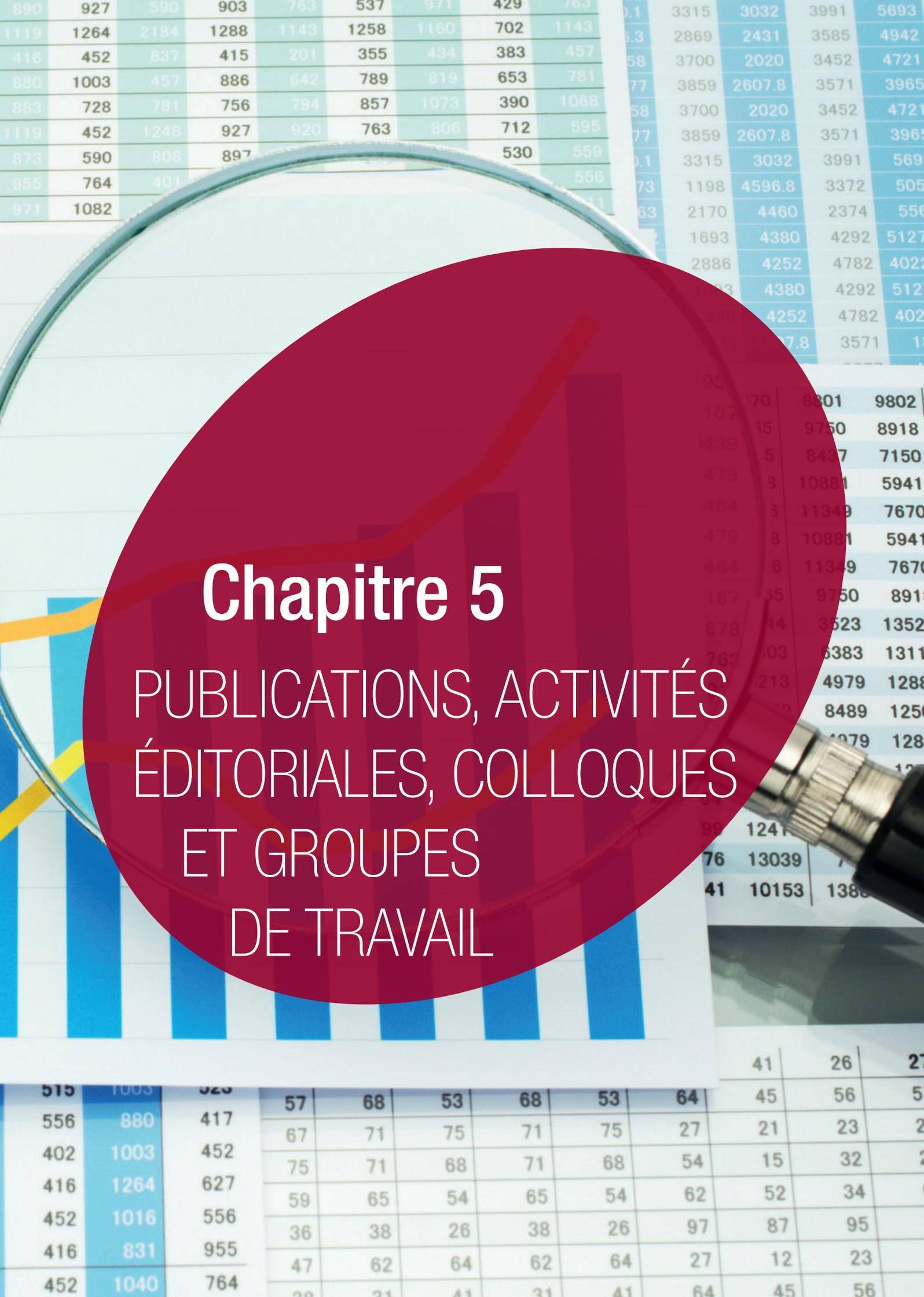
notamment, à la réussite de l'épreuve d'évaluation basée sur la qualité de ce travail. Celui-ci doit attester que l'étudiant est capable de se référer de façon pertinente aux concepts et aux méthodes composant le champ de la prospective, de mettre en œuvre une réflexion de prospective stratégique, de décider de l'opportunité et du contenu d'une démarche de prospective stratégique, d'intervenir dans la conception et dans la mise en œuvre d'une telle démarche et d'accompagner les parties prenantes dans le processus de la prospective de façon à en maximiser l'apport en termes de connaissances et de propositions concrètes.

4.4. COLLABORATION AVEC L'OFFICE DE STATISTIQUE DU CANTON DE VAUD

Le 15 janvier 2016, l'IWEPS a organisé une rencontre avec des représentants de l'Office de statistique du canton de Vaud, à la demande de ce dernier. Cette demande s'inscrivait dans le contexte de la mise en place d'une section de prospective et d'aide à la décision au sein de l'Office. Plusieurs points ont été traités lors de cette journée :

- le mode de fonctionnement de l'IWEPS ;
- les types de travaux fournis ;
- les réseaux mis en place ;
- les partenaires qui participent aux divers projets ;
- le processus de création de l'IWEPS ;
- le travail prospectif à l'IWEPS.

La délégation suisse était constituée du Secrétaire général du Département des finances et des relations extérieures, du chef de la future section de prospective et d'aide à la décision, du secrétaire de l'Organe de prospective et du Directeur de Statistique Vaud.



Chapitre 5

PUBLICATIONS, ACTIVITÉS
ÉDITORIALES, COLLOQUES
ET GROUPES
DE TRAVAIL

5.1. PUBLICATIONS

5.1.1. Ouvrages

- ALBARELLO L., AUBIN D., FALLON C., VAN HAEPE-REN B. (2016), *Penser l'évaluation des politiques publiques*, De Boeck Supérieur, collection Méthodes en sciences humaines, Louvain-la-Neuve, février.
- BERTRAND G. et al (2016), *Les indicateurs de progrès sociétal : des outils de connaissance et d'action*, De Boeck Supérieur, Reflets et perspectives de la vie économique, 2015/4 (Tome LIV), février.
- DEBUISSON M. (2016), *Régimes démographiques et structures socioéconomiques. Les communautés villageoises de la province de Namur au cours de la première moitié du 19^e siècle*, Peter Lang, collection Population, Famille et Société / Population, Family, and Society, n°23, 745 p., Bern.

5.1.2. Chapitres d'ouvrages

- COENEN M.T., PIROTTON G., VAN HAEPEREN B., « Regards des étudiants sur leur parcours FOPES », à paraître dans MACHIELS C. (ed), *La FOPES, une expérience inédite de formation des adultes. Une approche socio-historique (1974-2016)*, CARHOP.
- MEULDERS D. et O'DORCHAI S. (2016) « Les inégalités entre femmes et hommes dans les universités francophones de Belgique », in : *Argent et travail des femmes – Le nerf de la guerre... des sexes ?* (Ed. Catherine Bourgeois), Bruxelles, Université des Femmes, Collection Pensées Féministes, pp. 239-248.

5.1.3. Articles scientifiques dans des revues internationales

- CLAISSE F., GUYOT J.-L., « En fonction du futur. La fonction publique régionale wallonne sous contrainte d'innovation », *Revue Prospective et Stratégie*, Numéro 7, sous presse.
- GIACOMIN O., JANSSEN F., GUYOT J.-L. (2016), « Entrepreneurs de nécessité et d'opportunité : quels comportements durant la phase de création ? » *Revue de l'entrepreneuriat*, 2016/3, Vol. 15, pp. 181-204.

5.1.4. Articles scientifiques dans des revues nationales

- CARUSO F., DELAUNOY D., ERNAELSTEEN C., MIGNOLET M. et MULQUIN M.-E. (2016), « Revenus régionaux en Belgique et soldes régionaux de revenus en provenance du reste du monde », *Department of economics Working Papers n°85*, série Politique Economique, Université de Namur.
- CHARLIER J., DEBUISSON M., DUPREZ J.-P., REGINSTER I. (2016), « Contribution méthodologique à l'analyse des mouvements résidentiels intercommunaux wallons par la construction de bassins résidentiels (1994-2014) », *Revue Quetelet*, à paraître en 2017.
- CONTER B., FANIEL J. (2016), « La conflictualité sociale interprofessionnelle en 2015 », dans GRACOS, *Courrier hebdomadaire du CRISP n° 2291-2292, Grève et conflictualité sociale en 2015*, mai.
- GHESQUIÈRE F., O'DORCHAI S. (2016), « Travail indépendant et inégalité de genre en Belgique », *Reflets et perspectives de la vie économique*, n° 2016/4.

5.1.5. Working Papers de l'IWEPS

- BOURGUIGNON M., DEGAVRE F. EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., MARQUET J., MERLA L., LEIDER B. (2016), « L'innovation sociale dans l'accompagnement des personnes âgées en Wallonie », Namur, 63 p. (Working paper de l'IWEPS, n°23, mai).
- CHARLIER J., DEBUISSON M., DUPREZ J.-P., REGINSTER I. (2016), « Mouvements résidentiels en Wallonie (1994-2014) : Analyses des migrations intercommunales et construction de bassins résidentiels », Namur, 82 p. (Working paper de l'IWEPS, n°21, janvier).
- GUYOT J.-L., VOZ B., WILQUET M. (2016), « Le marché de la transmission d'entreprise en Wallonie : un éclairage statistique », Namur, 56 p. (Working paper de l'IWEPS, n°22, mai).

5.1.6. Publications récurrentes de l'IWEPS

5.1.6.1. Note mensuelle de conjoncture wallonne

Cette brochure électronique qui présente en douze pages les principaux indicateurs conjoncturels commentés a été publiée chaque mois (http://www.iweeps.be/publications/?fwp_pub_categories=note-mensuelle-de-conjoncture).

5.1.6.2. Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie

Cette brochure reprend les statistiques mensuelles du chômage, établies à partir des données de la STAT92 du FOREM et les données annuelles du marché du travail, calculées sur la base des données de l'ICN, de l'ONSS, de l'INASTI et de l'Enquête sur les forces de travail, ainsi que les chiffres des bénéficiaires du revenu d'intégration.

Cette publication d'une trentaine de pages a été mensuellement remise à jour et mise à disposition sur le site internet de l'IWEPS (http://www.iweeps.be/publications/?fwp_pub_categories=series-stats-du-marche-du-travail).

5.1.6.3. Les thématiques de l'IWEPS : Tendances économiques – Analyses et prévisions conjoncturelles

L'analyse conjoncturelle publiée deux fois par an couvre l'ensemble des pays et des secteurs de l'économie mondiale qui, par effets imbriqués, influencent la conjoncture belge et wallonne.

En juin et octobre 2016, l'IWEPS a publié deux numéros (50 et 51) de *Tendances économiques* (http://www.iweeps.be/publications/?fwp_pub_categories=tendance-economique).

5.1.6.4. Dynamiques régionales

Depuis 2013, l'IWEPS s'est doté d'une revue scientifique propre : *Dynamiques régionales*. Avec cette revue, l'Institut poursuit l'ambition de donner davantage de visibilité aux travaux scientifiques susceptibles de contribuer au débat public et à la conduite de la politique régionale. La particularité de cette revue est d'être interdisciplinaire, c'est-à-dire d'approcher sous divers angles de vue des problématiques

de portée régionale. À cet effet, *Dynamiques régionales* ouvre ses pages à des contributions de diverses natures réalisées tant en dehors qu'au sein de l'IWEPS, en veillant à les rendre accessibles à un public non spécialisé.

Dynamiques régionales est une publication électronique. Tous les numéros de la revue sont accessibles gratuitement sur le site internet au format pdf. La périodicité est semestrielle.

L'année 2016 a été consacrée à la réalisation des numéros 3 et 4, parus au printemps et à l'automne.

Le numéro 3 traite « Des critères et méthodes pour orienter et évaluer l'intervention publique » et présente les articles suivants :

- O'DORCHAI S., VAN HAEPEREN B., « Introduction : Des critères et méthodes pour orienter et évaluer l'intervention publique ».
- KILANI M., « Congestion, péage et localisation des ménages ».
- DEJEMEPPE M., VAN DER LINDEN B., « Réduire le coût du travail. Oui, mais comment? »
- VERSCHUEREN F., « Évaluation ex ante des effets directs d'une politique d'emploi wallonne orientée sur un groupe cible : une illustration chiffrée ».
- SIMAR L., « Les politiques d'emploi en Wallonie après la sixième réforme de l'État ».
- GARNIER J.-P., JEAN-BAPTISTE F., « Décomposition du PIB français en tendance et cycle : une approche espace-état ».

Le numéro 4, coordonné par Patricia Vendramin et Béatrice Van Haeperen, aborde la question « Du chômage aux chômeurs » et propose les articles suivants :

- VAN HAEPEREN B., « Introduction : Du chômage aux chômeurs ».
- LORIAUX F., « Le chômeur et l'État : entre assistance et assurance ».
- VENDRAMIN P., « L'expérience du chômage en Wallonie et à Bruxelles, Enquête auprès des chômeurs ».
- BROTCORNE P., « Formations professionnelles d'adultes en risque de précarité : une lecture en termes de capacités ».

- FONDER M., MOSTY M., VOZ B., WILQUET M., « Attirer les demandeurs d'emploi dans des formations qualifiantes : l'apport de nouveaux outils ».

5.1.7. Rapports de recherche

- BORNAND T. (2016), *Indicateurs complémentaires au PIB : l'Indice de Gouvernance en Wallonie* (1er exercice). Rapport de recherche IWEPS, juin.
- BOURGUIGNON M., DEGAVRE F. EGGERICKX T., GHILAIN M., LEIDER B., LITS G., MARQUET J., MERLA L., SANDERSON J.-P. (2016), *La gestion du vieillissement en Wallonie aux horizons 2025-2045 : enjeux et prospective*, Rapport de recherche n°17, IWEPS, juillet.
- DAL L., EGGERICKX T., SANDERSON J.-P., CHARLIER J., DEBUISSON M., JUPRELLE J., REGINSTER I. (2016), *Perspectives de population et de ménages pour les communes wallonnes*, Rapport de recherche IWEPS, avril.
- DEPREZ A., SIMON C. (2016), *La prise en charge de la grande précarité et du sans-abrisme dans six grandes villes wallonnes*, Rapport de recherche n°15, IWEPS, avril.
- Institut Destrée, SONECOM, PROPAGE-S (2016), *Étude prospective relative à la transmission d'entreprises en Wallonie*, Rapport de recherche n°18, IWEPS, mai.
- IWEPS, STATEC, INSEE Nord-Pas-de-Calais (2016), *Atlas transfrontalier tome 3 Territoire et environnement*, mai.
- IWEPS (2016), *Rapport sur l'économie wallonne 2016*, février.
- IWEPS (2016), *Chiffres clés de la Wallonie 2016*, septembre.
- IWEPS, BFP, IBSA, SVR (2016), *Perspectives économiques régionales 2016-2021*, Hermreg, juillet.
- IWEPS, IBSA, SVR, BNB (2016), *Comptes régionaux - Répartition régionale des dépenses de consommation finale des ménages, des administrations publiques et des institutions sans but lucratif et épargne des ménages*, juillet.
- IWEPS, IBSA, SVR, BNB (2016), *Comptes régionaux - Répartition régionale des importations et exportations belges de biens et services 1995-2013*, juillet.
- LAVIOLETTE C. (2016), *Jeunes précaires dans l'impasse ? Résignation et débrouille en situation de pauvreté*, Rapport de recherche n°16, IWEPS, mai.
- LEFÈVRE M., VANDERKELEN F. (2016), *Évaluation de la mise en place du Certificat en management public dans le cadre de la réforme des mandats en Région wallonne et en Communauté française*, IWEPS, Rapport final, octobre.
- Offices statistiques de la Grande Région, *Statistiques en bref 2016* (2016), Groupe de travail Statistiques, décembre.
- REGINSTER I. (2016), *Indicateurs complémentaires au PIB : l'indice de situation sociale de la Wallonie (3^e exercice)*. Rapport de recherche IWEPS, juin.

5.1.8. Notes de travail

- CHARLIER J., FONDER M., SCOURNEAU V., *Évaluation Plan Marshall 4.0 : note relative au projet d'évaluation sur l'efficacité énergétique du bâti*, février.

5.2. ACTIVITÉS ÉDITORIALES*

Sébastien Brunet est :

- co-Directeur (avec Quentin Michel) de la Collection Non-Prolifération aux éditions Peter Lang Publications, Bruxelles ;
- Membre du comité scientifique de la revue en ligne *Fédéralisme et Régionalisme* de l'Université de Liège ;
- Co-Directeur (avec Min Reuchamps) de la Collection Méthodes participatives appliquées – Applied Participative Methods aux éditions Peter Lang Publications, Bruxelles ;
- Membre du comité de rédaction de la revue *Administration Publique*.

Bernard Conter est *referee* pour les revues *Courrier Hebdomadaire du CRISP*, *Travail et Emploi* (France) et *Formation Emploi* (Cereq, France).

Marc Debuissou est membre du comité de rédaction de la collection française *Dynamiques des populations locales* qui publie notamment les *Cahiers de démographie locale* aux éditions Néothèque.

Jean-Luc Guyot est membre du Comité d'orientation de la revue *L'Expansion Entrepreneuriat*, revue professionnelle dans le domaine de l'entrepreneuriat éditée par le groupe L'Express-Roularta-l'Expansion.

Abdeslamn Marfouk est membre du comité de rédaction de la revue *Journal of Economic Cooperation and Development* et a rédigé des rapports d'évaluation d'articles soumis pour publication dans *Journal of International Migration and Integration*, *Journal of Population Economics* et *World development*.

Sîle O'Dorchai est rédactrice en chef des *Cahiers Economiques de Bruxelles/Brussels Economic Review*.

Annick Vandenhooft est membre du comité éditorial du Science Publishing Group System pour les journaux *International Journal of Nutrition and Food Sciences* et *Clinical Medicine Research*.

Béatrice Van Haepelen est membre du comité de rédaction de la revue *Reflets et perspectives de la vie économique* et rédactrice en chef de *Dynamiques régionales*.

Frédéric Vesentini est membre du comité de rédaction de la revue *Histoire & Mesure* (EHESS, Paris), du comité scientifique de la revue *Crime, History & Society* (Droz, Genève) et du comité scientifique de la collection « Justice et Société » (Die Heure/La Charte, Brugge).

*comités scientifiques de revues, direction de collections scientifiques, conseil éditorial...

5.3. COLLOQUES

5.3.1. Organisation de conférences, colloques et séminaires

- CALAY V., Organisation de la 8^e Conférence méthodologique de l'IWEPS, « Mesurer l'économie de demain. Prospective des outils de mesure et d'analyse des économies circulaires et collaboratives », 9 décembre, Namur.

Les croissances importantes de l'économie circulaire et de la consommation collaborative enregistrées au cours des dix dernières années portent à interroger la manière dont on analyse l'état de l'économie réelle, en particulier la qualité des données disponibles, les indicateurs qui en sont tirés et, également, les sources d'informations exploitées pour construire ces données.

L'économie circulaire et la consommation collaborative se sont développées dans un environnement économique marqué par une croissance de la productivité des matières premières, davantage recyclées et exploitées de façon plus optimale, et par de nouvelles formes de consommation inscrites dans des logiques collaboratives. Ces logiques supposent un nouveau rapport à la valeur, d'une part, car le consommateur d'un bien peut devenir producteur de services à partir de ce bien et, d'autre part, parce que les consommateurs peuvent inscrire leur consommation dans une logique responsable et solidaire.

- DEBUISSON M., Organisation du séminaire de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB), « Perspectives de population communale : méthodes et résultats », à l'IWEPS, Namur, 20 octobre 2016.
- DEBUISSON M., Co-organisation du « Prix Verhulst 2015 » sous l'égide de la Société démographique francophone de Belgique (SDFB) et de la Vereniging voor Demografie (VVD), prix récompensant le meilleur mémoire belge dans le domaine de l'étude scientifique des populations. Le prix a été attribué à la Fondation universitaire à Bruxelles, Bruxelles, 17 mars 2016.

- O'DORCHAI S., VAN HAEPEREN B., Organisation du séminaire « Productivité-salaires », organisé par l'IWEPS, l'ULB et l'UMons, Namur, 18 octobre 2016

La relation productivité-salaires est analysée au travers de cinq questions :

- Les régions : à coût du travail égal, productivité différente ?
- Les femmes : à productivité égale, salaire différent ?
- Dispersion salariale : travailleurs plus productifs et moins absents ?
- Les travailleurs peu éduqués : trop coûteux au regard de leur productivité ?
- Les travailleurs suréduqués/surqualifiés : quel bénéfice pour les entreprises et les travailleurs ?

Chaque question est analysée à partir de la présentation d'une recherche scientifique suivie d'une discussion par un(e) discutant(e) désigné(e) et la salle.

Composition du comité organisateur : François Rycx (ULB), Benoît Mahy (UMONS), Guillaume Vermeylen (IWEPS et UMONS), Béatrice Van Haeperen (IWEPS) et Sile O'Dorchai (IWEPS).

- O'DORCHAI S., Organisation de la journée d'étude « Parcours d'intégration des primo-arrivants », organisée par l'IWEPS, Namur, 18 novembre 2016

Dans le contexte des réformes institutionnelles belges, la compétence en matière d'accueil et d'intégration des personnes étrangères est transférée de l'État fédéral vers les Communautés et Régions en 1994. Depuis lors, nous assistons à l'élaboration en Wallonie d'une politique régionale en matière d'intégration des migrants primo-arrivants. Dans ce cadre, suite à un décret datant du 4 juillet 1996, des Centres Régionaux d'Intégration ont été créés afin de mettre en œuvre la politique wallonne en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et qui sont aujourd'hui au nombre de huit. Quelques années plus tard, suite à un décret adopté par le Parlement wallon

le 27 mars 2014, le parcours d'accueil des primo-arrivants a été mis en place puis modifié, en avril 2016, en parcours d'intégration. Ce décret prévoit au moins deux évaluations du dispositif sur la législature.

Évaluer et analyser les impacts, la qualité et la cohérence du dispositif d'intégration mis en place en Wallonie est une mission qui est attribuée au comité de coordination qui est composé de représentants du cabinet du ministre wallon de l'action sociale, du cabinet de la ministre wallonne de l'emploi et de la formation, de l'administration wallonne, des centres régionaux d'intégration et de l'IWEPS.

Ce comité souhaitait profiter du retour d'expérience concernant d'autres dispositifs similaires et leur évaluation et c'est dans ce cadre que s'inscrit l'initiative de l'IWEPS d'organiser cette demi-journée d'étude afin d'aider le comité de coordination du parcours d'intégration dans sa mission de préparer l'évaluation du dispositif.

La rencontre organisée a été l'occasion de croiser les regards des experts belges et étrangers sur les dispositifs d'accueil et d'intégration des migrants primo-arrivants mis en place dans différents pays et régions et de stimuler ainsi le dialogue et les échanges entre les décideurs publics et ces experts sur les différents aspects de ces parcours.

Sont intervenus Ilke Adam (VUB), Muriel Fonder (IWEPS), Catherine Xhardez (Université Saint-Louis Bruxelles – Science Po Paris), Pierre Weiss (Université du Luxembourg), Patrick Simon (INED Paris), Rinus Penninx (Université d'Amsterdam) et Abdeslam Marfouk (IWEPS).

5.3.2. Midis de l'IWEPS

Afin de stimuler les échanges entre les chercheurs de l'institution, un séminaire mensuel est organisé au cours duquel chaque membre de l'IWEPS présente à ses pairs ses travaux en cours. Il s'agit d'une opportunité de socialiser les travaux, mais également de développer une réflexion commune sur des hypothèses de recherche ou des méthodes. Organisés sur le modèle de séminaires scientifiques, ces échanges constituent souvent une étape avant une diffusion plus large ou une publication de travaux de recherche.

Le programme 2016 des Midis de l'IWEPS s'est présenté comme suit :

- *Évolutions longues du chômage en Wallonie, par Valérie Vander Stricht, janvier*

Pour retracer la chronologie du chômage en Wallonie sur le long terme de la façon la plus compatible avec l'emploi des comptes nationaux, nous recourons essentiellement aux données administratives. La statistique des CCI-de sera utilisée seule dans un premier temps, car nous ne disposons de données régionales concernant les DEI qu'à partir de 1982. À partir de 1983, nous pouvons en outre comparer le chômage calculé sur la base des informations administratives au chômage BIT calculé à partir de l'EFT.

- *La stratégie européenne pour l'emploi: usages et effets en Wallonie, par Bernard Conter, février*

La stratégie européenne pour l'emploi, adoptée en 1997, organise une coordination des politiques nationales de l'emploi autour d'objectifs communs. La méthode initiale reposait sur l'apprentissage mutuel et la pression par les pairs. Elle a récemment évolué vers une forme de gouvernance plus contraignante.

La thèse présentée lors des midis de l'IWEPS porte sur les usages de cette stratégie en Wallonie. Elle décrit les effets procéduraux et cognitifs de la SEE et analyse les comportements et stratégies des acteurs. Enfin, elle met en évidence les changements effectifs des politiques de l'emploi qui peuvent être associés à cette stratégie.

- *Inégalités salariales dans les pays européens: concepts, mesures et niveaux d'analyses, par François Ghesquière, mars*

Cette thèse de doctorat propose une analyse des inégalités salariales en Europe. Son originalité est d'entrecroiser les questions d'ordre méthodologique (dans une approche plus constructiviste) et les questions d'ordre analytique (dans une approche plus réaliste).

D'un point de vue théorique, elle débute par un questionnement du concept d'inégalité sociale. Dans cette perspective, le concept de niveau d'analyse est introduit pour distinguer les approches individuelles des approches sociétales. Les premières se centrent sur les populations les plus défavorisées : pauvres, exclus, démunis... Au contraire, les secondes se centrent sur l'inégalité comme un tout caractérisant une société. Un intérêt du concept de niveau d'analyse est qu'il permet d'identifier et de croiser trois dimensions : métrologique (les outils de mesure), théorique (la distinction des objets considérés comme réels de ceux considérés comme construits) et politique (déterminer la responsabilité des inégalités). Par ailleurs, la notion de salaire est aussi questionnée pour arriver à la distinction entre le salaire-condition – mesure de la position du travailleur sur le marché de l'emploi à partir du coût du travail – et le salaire-revenu – mesure des ressources monétaires du travailleur à partir de son salaire net direct et indirect.

D'un point de vue méthodologique les données de l'enquête SILC sont utilisées pour mener une comparaison entre les pays, à l'aide de techniques variées : qualitative comparative analysis, régressions linéaires, régressions logistiques... Les résultats au niveau sociétal et au niveau individuel sont ainsi comparés. Au niveau sociétal, il ressort que le taux de couverture par conventions collectives et (mais dans une moindre mesure) le taux de syndicalisation expliquent la majorité de la variation de l'amplitude de l'inégalité salariale entre pays d'Europe occidentale. Au niveau individuel, les résultats confirment d'autres recherches. Ainsi, les populations identifiées comme pauvres ou à bas salaire sont assez classiques : les femmes, les catégories socioprofessionnelles situées en bas de la hiérarchie, les travailleurs des secteurs faiblement rémunérateurs, les personnes peu diplômées, travailleurs à temps partiel, ceux qui occupent un emploi instable, les jeunes...

• *Les pôles de compétitivité wallons : quel impacts sur les performances économiques des entreprises, par Claire Dujardin et Virginie Louis, avril*

Cet article étudie l'impact de la politique wallonne des Pôles de compétitivité sur les performances économiques des entreprises financées. Sont considérés en particulier les ef-

fets sur la productivité, l'emploi et les exportations. L'analyse se base sur des microdonnées d'entreprises couvrant l'ensemble des entreprises wallonnes et bruxelloises, pour la période 2003-2011. L'étude recourt à des doubles et triples différences et à des méthodes de *matching* afin de solutionner les biais de sélection et de simultanéité. Les résultats suggèrent que, si la politique a bien sélectionné des entreprises plus performantes, elle n'aurait eu d'impact significatif ni sur la productivité ni sur la valeur des exportations des entreprises bénéficiaires. Par contre, l'entrée dans le dispositif des Pôles coïnciderait avec une légère augmentation de l'emploi des entreprises financées et de leur valeur ajoutée brute l'année d'entrée dans le pôle, ainsi qu'avec une diversification de leur portefeuille de produits exportés.

• *La question urbaine revisitée. Analyse sociopolitique comparée de la régulation publique des inégalités environnementales, par Zoé Lejeune, mai*

Les inégalités environnementales forment un relatif « impensé » de la plupart des politiques publiques qui sont aujourd'hui mises en place dans nos villes. S'il apparaît qu'il y a une sous-estimation de cet enjeu de la part des autorités politiques au sens large, il nous a semblé utile de mieux comprendre les processus sociopolitiques à l'œuvre. C'est un double mouvement que nous interrogeons dans la thèse. D'une part, quels sont les processus « sociétaux », collectifs qui contribuent à la production de phénomènes inégalitaires en matière environnementale ? D'autre part, quels sont les dispositifs sociopolitiques qui se dessinent afin d'y trouver une solution collective et politique ?

La première approche privilégiée pose la question des conditions sociétales de la formation et de l'émergence des inégalités environnementales : distribution des charges environnementales, inégale participation dans la vie publique et collective et inégalités sociospatiales. Cette première question nous a conduits à mobiliser les données du Baromètre social de la Wallonie 2012 et son module de questions sur l'environnement. La seconde grande question interroge les modalités de la gestion collective et publique des inégalités environnementales, à savoir les solutions mises en place aujourd'hui pour y faire face. Cette

analyse se propose dès lors d'étudier les modalités de la régulation publique des inégalités environnementales dans une perspective comparative internationale face à la transformation de l'action collective et publique urbaine. Pour ce faire, nous avons réalisé des enquêtes de terrain qualitatives (entretiens semi-dirigés) dans plusieurs villes, en Angleterre (Sheffield) et en Belgique (Liège). Celles-ci nous ont conduits à proposer un modèle conceptuel de lecture de la régulation publique des inégalités environnementales en milieu urbain.

- *Preview : vers une opérationnalisation du modèle, par Frédéric Verschueren, juin*

Le projet PREVIEW - acronyme de Programme Régionalisé d'Évaluation de Variantes de politique et de leurs Impacts sur l'Économie Wallonne - vise à mettre au point un modèle de macro-simulation capable de simuler les effets économiques et budgétaires - directs et indirects - de modifications apportées dans la politique régionale (ainsi que les effets de chocs économiques qui affecteraient les économies régionales).

Les deux premières phases du projet ont été consacrées à l'étude de faisabilité du projet, à l'examen de la disponibilité des données et aux (longs et complexes) développements conceptuels, théoriques et mathématiques du modèle. La troisième phase du projet, en cours en 2016, a eu pour objectif l'opérationnalisation progressive du modèle.

Après un bref rappel des différentes étapes du projet, ce midi de l'IWEPS s'est concentré sur les travaux des six derniers mois menés par l'équipe et a présenté les premiers résultats de simulation (ex.: modification, en Wallonie, du taux de cotisations patronales). Les pistes de développement envisagées à court terme ont également été abordées.

- *L'institutionnalisation de la prospective dans l'action publique, par Maxime Petit Jean, octobre*

Dès le début des années 1970, l'étude du futur a nourri un intérêt croissant auprès des décideurs publics, au travers de méthodes diverses d'anticipation et de prévision. Cette

thèse se concentre sur un de ces instruments : la prospective. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision s'intéressant de manière systématique et interdisciplinaire au futur à long terme, dans l'objectif d'identifier une pluralité de futurs, qu'ils soient possibles ou souhaitables. Néanmoins, seul un nombre limité de travaux ont abordé les manières dont de telles pratiques prospectives s'intègrent au sein d'un système politico-administratif.

En ce sens, cette thèse étudie l'institutionnalisation de la prospective au sein de l'action publique. Elle compare une série de processus d'institutionnalisation dans les secteurs de l'énergie et de la santé de trois systèmes politico-administratifs : le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Région wallonne. L'objectif est ainsi d'identifier des facteurs d'institutionnalisation de la prospective afin de mieux comprendre pourquoi cette dernière est plus présente dans certains systèmes que dans d'autres.

La thèse montre dès lors qu'il peut exister une multitude d'approches prospectives au sein d'un système politico-administratif. Elle indique également que les approches britanniques et néerlandaises sont beaucoup plus institutionnalisées que les approches wallonnes. Sur cette base, elle identifie six facteurs d'institutionnalisation, liés à la nature du système politico-administratif, à la nature de la prospective et au rôle des acteurs politico-administratifs.

- *Le chômage en Wallonie en 2021 et en 2060 : ce que pourrait apporter une analyse prospective, par Valérie Vander Stricht, novembre*

Le chômage est un problème qui touche la Wallonie depuis plus de 40 ans, mais qu'en sera-t-il dans le futur ? Dans ce travail, il a été imaginé que le Gouvernement wallon nous demande d'explorer les futurs possibles. À cette fin, sont proposées des pistes pour entreprendre une démarche prospective qui s'articule avec les méthodes utilisées actuellement pour appréhender le futur du chômage en Wallonie à moyen et à long termes, les modèles HERMREG et MALTESE.

• *Performance des entreprises wallonnes et ressources territoriales multi-échelles, par Pierre-François Wilmotte, décembre*

La présentation a un double objectif : d'une part, expliquer le projet de recherche doctoral et, d'autre part, parler de l'avancement du projet au moment de la présentation. Le projet de recherche repose sur une hypothèse : la performance d'une entreprise (vaste débat en soi) dépend de facteurs internes (structure du capital, management...) et externes à l'entreprise. L'objectif du projet de thèse est de mettre en évidence les facteurs externes liés à la localisation des entreprises. Il s'agit de déterminer l'échelle et l'importance de ces retombées. Dans un second temps, il s'agit de faire l'état de cette recherche après deux mois, notamment avec la question des données et des premières analyses des données déjà acquises (notamment sur le développement économique régional).

5.3.4. Futurama

L'année 2016 a vu le lancement d'un dispositif de recherche prospective, le Futurama. Il s'agit d'un espace collaboratif destiné à la réflexion prospective, à la production de notes prospectives et à la valorisation interne de l'activité prospective. Organisé mensuellement, il permet aux chercheurs de l'IWEPS d'échanger autour d'enjeux prospectifs et d'ainsi participer collectivement à une activité de veille. Les supports exploités dans le cadre du Futurama sont multiples. Les débats peuvent se construire à partir d'un exposé, d'un film ou d'une vidéo, d'un ouvrage ou d'un article, d'un rapport de recherche... Le Futurama fait également l'objet de séances spéciales organisées sous forme d'ateliers ou d'événements portant sur des projets de prospective de l'IWEPS.

Le programme des activités 2016 du Futurama fut le suivant :

• *L'économie collaborative et l'ubérisation, séance proposée et animée par Vincent Calay, janvier*

Ce premier Futurama 2016 s'est développé à partir de la retransmission d'un débat organisé par le journal Mediapart entre Benjamin Coriat, auteur du livre *Le Retour*

des Communs. La crise de l'idéologie propriétaire (Paris, LLL, 2015) et Diana Filippova, éditrice de l'ouvrage *Société collaborative, la fin des hiérarchies* (Paris, Rue Echiquier, 2015). Ce débat a ouvert la réflexion sur l'avenir de l'économie. Ubérisation, économie collaborative, retour des communs, nouvelles formes de travail : le débat a porté sur les formes que prendront l'échange économique et le travail dans les prochaines années et les enjeux que posent ces nouveaux rapports à l'économie et au travail pour les institutions sociales et publiques traditionnelles.

• *La croissance économique sera-t-elle encore le projet de nos sociétés de demain ?, séance proposée et animée par Valérie Vander Stricht, mars*

La croissance économique est toujours actuellement un des projets principaux de nos sociétés.

Pour juger de la « santé » d'un pays ou d'une région, le taux de croissance (du PIB) semble incontournable. Il sous-tend par exemple les analyses réalisées par l'IWEPS dans *Tendances économiques* ou dans le *Rapport sur l'économie wallonne* : « une activité économique qui croît, c'est mieux » ; « la Wallonie croît plus vite que la Flandre, c'est bien... » Ainsi, une des principales conclusions du *Rapport sur l'économie wallonne* est que la Wallonie doit renforcer le développement de son activité intérieure, c'est-à-dire augmenter la croissance de son PIB. Est-ce que la croissance est si incontournable que cela ? Sera-t-elle encore suffisante pour apprécier le progrès des sociétés de demain ? Si elle n'était plus le but principal de nos économies, quel(s) autre(s) but pourrai(en)t orienter nos activités ?

• *Atelier « Quels défis pour la Wallonie à l'horizon 2026 ? », séance spéciale proposée et animée par Vincent Calay, mars*

Cette première séance spéciale du Futurama a pris la forme d'un atelier rassemblant les chercheurs de l'IWEPS pour débattre des enjeux prospectifs pour l'avenir de la Wallonie à l'horizon 2026. Cet atelier faisait suite à un travail exploratoire mené via une enquête en ligne auprès des chercheurs de l'IWEPS et visant à identifier ces en-

jeux. L'ensemble du dispositif était destiné à alimenter la rédaction d'une note prospective relative aux principaux défis auxquels sera confrontée la Wallonie dans les dix prochaines années à l'attention du Ministre-Président.

- *L'école de demain, intervention de Bernard Delvaux (GIR-SEF – UCL), proposée par Jean-Luc Guyot, avril*

Bernard Delvaux a proposé une intervention déployant un diagnostic de la situation actuelle de l'école, des scénarios et une vision pour l'école de demain sur la base de l'ouvrage *Réfléchir l'école de demain* (Louvain-la-Neuve, De Boeck 2015) qu'il a coédité avec Luc Albarello et Mathieu Bouhon, suite à un colloque développé autour de cette thématique en octobre 2014. Au niveau prospectif, trois scénarios sont proposés : (scénario 1) celui de la dissolution de l'institution scolaire actuelle ; (scénario 2) celui du maintien du système actuel en renforçant certains traits dominants ; (scénario 3) celui de l'évolution du système actuel vers de nouveaux formats, une nouvelle approche de l'éducation. Sur la base de ce dernier scénario, trois orientations sont privilégiées : le maintien d'une institution scolaire commune, l'intégration des évolutions sociétales et le développement d'un projet d'égalité, de solidarité et de démocratie scolaire.

- *Projection du film « Demain » suivi d'un débat avec Olivier De Schutter, séance proposée et présentée par Sébastien Brunet, mai*

Le film « Demain » réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent est sorti en salle en décembre 2015. Rendu accessible par les réalisateurs et les producteurs pour la diffusion en entreprise, il a fait l'objet d'une projection à l'IWEPS le 23 mai 2015 dans le cadre d'un Futurama spécial. À cette occasion, était présent Olivier De Schutter, professeur à l'UCL et ancien rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation à l'ONU. La projection du film visait à ouvrir un débat sur les grands constats que pose le film concernant l'évolution des sociétés et la manière dont elles font face aux nouveaux risques auxquels expose la modernité capitaliste : sociaux, sanitaires, économiques et écologiques. L'intervention d'Olivier De Schutter fut également l'occasion de débattre davantage de projets concrets développés en

Wallonie et à l'étranger pour mettre en place et développer les économies collaboratives et circulaires décrites dans le film.

- *Les outils de la prospective, séance proposée et animée par Vincent Calay, juin*

L'objectif de ce Futurama était de montrer la manière dont les démarches de prospective peuvent être exploitées dans d'autres contextes et adaptées aux différents métiers de recherche de l'IWEPS, tant dans l'évaluation que dans la statistique. L'accent fut mis sur un trait propre à plusieurs outils de prospective : l'exploitation de l'intelligence collective. La présentation s'est organisée en trois parties : d'abord, la caractérisation de la démarche prospective afin d'en saisir les principales particularités ; ensuite, la présentation d'une palette d'outils exploités pour chacune des trois phases de la démarche prospective (comprendre, penser l'avenir, définir une stratégie) ; enfin, la discussion de quelques modalités de transfert de ces outils dans d'autres domaines d'activités, en travaillant sur le cas particulier de l'exploitation des outils de la prospective par un service de statistique.

- *L'oisiveté généralisée en 2050 ou le bel avenir du chômage? séance proposée et animée par Valérie Vander Stricht, septembre*

Dans le cadre du Futurama, nous avons questionné l'avenir du travail et de l'inactivité. À partir des thèses de la Troisième Révolution Industrielle qui font de l'automatisation, de la robotisation et de la digitalisation la source d'une transformation structurelle de l'économie, nous avons soulevé l'hypothèse d'un scénario extrême où une oisiveté généralisée s'accompagnerait d'une disparition quasi totale du travail. Cela pour questionner le sens des débats actuels sur l'allocation universelle et une nouvelle réduction du temps de travail prônée par plusieurs approches de l'économie tant sociale que libérale et entrepreneuriale. Cette discussion s'est élaborée autour de plusieurs vidéos de science-fiction et didactiques sur la mesure du chômage. Sur cette base, Valérie Vander Stricht a présenté les pistes qu'elle a identifiées dans le cadre de ses recherches sur l'avenir du chômage.

- *Comment mesurera-t-on l'économie en 2030 ?, séance spéciale préparatoire à la Conférence méthodologique proposée et animée par Vincent Calay, novembre*

La dernière séance de la session 2016 du Futurama fut consacrée à un travail prospectif en atelier sur l'avenir de la mesure de l'économie réelle en 2030. Partant du constat d'une mutation de l'économie en particulier dans la manière dont elle définit la valeur des biens et des services, l'atelier a réfléchi, à partir principalement du cas de l'économie collaborative, à la question du développement de nouveaux outils de mesure de l'économie plus aptes à rendre compte de ses dynamiques réelles. Quatre questions y furent ainsi abordées : (1) comment les nouvelles formes d'économies, notamment circulaires et collaboratives, vont-elles influencer la manière dont se construit l'évaluation des politiques publiques ; (2) comment rendre compte au niveau macroéconomique des dynamiques économiques générées par les économies collaboratives et circulaires ; (3) comment introduire des logiques collaboratives dans le travail d'analyse des phénomènes socio-économiques ? ; (4) comment les approches quali-quantitatives peuvent-elles contribuer à l'analyse des économies de demain ?

5.3.5. Contribution à des conférences, colloques et séminaires et activités de vulgarisation

- BORNAND T., Communication « L'Indice de gouvernance wallon (IGW) : analyse et comparaison de la gouvernance publique wallonne », 1^{er} Forum BFSS, *Qu'en est-il de la démocratie ?*, Charleroi, 15 décembre.
- DEBUISSON M., VANDENHOOF A., Exposé « La démographie wallonne : les défis du futur », Séminaire du CESW *Quelle assurance autonomie en Wallonie*, Salle académique de l'Université de Liège, 18 mars.
- CALAY V., REGINSTER I., Animation de l'atelier thématique « Comment introduire les logiques collaboratives dans le travail d'analyse des phénomènes socio-économiques? », Huitième conférence méthodologique de l'IWEPS *Mesurer l'économie de demain*, Namur (Belgique), 9 décembre.
- CONTER B., Communication « Le choix de l'individu. Le rôle des intermédiaires des politiques de l'emploi », au Symposium *Les nouvelles formes de transition professionnelle*, 27^e congrès de l'AGRH, Université de Strasbourg, octobre.
- CONTER B., Communication « Les institutions belges et françaises au prisme de la flexicurité » (avec T. Berthet), aux *Journées de l'association d'économie sociale*, Université de Lille, septembre.
- CONTER B., « La stratégie européenne de l'emploi et ses impacts régionaux », dans le cadre du Cycle de conférences *Regards croisés sur les politiques de sécurité sociale* organisé par l'Institut des sciences du Travail et la Chaire Max Bastin, 20 avril.
- CONTER B., Communication écrite « La réduction collective du temps de travail. Acquis et enjeux contemporains », *Forum européen Temps de Travail*, Parlement européen, Bruxelles, octobre.
- CONTER B., Communication « Un modèle d'analyse de l'eupéanisation des politiques de l'emploi et de la formation », groupe de recherche *Les territoires de l'action publique*, CEREP, Paris, avril.
- CONTER B., « Les effets des politiques européennes sur le secteur de l'alphabétisation », *Journée d'étude Lire et écrire*, Bruxelles, 18 octobre.
- CONTER B., DEFEY T., NAPOLI B., EECLAER F., Participation à la table ronde « Politiques de l'emploi et approche par les capacités », *Séminaire T-Cap*, Namur, juin.
- DUJARDIN C., LOUIS V., « The Walloon Competitiveness Clusters - Which impact on firm-level performance ? » – Session spéciale « Évaluation des politiques d'innovation » Conférence internationale *What's new in the economics of innovation? Theory, empirics and public policy*, organisée par le Laboratoire d'Economie appliquée de Grenoble (GAEL), Grenoble (France), 1^{er} et 2 décembre.
- FONDER M., Communication « Does formal 0-3 years old child care availability boost the employment rate of mothers ? Panel data based evidence from Belgium » et préparation de discussion sur le papier « L'effet de l'école primaire sur la performance des élèves » de J. Ben Rejeb, 33^e *Journées de microéconomie appliquée* à Besançon (France), 2 et 3 juin.

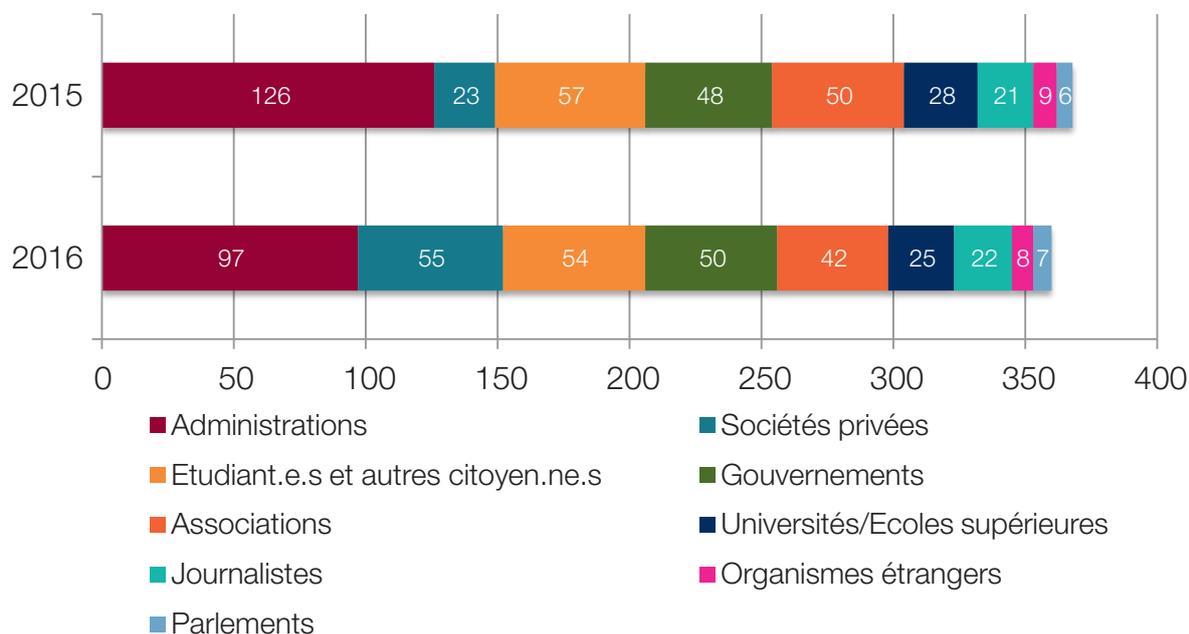
- FONDER M., Communication « Présentation du parcours d'intégration wallon dans la perspective de son évaluation », Journée d'étude *Parcours d'intégration des primo-arrivants*, organisée par l'IWEPS, Namur, 18 novembre.
- FONDER M., LOUIS V., Présentation « Réflexions sur l'élaboration d'un système d'information dans une perspective de pilotage stratégique d'une politique publique », Séminaire *La mise en place de systèmes de collecte de données aux fins de suivi et d'évaluation des politiques publiques*, organisé par le Service de l'évaluation des politiques publiques du MFWB, Bruxelles (Belgique), 6 juin.
- GHESQUIÈRE F., GUYOT J.-L., Animation de l'atelier thématique « Comment les approches quali-quantitatives peuvent-elles contribuer à l'analyse des économies de demain ? » Huitième conférence méthodologique de l'IWEPS *Mesurer l'économie de demain*, Namur (Belgique), 9 décembre.
- GUYOT J.-L., « Formation des adultes et dynamiques économiques en Wallonie : quelques balises », Journée d'étude FOPES - FIPA *La formation des adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Contexte, politiques et dispositifs. Promouvoir l'accès des adultes à la formation tout au long de la vie et à l'enseignement supérieur*, Louvain-la-Neuve, 16 décembre.
- LAVIOLETTE C., *Le soin en défense sociale : ce qu'en pensent les personnes sous statut interné. Une occasion d'en parler*. Journée d'échange au départ d'une recherche-action. Animation d'un atelier. Espaces culturels des Abattoirs de Bomel. 26 janvier.
- LAVIOLETTE C., Animation de deux ateliers : « Place de la violence dans les parcours de précarités des jeunes » et « Évolution du travail social, comment travailler autrement ? », *Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté Nos futurs*, Halles de Schaerbeek. 6 octobre.
- LAVIOLETTE C., Communication « Jeunes précaires dans l'impasse ? Résignation et débrouille en situation de pauvreté » Cycle de Conférences du Relais social *Jeunes en errance. Plus de jeunes en rue ? D'un sentiment à un véritable constat... Réflexions sur les bonnes pratiques de prise en charge*, La Louvière, 24 octobre.
- LAVIOLETTE C., Communication « Jeunes dans l'impasse en Wallonie ? Déliaison et débrouille » Colloque *Quartiers libres*, Arsenal de Namur, 2 décembre.
- LAVIOLETTE C., Poster à la Foire des chercheurs, *Forum belge francophone des Sciences sociales*, CEME Charleroi, 15 décembre.
- LOUIS V., VAN HAEPEREN B., Animation de l'atelier thématique « Économies circulaires et collaboratives, quels enjeux pour l'évaluation des politiques publiques ? », Huitième conférence méthodologique de l'IWEPS *Mesurer l'économie de demain*, Namur (Belgique), 9 décembre.
- MAINGUET C., intervention dans la table ronde « Les bassins scolaires : comment répondre adéquatement aux besoins d'enseignement, de formation et d'emploi des entreprises wallonnes? » lors de la *Journée de réflexion sur le Modèle wallon*, organisée par l'Institut Émile Vandervelde et le parti socialiste dans le cadre du dispositif Chantier des Idées, Palais des Congrès, Namur, 15 avril.
- MAINGUET C., présentation de la synthèse des premiers rapports analytiques et prospectifs des Instances Bassins EFE à la Commission de pilotage de l'enseignement, Ministère de la FWB, Bruxelles, 21 juin.
- MAINGUET C., Intervention dans le Premier séminaire méthodologique sur la Prospective métiers régionale, sectorielle et métier organisé par Actiris et Bruxelles Formation (contribution dans les actes du séminaire), Centre de Référence Horeca Be Pro, Anderlecht, 28 septembre.
- MAINGUET C., Intervention sur les travaux en cours au sein des Instances Bassins EFE en atelier lors de la journée d'études FOPES *La formation des adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Contexte, politiques et dispositifs. Promouvoir l'accès des adultes à la formation tout au long de la vie et à l'enseignement supérieur*, UCL, Louvain-La-Neuve, 16 décembre.
- PETIT JEAN M., DE VISSCHER C., FALLON C., GUYOT J.-L., « Embedding futures in public policy: why does foresight become institutionalized? », *4s/EASST Conference - Science and Technology by Other Means*, Barcelona, 31 août – 3 septembre.

- REGINSTER I., discutante lors de l'atelier « Indicateurs pour la transition écologique et sociale » au Forum *Co-création sur la transition écologique et sociale*, Louvain Partnership Research on Ecological and Social Transition, Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 28 avril.
- VAN HAEPEREN B., participation à la table ronde conclusive de la Journée d'étude du Conseil national d'Évaluations de la Formation professionnelle, *Entre politiques paritaires et pratiques de formation, le temps de l'évaluation*, Paris, 14 décembre.
- VERSCHUEREN F., Présentation : « The macroeconomic and budgetary effects of asymmetric regional policy shocks in Belgium : some preliminary results », Conférence annuelle *Applied Macro and Empirical Finance*, Université de Macédoine, Thessalonique (Grèce), mai.

5.4. DEMANDES DIRECTES ADRESSÉES À L'IWEPS

Chaque année, l'IWEPS est amené à répondre à une série de demandes statistiques qui lui sont directement adressées. Cet exercice représente un travail visibilisé pour la première fois l'an passé dans le rapport d'activité de l'Institut.

Ces requêtes sont de nature très différente et peuvent occuper, chacune, un ou plusieurs chercheurs de l'institution, de quelques minutes à plusieurs jours. Leur analyse ne permet donc en aucun cas de mesurer la charge de travail. Par contre, ces données permettent de donner une vue sur nos différents publics.



En 2016, approximativement 360 demandes directes ont été honorées. Ce chiffre est très proche de celui de l'an passé et laisse apparaître une relative stabilité dans les sollicitations directes de l'institution. L'évolution de ces chiffres doit être interprétée avec prudence, car le nombre de demandes peut être tiré vers le haut par la notoriété de l'institution en tant que pourvoyeur d'informations, mais parallèlement tiré vers le bas par l'efficacité de nos dispositifs de diffusions (site internet, médias sociaux, publications, etc.).

Bien que dans des proportions plus faibles que l'an passé, ce sont les administrations qui recourent le plus à notre institution. Le SPW et les OIP y occupent une place évidemment prépondérante, mais on y trouve également un nombre significatif de demandes émanant des administrations communautaires, provinciales et communales. Viennent ensuite, dans des proportions très voisines, les

demandes provenant d'associations, de sociétés privées, de citoyen.ne.s (dont une bonne part d'étudiant.e.s) et des Gouvernements. Journalistes et laboratoires universitaires participent également à notre écosystème « naturel » et interpellent aussi régulièrement notre institut.

Les thématiques sur lesquelles portent ces demandes se concentrent assez nettement sur la démographie de la Wallonie et de ses 262 communes, le marché du travail ainsi que sur le territoire.

Ce petit panorama ne constitue pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Nombre de nos usagers trouvent en effet les informations dont ils ont besoin via nos canaux de diffusions classiques. Les statistiques d'utilisation de notre site internet nous permettent de confirmer la prépondérance des thématiques phares explicitées ci-dessus.

5.5. PARTICIPATION À DES RÉSEAUX ET GROUPES DE TRAVAIL

5.5.1. Réseaux et groupes de travail scientifiques

- ASHIVIF et Sujet dans la Cité basés à Paris. (Associations scientifiques d'Histoires de vie reliées à l'Université Paris St Denis)
- Association belge de science politique, Groupe de travail Question sociale (QS)
- Association internationale des sociologues de langue française
- Cellule d'Analyse et de Prospective en matière de Ruralité-ULg
- Cirtes UCL (Centre de recherche « Travail – État – Société »)
- Comité d'accompagnement de la recherche « Emploi-Pauvreté : EMPOV » du Service public de programmation de la Politique scientifique fédérale
- Comité de pilotage scientifique du CEFIP (Centre de connaissances du financement des PME)
- Comité des experts du Baromètre de la diversité dans le logement, organisé par le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme
- Conseil scientifique du Centre d'Épidémiologie périnatale (CEpiP)
- CRIDIS UCL (Centre de recherche « Développement – Institutions – Subjectivité »)
- GEP (Groupe d'échange et de pratiques sur les histoires de vie) de l'Association Internationale des Histoires de Vie en Formation (ASHIVIF) Paris
- Groupe de recherche (GRP) « Territoires et action publique » du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ, France)

- Groupe de recherche doctorale de l'UMons. (Recherches qualitatives sur les grandes précarités, l'exclusion, la désaffiliation, la défense sociale, le monde de la rue, la santé mentale en contexte d'immigration, etc.)
- Groupe de recherche et d'analyse des conflits sociaux (GRACOS)
- Groupe de travail FEDICT sur l'open data
- PEKEA (*Political and Ethical Knowledge on Economic Activities*)
- Réseau « Démographie et territoires »
- Réseau ISSP (International Social Survey Programme)
- Société belge de Statistique
- Société démographique francophone de Belgique
- Société française de l'Évaluation
- Société Quetelet

5.5.2. Réseaux et groupes de travail mixtes (scientifiques, administratifs, société civile)

- Association d'économie sociale (AES)
- Chambre de concertation « agences de placement »
- Chambre de concertation « agences privées de placement » (CESW)
- Comité consultatif de la Fondation Registre du Cancer
- Comité d'accompagnement de l'enquête SAMBA, ministère de la FWB
- Comité d'accompagnement de l'étude « Bilans énergétiques la Région wallonne » SPW-DGO4
- Comité d'accompagnement de l'étude commanditée par l'Observatoire bruxellois de l'emploi sur les exclus du chômage
- Comité d'Accompagnement de l'étude du Plan régional de Mobilité durable commandité par la DGO2
- Comité d'accompagnement de l'étude relative à l'estimation des économies financières et environnementales liées à l'utilisation plus efficace des ressources naturelles en Wallonie (étude commanditée par la Direction de l'état de l'environnement SPW-DGO3)
- Comité d'accompagnement de l'Évaluation des IDESS
- Comité d'accompagnement de l'évaluation des primes à la rénovation de l'habitat, réalisée par l'IBSA
- Comité d'accompagnement de la recherche « Non recours aux droits et aux services d'éducation et de formation des jeunes âgés de 15 à 24 ans en FWB : Réalités et leviers » de l'OEJAJ
- Comité d'accompagnement de la recherche « Neets » (FSE) avec le PCS et l'UMons
- Comité d'accompagnement de la recherche sur l'innovation dans le secteur public (IWEPS)
- Comité d'accompagnement des études CEHD : vacance immobilière résidentielle (partenariat CEHD et Relais social de Charleroi) et Observatoire des loyers
- Comité d'accompagnement des études menées par les universités dans le cadre du projet INES OCDE (publication de Regards sur l'Éducation), Direction des relations internationales, ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité d'accompagnement des recherches commanditées par le Bassin EFE bruxellois sur l'alternance et sur l'analyse des processus de formation qualifiante
- comité d'accompagnement du projet « «Transition énergétique: consommateurs et réseaux » (HEC-ULg)
- Comité d'accompagnement du projet « PREVIEW » (IWEPS)
- Comité d'accompagnement du projet EDIPO, Belspo
- Comité d'accompagnement du projet LFS&Time, Belspo
- Comité d'accompagnement et Comité scientifique de l'Observatoire des Politiques culturelles (OPC)
- Comité d'accompagnement interdépartemental du Plan HP
- Comité d'accompagnement - Étude de faisabilité d'un modèle régional de diagnostic prospectif de la demande de transport en Wallonie, menée par la DGO2
- Comité d'accompagnement de l'étude visant l'évaluation des effets de la politique tarifaire et du comportement des ménages wallons sur leurs consommations d'eau et d'énergie
- Comité de coordination du parcours d'accueil des primo-arrivants
- Comité de l'évaluation des politiques publiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité de la Recherche du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Comité de pilotage de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi
- Comité de pilotage de la Plateforme OFFA (cabinet Tilieux)
- Comité de pilotage de la recherche « chômeurs exclus du chômage » (ACTIRIS)
- Comité de pilotage de l'alphabétisation des adultes (ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service public de Wallonie, Cocof...)
- Comité de pilotage du Centre d'appui de lutte contre les violences entre partenaires (dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif wallon de lutte contre les violences conjugales)
- Comité de pilotage du projet « cadastre du non marchand » (eWBS)
- Comité de pilotage du projet WOLDEMP (BELSPO)
- Comité de pilotage du Small Business Act Wallon
- Comité de pilotage du Tableau de Bord de l'Environnement (SPW-DGO3)
- Comité de suivi de la recherche pilotée par la Politique scientifique (Belspo) : Causes of Health and Mortality Inequalities in Belgium : multiple dimensions, multiples causes (Causineq)
- Comité de suivi du projet d'indicateurs d'accès au droit à la santé de la Commission nationale aux Droits de l'Enfant
- Comité de suivi du projet de recherche BELSPO Ipswich (travailleurs pauvres)
- Comité de suivi du projet de recherche TAKE (non-recours aux droits sociaux)
- Comité de suivi du projet SmartPop (ISSeP)
- Comité de suivi du volet santé de la définition des indicateurs par la Commission nationale aux Droits de l'Enfant
- Comité de suivi et de validation des projections de la consommation énergétique (DGO4 et AWAC)
- Comité des utilisateurs dans le cadre des « Indicateurs complémentaires au PIB » (IWEPS)
- Comité statistique du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Comité stratégique de la géomatique wallonne
- Comité technique d'Évaluation du FSE
- Comité technique de la Sowaccess
- Comité transversal d'encadrement de l'évaluation du Plan Marshall 4.0 (IWEPS)
- Commission Chèques Formation et Chèques formation à la création d'entreprises
- Commission consultative et d'agrément des centres de validation des compétences
- Commission régionale Vélo et ses groupes de travail
- Communication publique Wallonie - Bruxelles
- Conseil de l'Éducation et de la Formation, Chambre de la Formation et Chambre de l'Enseignement (ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Conseil supérieur de la statistique et Bureau du Conseil supérieur de la statistique
- CPDT, via une participation aux Comités d'accompagnements des thèmes 2014-2015 (Systèmes d'informations foncières ; Nouveaux quartiers ; Défis des espaces ruraux ; Politique de la Ville ; centre de ressources) et des thèmes 2015-2016 (Actualisation du diagnostic territorial de la Wallonie de 2011 ; systèmes d'informations foncières et politiques publiques ; localisations prioritaires en matière de dynamisation et de rénovation des quartiers urbains existants ; centre de ressources).
- FAIR et FAIR Wallonie-Bruxelles (Forum pour d'autres indicateurs de richesse)
- Groupe « inter-observatoires de la santé en Wallonie »
- Groupe Commu SPW-OIP
- Groupe d'experts sur l'harmonisation des définitions des indicateurs démographiques, notamment des ménages, entre les institutions scientifiques belges (SVR, DGSIE, BfP, IWEPS, IBSA, Banque)
- Groupe d'utilisateurs du Datawarehouse « Marché du Travail et Protection sociale » de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale
- Groupe de travail « Observatoire des espaces transfrontaliers » (piloté par la DATAR et la DGO4 du SPW)
- Groupe de travail « indicateurs » du SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail au niveau des indicateurs de mobilité du tableau de bord de l'environnement wallon
- Groupe de travail Cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Groupe de travail d'harmonisation des estimations de population active, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale
- Groupe de travail de la DG Stat sur le Census, volet enseignement
- Groupe de travail des statisticiens de la Grande Région
- Groupe de travail des techniciens « statistiques » de l'ONEM
- Groupe de travail des utilisateurs du Système d'informations de la politique wallonne des pôles de compétitivité (GT SI-Pôles, IWEPS)
- Groupe de travail DGSIE/FWB/ETNIC/IWEPS pour la mise en place de l'outil Métadonnées
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR, IWEPS) relatifs au développement du modèle de prévision économique régional à moyen terme HERMREG
- Groupe de travail du Bureau fédéral du Plan, en association avec les offices statistiques régionaux (IBSA, SVR, IWEPS et démographes académiques) relatifs aux perspectives de population et de ménages
- Groupe de travail du Conseil Supérieur de Statistique concernant EU-SILC
- Groupe de travail Education Formation 2020 (Direction des Relations internationales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles)
- Groupe de travail entre la BNB et les services d'études régionaux (IBSA, SVR et IWEPS), pour le développement des statistiques économiques régionales
- Groupe de travail Indicateurs Droits de l'enfant, conjoints à la Wallonie et à la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Groupe de travail Indicateurs du PAN Inclusion sociale, SPF Sécurité sociale
- Groupe de travail intercabinet Cohésion sociale (Gouvernement wallon)
- Groupe de travail IV1 « Améliorer le pilotage et l'accompagnement du système scolaire » de l'axe thématique « Adapter la gouvernance du système scolaire en vue de responsabiliser ses différents acteurs, améliorer le pilotage du système et ses performances et optimiser l'organisation des ressources » du Pacte pour un enseignement d'excellence géré par le cabinet de la ministre de l'Enseignement obligatoire
- Groupe de travail Observation de la Terre
- Groupe de travail OCDE : « *Working Party on Territorial Indicators* » (WPTI), correspondants statistiques de l'OCDE pour les données territoriales wallonnes et belges, veille en données et indicateurs territoriaux « au sens large ».
- Groupe de travail Paysage de l'alternance (OFFA)
- Groupe de travail pour la rédaction des « atlas transfrontaliers » tome 3 Territoires et environnement
- Groupe de travail sur le Géoréférentiel wallon
- Groupe des conjoncturistes de la Grande Région
- Groupe interdépartemental de coordination (GIC) mis en place dans le cadre du décret wallon Gender mainstreaming.
- Groupe Interuniversitaire Recherche et Pauvreté
- Groupe transversal SPW et administrations sur le thème du transport
- Groupes de travail mis en place dans le cadre de l'Institut interfédéral de statistique : Groupe de travail de l'IIS « Programmes statistiques », Groupe de travail de l'IIS « Sécurité – Juridiques », Groupe de travail de l'IIS « Positionnement international »
- Instances wallonnes des Bassins Enseignement qualifiant, Formation, Emploi et Assemblée de ces Instances Bassins, pilotée par les Conseils économiques et sociaux régionaux
- Plateforme d'Intelligence territoriale Wallonne –DGO4, Institut Destrée
- Refernet Belgium, réseau belge piloté par le CEDEFOP qui porte sur les politiques d'enseignement et de formation professionnels (Vocational Education and Training)
- Réseau des référents Cohésion sociale piloté par la Direction interdépartementale de la Cohésion sociale, Secrétariat général du SPW
- Société wallonne d'Évaluation et de Prospective
- Transeo (European association for SME transfer)
- Werkgroep Arbeidsmarktmonitoring
- Werkgroep Datamanagement organisé par de « Vlaamse overheid - Departement Werk en Sociale Economie - Afdeling Beleid ».

The background features a collage of data-related elements. On the left, there are blue and yellow bar charts. In the center, a magnifying glass with a black handle is positioned over a red circular graphic. The background is filled with various tables of numbers, some in green and blue, and some in white with black text. The overall theme is data analysis and academic activities.

Chapitre 6

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENCADREMENT ACADÉMIQUES

Sébastien Brunet est professeur à temps partiel à la Faculté de Droit, de Science politique et de Criminologie à l'Université de Liège où il enseigne un cours de « Méthodologie de la prospective et de l'analyse stratégique » et un cours consacré à l'« Analyse des risques ».

Sébastien Brunet et Jean-Luc Guyot ont participé à l'élaboration et la mise en place d'un certificat interuniversitaire en prospective, en partenariat avec l'UCL et l'ULg. Ils ont pris en charge la conception et l'organisation des modules 1 (Introduction aux concepts de base), 2 (Méthodes de la prospective), 3 (Les champs de pratique de la prospective) et 4 (Séminaire d'intégration).

Bernard Conter intervient dans le cadre du master de sociologie du travail (Prof. J.-F. Oriane), Université de Liège. Marc Debuisson est chercheur associé à l'Université Saint-Louis – Bruxelles. Il intervient sur les régimes démographiques dans le cadre du cours à l'UCL « Espace, peuplement et ressources » du Master en sciences de la population et du développement.

Muriel Fonder donne cours dans le cadre du Certificat interuniversitaire en évaluation de politiques publiques (CIEPP) conjointement avec Béatrice Van Haepere (suppléance David Aubin) ; elle assure l'encadrement de mémoire et de TFF. Elle a contribué à la formation « Évaluation des politiques publiques » pour l'École d'administration publique (EAP).

François Ghesquière est maître de conférences à l'ULB (Sociologie).

Jean-Luc Guyot est professeur temporaire à l'Université catholique de Louvain et à l'Université de Liège. Il enseigne la statistique, la méthodologie de recherche en sciences humaines, l'analyse socioéconomique du champ de la formation d'adultes et la méthodologie prospective. Il est également co-responsable académique du certificat interuniversitaire UCL - ULg en analyse prospective.

Catherine Laviolette anime des séminaires de construction de savoirs partagés autour de la recherche jeunes acteurs avec les communes partenaires du projet (12 communes),

suit des mémoires d'étudiants de l'UCL, des FUSL et de l'ULB et est membre du comité d'accompagnement d'une thèse de doctorat UCL-U Genève.

Martine Lefèvre a participé au programme de formation de l'École d'administration publique en tant que formatrice en matière d'évaluation des politiques publiques pour les séances de formation suivante : Analyse d'une politique publique, l'évaluation comme outil d'aide à la décision et la démarche d'évaluation.

Virginie Louis a participé au programme de formation de l'École d'administration publique en tant que formatrice en matière d'évaluation des politiques publiques pour la séance « démarche d'évaluation ».

Christine Mainguet est collaboratrice scientifique au service de Sociologie des Identités contemporaines, Faculté des Sciences sociales de l'ULg. Elle intervient dans le séminaire de Recherche du programme de master en sociologie de Marc Jacquemain.

Sîle O'Dorchai est chargée de cours à temps partiel à l'Université Libre de Bruxelles. Elle enseigne quatre cours dans le cadre du Master en sciences du travail de la Faculté de Philosophie et Lettres : « Relations collectives de travail dans le non marchand », « Fondements et enjeux socioéconomiques dans le non marchand », « Diagnostic et gestion de projets » et « Dimension européenne de la politique de l'emploi dans le tiers secteur ».

Isabelle Reginster est membre du comité de thèse de Zoé Lejeune (IWEPS/ULg).

Annick Vandenhooft est professeure invitée à l'Institut Paul Lambin. Elle y donne un cours d'épidémiologie nutritionnelle aux étudiants en diététique et un séminaire d'introduction à l'épidémiologie aux étudiants en biologie médicale. Elle a suivi le stage de Noémie Placet en cours de formation au Forem en Biostatistique – données sur Martelange.

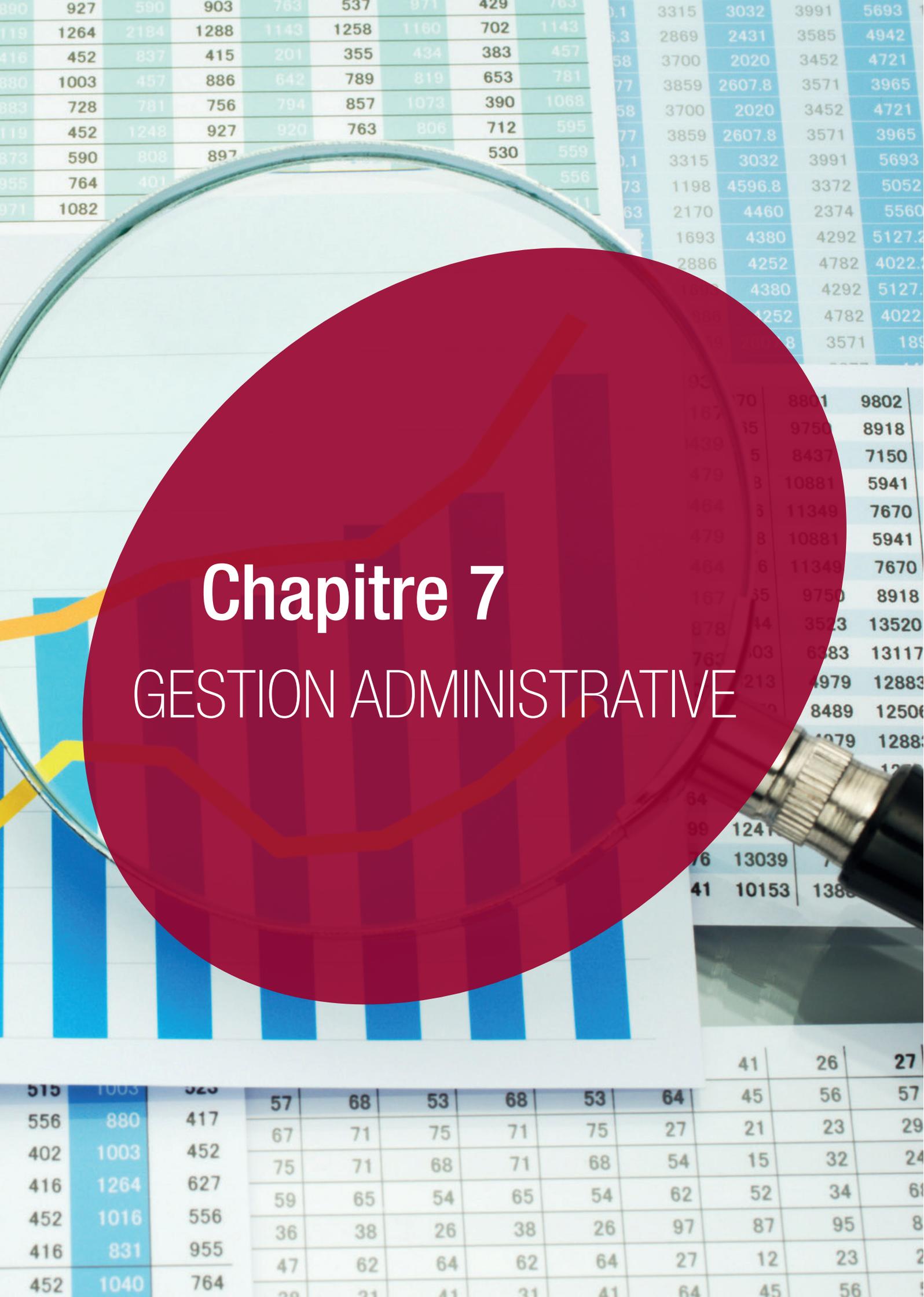
Françoise Vanderkelen a participé au programme de formation de l'École d'administration publique en tant que formatrice en matière d'évaluation des politiques publiques

pour les séances de formation suivante : l'évaluation comme outil d'aide à la décision, questions évaluatives et indicateurs et méthodes et outils d'évaluation.

Béatrice Van Haeperen est professeure temporaire à l'UCL. Elle dispense des cours d'économie du travail (Institut des sciences du travail) et de « conception et évaluation économique de politiques et de projets » (FOPES) et elle encadre des mémoires d'étudiants. Elle intervient dans le cadre du Certificat en évaluation des politiques publiques. Elle est

co-responsable avec Muriel Fonder du module 1 du Certificat en évaluation des politiques publiques (remplacement du professeur David Aubin). Elle a dirigé trois TFF. À l'École d'administration publique, elle participe aux modules de formation en évaluation des politiques publiques.

Frédéric Vesentini est chargé de cours, à temps partiel, à l'Université catholique de Louvain, impliqué dans divers cours/formations abordant la question de la quantification des phénomènes sociaux.



Chapitre 7

GESTION ADMINISTRATIVE

7.1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

La Cellule des Ressources Humaines a pour objectif, en tenant compte des missions de l'Institut, des différents projets qui y sont conduits et des contraintes de fonctionnement, de créer un environnement de travail agréable tout en développant le potentiel humain des collaborateurs. Tout naturellement ou à cette fin, celle-ci a participé à l'élaboration du plan opérationnel, du référentiel de fonctions de niveau B et à la réflexion sur le nouveau statut scientifique. Elle poursuit l'animation du Comité Bonheur qui prend en charge l'organisation de différentes animations rassemblant l'ensemble du personnel tout au long de l'année.

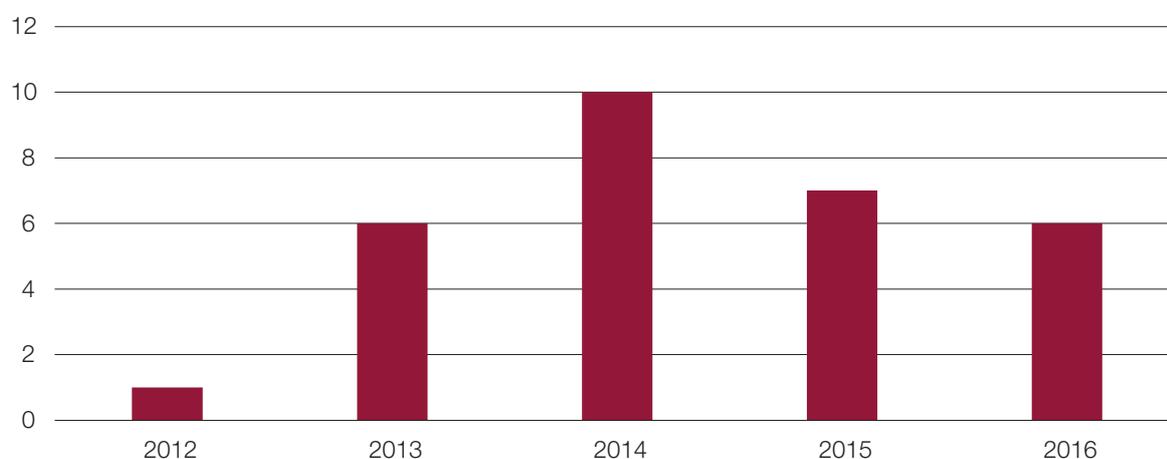
En 2016, les activités se sont centrées principalement sur l'organisation des tables de conversation en anglais et en néerlandais dans les locaux de l'Institut, la mise en place de quatre nouvelles procédures d'engagement et la finalisation d'une procédure débutée en 2015.

Aidée par un membre de la Cellule informatique, la Cellule des Ressources Humaines a opérationnalisé et poursuivi le développement de l'application Ulis Web pour la gestion

des pointages, de demandes de congés et de missions. L'aboutissement de ce projet participe au démarrage du processus de simplification administrative entrepris par l'Institut

En matière de formation, treize collaborateurs ont suivi principalement les modules proposés par l'École d'administration publique et quinze autres ont bénéficié de formations spécifiques en dehors du programme proposé. A savoir : Certificat interuniversitaire en prospective, programmation en R, statistiques multi-variées en R, méthode de redressement pour l'analyse de données d'enquête, enquêtes répétées dans le temps et méthode de partage des poids, risques à prévenir pour le télétravail et le travail à domicile, utilisation de Mailchimps, méthode d'échantillonnage pour les enquêtes, estimations sur petit domaine en enquêtes, leadership au féminin, mieux manager grâce à l'intelligence émotionnelle, initiation à Process.Com, introduction à la lecture et la compréhension des émotions, ITIL V.3, Agile Scrum, les fondamentaux du Data Mining, certificat interuniversitaire en Datasafe.

Evolution de l'accueil des stagiaires 2012 - 2016



7.2. MARCHÉS PUBLICS

En 2016, l'IWEPS a lancé 43 procédures de marchés publics, dont trois marchés de fournitures et 40 marchés de services.

Ces procédures se répartissent comme suit :

- appel d'offres ouvert (publicité belge) : 1
- concours de projets : 1
- procédure négociée sans publicité : 41

7.3. BIBLIOTHÈQUE

Les activités de gestion de la bibliothèque et d'appui aux utilisateurs ont été poursuivies en 2016. Fin 2016, la bibliothèque compte près de 5 000 ouvrages répertoriés ; près de 220 abonnements sont en cours. La gestion de la bibliothèque est assurée par le Comité de gestion de la bibliothèque, composé de l'Administrateur général, de la responsable de la bibliothèque et de plusieurs chargés de recherche de disciplines variées.

L'appui aux utilisateurs a principalement consisté en des collaborations logistiques, ponctuelles ou régulières, aux missions du service :

- mise à jour de la base de données documentaire de la bibliothèque : dépouillement, encodage et classement des revues et ouvrages entrants et sélection thématique en fonction des recherches en cours ;
- recherche de documentations nécessaires pour les membres de l'Institut ;
- gestion des commandes d'ouvrages (commande - réception - distribution) ;
- échanges avec différents centres de documentation.

7.4. INFORMATIQUE

Pour l'année 2016, les activités de la cellule informatique se sont concentrées sur les projets suivants:

- WalStat, le portail dédié des statistiques :
 - Nouvelle interface (HTML5).
 - Ajout des niveaux d'agrégation bassin EFE et zones de police.
 - Affichage cartographique des indicateurs secondaires.
- ULIS WEB : mise en production, formations et support utilisateurs, détection de bugs, suggestions d'améliorations.
- Suivi du stage de G. Debay (système de contrôle qualité des données)

- Indicateurs complémentaires au PIB
 - Finalisation du module « Indice de situation sociale ».
 - Développement du module « Empreinte écologique ».
 - Développement de « l'Indice de gouvernance en Wallonie ».
- Pôles de compétitivité :
 - Récupération des données de la DRE (membership, projets).
 - Développement du module « indicateurs de résultats (entreprises) ».
 - Développement du module « indicateurs de réalisation ».
 - Développement du module « indicateurs de ressources ».
 - Développement du module « indicateurs de contexte ».
 - Création de l'interface de gestion du membership en ligne.

- Augmentation de la sécurité des données individuelles.
- Amélioration des services internes (Bons de commande, Indicateur de courriers, Bibliothèque, Gestion de données).
- Mise en place d'un logiciel de gestion des références (Zotero) : tests et formations utilisateurs.
- GPSWal / MobWal
 - Mise en place de procédures pour la CPVP.
 - Anonymisation des données envoyées aux prestataires.
 - Collecte des données.
 - Anonymisation des données à disposition des chercheurs.
 - Développement d'outils de visualisation.

- ITIL : mise en place progressive;
 - Audit de sécurité IT de l'institut.
- Achats importants :
 - SAN pour étendre la capacité des serveurs arrivés à saturation.
 - Remplacement d'une imprimante.

Outre ces projets spécifiques, la cellule TIC assure les activités quotidiennes qu'une telle équipe doit gérer, à savoir :

- Renouvellement du matériel.
- Achat et installation de logiciels.
- Gestion des incidents et demandes diverses.
- Gestion et entretien des imprimantes.
- Chargement des données.
- Veille technologique et formations.

7.5. COMMUNICATION

En 2016, les actions ont été poursuivies, dont les objectifs sont de faire connaître les activités de l'institution, assurer la visibilité, asseoir la légitimité et la crédibilité de l'institution et diffuser les productions de l'Institut. Les publics cibles sont repris comme suit : Gouvernement et Parlement wallons, Administration wallonne, Organismes d'intérêt public (OIP) et Partenaires sociaux, Communauté scientifique (universités, institutions de recherche belges et étrangères), Personnel, Décideurs socioéconomiques, Mandataires locaux, Presse et Citoyens.

7.5.1. Les publications

Concernant les publications (voir 5. pour plus de détails), l'année 2016 a vu la parution de trois *Working Papers*, douze Notes mensuelles de conjoncture wallonne, douze numéros des Séries statistiques du marché de l'emploi en Wallonie, deux éditions de Tendances économiques, quatre Rapports de recherche, deux numéros de Dynamiques régionales, le 15^e numéro des Chiffres clés et la première édition du Rapport sur l'économie wallonne.

7.5.2. Les événements

En 2016, trois événements ont été organisés ou co-organisés avec des institutions partenaires.

- Journée d'étude – Parcours d'intégration des migrants primo-arrivants : enjeux et évaluation, le 18 novembre 2016, à Namur

Évaluer et analyser les impacts, la qualité et la cohérence du dispositif d'intégration mis en place en Wallonie est une mission qui est attribuée au comité de coordination qui est composé de représentants du cabinet du ministre wallon de l'action sociale, du cabinet de la ministre wallonne de l'emploi et de la formation, de l'administration wallonne, des centres régionaux d'intégration et de l'IWEPS.

Ce comité souhaitait profiter du retour d'expérience concernant d'autres dispositifs similaires et leur évaluation et c'était dans ce cadre que s'inscrivait l'initiative de l'IWEPS d'organiser cette demi-journée d'étude afin d'aider le comité de coordination du parcours d'intégration dans sa mission de préparer l'évaluation du dispositif.

La rencontre organisée a été l'occasion de croiser les regards des experts belges et étrangers sur les dispositifs d'accueil et d'intégration des migrants primo-arrivants mis en place dans différents pays et régions et de stimuler ainsi le dialogue et les échanges entre les décideurs publics et ces experts sur les différents aspects de ces parcours.

La journée d'étude a rassemblé une quarantaine de personnes.

- **Journée d'étude – La relation productivité-salaires en cinq questions, le 18 octobre 2016, à Namur**

L'WEPS, l'ULB et l'UMONS ont organisé une journée d'étude autour de la relation productivité-salaires. Celle-ci s'est tenue le 18 octobre et a rassemblé une cinquantaine de participants provenant d'une belle diversité d'institutions.

La relation productivité-salaires a été analysée au travers de cinq questions. Chaque question a été analysée à partir de la présentation d'une recherche scientifique suivie d'une discussion par un(e) discutant(e) désigné(e) et la salle.

- **8^e Conférence méthodologique « Mesurer l'économie de demain. Prospective des outils de mesure et d'analyse des économies circulaires et collaboratives », le 9 décembre 2016, à Namur**

Les croissances importantes de l'économie circulaire et de la consommation collaborative enregistrées au cours des dix dernières années portent à interroger la manière dont on analyse l'état de l'économie réelle, en particulier la qualité des données disponibles, les indicateurs qui en sont tirés et, également, les sources d'informations exploitées pour construire ces données.

L'économie circulaire et la consommation collaborative se sont développées dans un environnement économique marqué par une croissance de la productivité des matières premières, davantage recyclées et exploitées de façon plus optimale, et par de nouvelles formes de consommation inscrites dans des logiques collaboratives. Ces logiques supposent un nouveau rapport à la valeur, d'une part, car le consommateur d'un bien peut devenir producteur de

services à partir de ce bien et, d'autre part, parce que les consommateurs peuvent inscrire leur consommation dans une logique responsable et solidaire.

La 8^e Conférence méthodologique de l'WEPS avait pour particularité de proposer des ateliers prospectifs l'après-midi, après une session académique le matin. Ces ateliers ont rassemblé les experts et le public de la conférence pour co-construire une réflexion autour de quatre thématiques clés portant sur l'évaluation, l'approche macroéconomique, les méthodes quanti-qualitatives et la mise en place de dispositifs participatifs dans le développement de la mesure de telles économies.

Près de 150 personnes ont assisté à la Conférence.

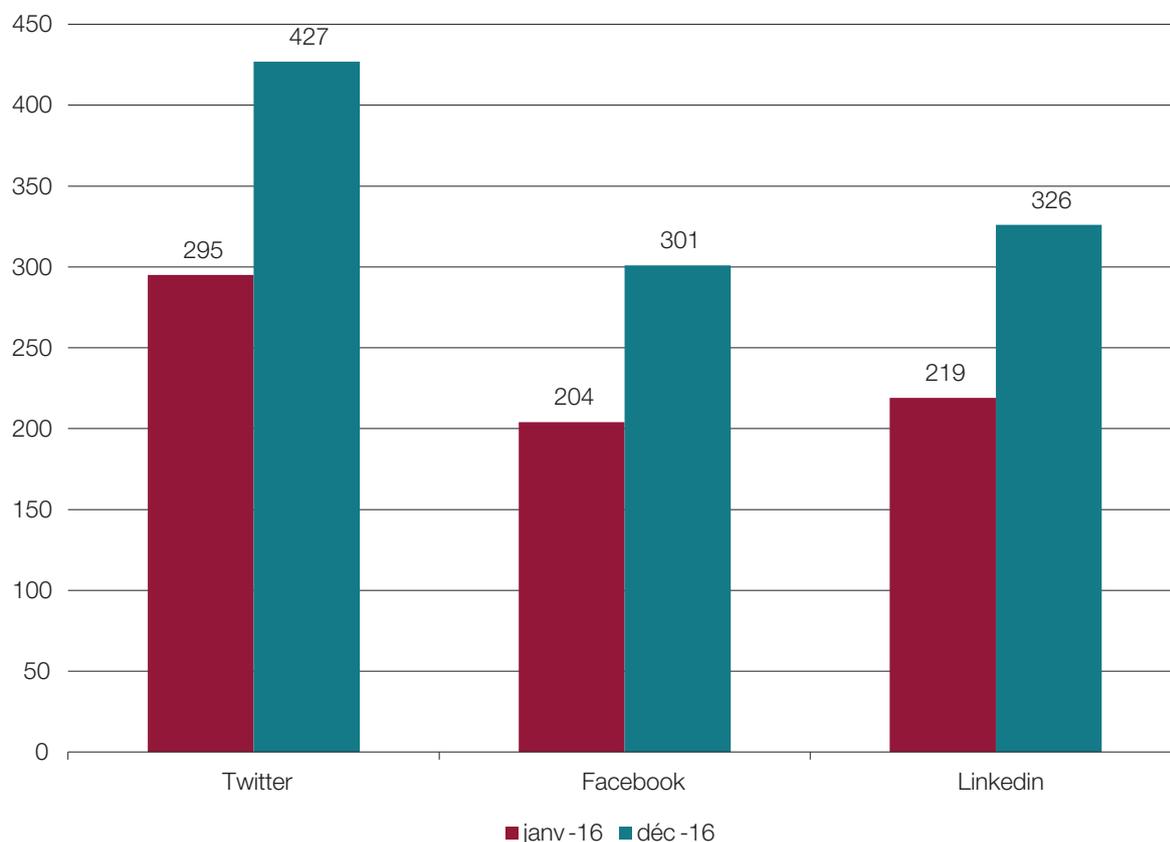
7.5.3. Le site internet

Concernant le site internet, la mission dévolue à la cellule communication réside en la mise à jour du site dans les volets Publications et institutionnel. De plus, pour annoncer les nouveautés du site internet, des newsletters sont régulièrement envoyées à plus de 4 000 correspondants. Elles ont été au nombre de vingt en 2016. À partir de fin 2016, un projet de nouveau site internet a été initié. Les premières étapes ont consisté à un audit du site actuel, une analyse ergonomique ainsi que la définition des besoins des utilisateurs externes et internes.

De plus, une attention particulière est portée à l'animation des comptes de l'Institut sur les réseaux sociaux suivants : Twitter, Facebook et LinkedIn. Avec pour résultat, une augmentation constante du nombre d'abonnés à ces réseaux.

Le travail réalisé sur l'animation des réseaux sociaux et la multiplication des campagnes par e-mail a eu un impact positif sur la fréquentation du site internet. Selon Google Analytics, l'audience de celui-ci est passée de 60 852 utilisateurs en 2015, à 70 473 utilisateurs en 2016. Ces utilisateurs ont généré 98 228 sessions (ou visites différentes du site) en 2016, contre 85 466 en 2015.

Evolution du nombre d'abonnés par réseau social



La popularité et la diffusion de WalStat progressent. De plus, le portail a fait l'objet d'une refonte ergonomique importante en juin 2016. Les clés d'entrées vers les indicateurs ont été revues pour faciliter la navigation : recherche par mot clé, par entité ou par thématique. Selon Google Analytics, la fréquentation du portail ne cesse d'augmenter : 17 388 visites en 2016, contre 16 669 en 2015. Les visiteurs consultent plus de pages par visite : 5,11 en moyenne en 2016, contre 3,19 en 2015. Le taux de rebond (part de visites qui s'arrêtent à une seule page) a fortement diminué : 30% en 2016, contre 50% en 2015.

Par ailleurs, en juin 2016, un nouveau mini-site thématique a été mis en ligne. Il présente le projet des « Indicateurs complémentaires au PIB » (voir 2.3.).

7.5.4. La presse

La Cellule Communication est chargée des relations avec la presse, qui se traduit par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2016, quatorze communiqués de presse ont été envoyés et ont généré des articles dans les principaux quotidiens francophones et sur les ondes. Plus de 70 articles sont parus dans la presse francophone, tant écrite que radio et/ou télé. Ceux-ci traitaient des informations suivantes :

28/01/2016	Rapport sur l'Économie wallonne - Conférence de presse 04/02 à 10h30
14/04/2016	Communiqué de presse : Comment évoluera à l'horizon 2035 la population de chaque commune wallonne ?
29/04/2016	Communiqué de presse: L'économie belge: des liens interrégionaux étroits mis en évidence
02/05/2016	VIDÉO - Comment mesure-t-on le taux de chômage en Wallonie ?
09/06/2016	Communiqué de presse: Prévission: 1,1% de croissance du PIB wallon en 2016
28/06/2016	Communiqué de presse : Les indicateurs complémentaires au PIB en Wallonie - Site Internet et Exercice 2016
07/09/2016	Les chiffres-clés de la Wallonie - édition 2016
12/09/2016	Communiqué de presse : Les chiffres de la mobilité partagée en Wallonie
03/10/2016	Discriminations femmes-hommes : présentation des résultats de l'enquête BSW 2016 - Lundi 03/10 à 10h30
13/10/2016	Communiqué de presse : Stabilité et transformations de la pauvreté en Wallonie ?
26/10/2016	Communiqué de presse : »Compétences sans Frontières« rapproche l'offre et la demande sur le marché du travail transfrontalier
27/10/2016	Communiqué de presse: 1,4% de croissance du PIB wallon en 2017, après 1,2% en 2016
24/11/2016	Communiqué de presse : Les violences contre les femmes en Wallonie : des chiffres qui font mal
15/12/2016	Communiqué de presse : + 5 000 emplois: la partie visible de l'iceberg

De plus, deux conférences de presse ont été organisées en 2016 :

Le 4 février, l'IWEPS présentait à la presse son premier Rapport sur l'Économie wallonne. Les principaux médias de presse écrite étaient présents (Le Soir, L'Écho, L'Avenir, Belga) ainsi que La Première et la RTBF Télévision. Durant plusieurs jours, le rapport a fait l'actualité tant dans la presse francophone que néerlandophone (question des transferts nord-sud).

Le 3 octobre, une conférence de presse présentait les premiers résultats de l'édition 2016 du « Baromètre social de la Wallonie ». Le focus était fait sur la discrimination liée au genre. Plusieurs articles de presse ont été publiés à l'occasion et Rébecca Cardelli (en charge du projet) fut notamment l'invitée de l'émission radio « Le Forum de midi » sur La Première.



Wallonie

INEPS

*INSTITUT WALLON
DE L'ÉVALUATION,
DE LA PROSPECTIVE
ET DE LA STATISTIQUE*

Route de Louvain-la-Neuve, 2
5001 BELGRADE (NAMUR)

Tél. 32 (0)81 46 84 11

Fax 32 (0)81 46 84 12

www.iweps.be

info@iweps.be

Suivez-nous sur :

